

vendredi 9 décembre 1938
dix-huitième année, n° 38

P. 42 C

publication hebdomadaire
un an : 75 frs ; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE MARS
sous les auspices de
CARDINAMERCIER

Directeur : L'ABBÉ G. VAN DEN HOÛT

SOMMAIRE

Le problème colonial du point de vue intentionnel
En Egypte : Chez les Pères du désert
La population belge de 1830 à 1930
Le fond des choses
En quelques lignes...
Les Litanies du XX^e siècle au Petit Paul Assise
Un Bruxellois à la Grande Armée
A propos d' « Un Homme fini » : Giovar Papini
ou le génie du tonnerre
Lectures.

Pierre ORTS
Martial LEKEUX, O. F. M.
Camille JACQUART
Hilaire BELLOC
* * *
Fernand DESONAY
J.-M. GILIS
Robert POULET

Bruxs, 57, rue Royale

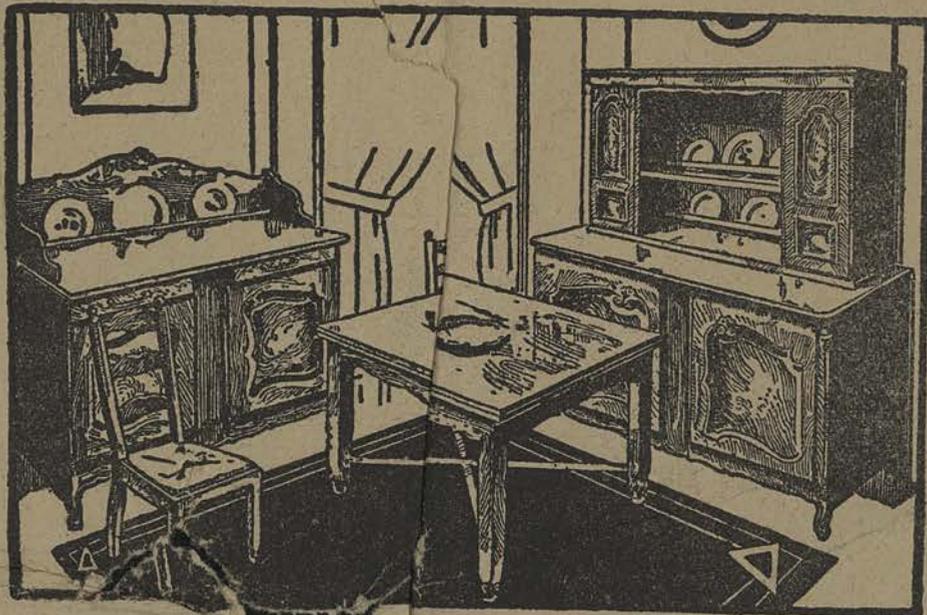
Tél. 17.20.50 Compte-chèque postal 489,16

meubles
d'art

bureaux et salles d'exposition
8789 av. du Midi Bruxelles

A. Van Eynde

style moderne
style anglais
arts décoratifs



chambre à coucher 50 - salle à manger 2500

Pompes **CHAUVER**

Boulevard Emile de Laveleye, 205 - LIEGE

Téi. 110.54 - Registre du Commerce 8364

Spécialité de Pompes à très haut rendement - - Pompes pour tous liquides
Pompes à Air et à Gaz - - Pompes à vide pour l'Industrie et les Laboratoires

ÉTUDES D'INSTALLATIONS

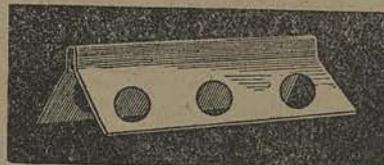
Les meilleures références - Exposit. Intern. Liège 1930 - Médaille d'Or

Établissements **PRINCEN**

CONSTRUCTEURS : 31, RUE DE L'AVENIR, SOLESSIN
Téléphone Liège 29842

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines pour Plombiers-Zingueurs et Tôliers. — Baguettesuses
Pliées - Rouleuses. — Oouvercle — Grilles économiques —
Para-Graisse



marques : « Chicane-Etoile »
et « Gondole ».

Fabrication Belge. — Breveté.

« ENCASTRO »

Profilé en tôle galvanisée
pour la protection des angles
de mur.

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



**O
R
I
C
O**



SOCIÉTÉ ANONYME

SPÉCIALITÉ DE SAUCISSONS SECS
ET DE FRANCFORT

ORICO, 77, rue de la Limite, Mortsel-Anvers.
Téléphone : 998.68 (2 lignes)

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET

” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL COY STM, 99, avenue de France. Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLÉMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

Société Métallurgique d'ENGHIEN S^t-ELOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS
VOITURES — PIÈCES DE FORGE
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.
Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

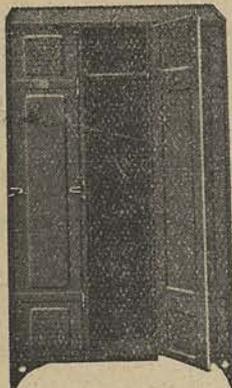
SOCIÉTÉ ANONYME
des

Ateliers GERMAIN

MONCEAU-SUR-SAMBRE

Adr. télégr. : Germain Marchienne-au-Pont
Tél. Charleroi 12254 (2 lignes)

ARMOIRES-VESTIAIRES spécialement recommandées aux congrégations religieuses. — Armoires superposées ou armoires adossées et superposées. — Construction renforcée. — Meubles pour classement, classement de plans et classement d'outils.



SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET

Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre. réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928.

Compte ch. post. : 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine.

Prix sur demande.

ÉLECTRODES POUR TOUS TRAVAUX

ARCOS



LA SOUDURE
ÉLECTRIQUE AUTOGÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

58-62, rue des Deux-Gares

BRUXELLES

SOUDURE ÉLECTRIQUE

Pour vos électrodes, une seule marque :

Original  Kjellberg

la plus ancienne et la plus répandue!

Pour vos postes de soudure, un seul nom :



ESAB



la machine qui s'impose par ses qualités!

Documentez-vous auprès de

ESAB, S. A., 116-118, rue Stephenson, Bruxelles. Tél. 15.91.26

Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

**Fabrication d'ammoniaque synthétique
suivant les procédés G. Claude**

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide
nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfu-
reux et dérivés.

**Nitrate d'ammoniaque et nitrate de
potasse pour explosifs.**

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammo-
niaque agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — ni-
trate de soude — nitrate de chaux ammoniacal —
calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et
725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % —
hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique
— trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à
mouler.

Fongicides.- Herbicides.- Insecticides.

COMPAGNIE ANVERSOISE de Produits Chimiques

Soc. Anon.

21, Kipdorp — ANVERS

Adresse télégr. : Canverchim

Téléphones 255.90 - 91 - 92

Minium de plomb pur poudre "COOKSON"

Tous produits industriels chimiques selon circulaire
que nous tenons volontiers à la demande des intéressés

Usines Ed. HUWART

Boulevard d'Avroy, 184

LIÈGE

TÉLÉPHONE : 121.75

Télégr. : FORMOLAL



Spécialités : FORMOL, HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE,
Résines synthétiques, Vernis isolants, Poudres à mouler,
Acétone, ALCOOLS MÉTHYLIQUES, MÉTHYLÈNES,
ACIDE FORMIQUE.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télégr. Demalzine-Sclessin

Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en
toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Plèoes mécaniques de précision pour toutes industries.

Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-vian-
des, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

Produits en Béton

O. TOSSYN, Ingénieur civil
U. I. Lv.

Digue du Canal, 2, VILVORDE
Tél. 51.05.40.

Murs de clôture en Béton armé et vibré

Construction solide et de bel aspect.
Devis gratuit sur simple demande.

Clôtures ajourées. — Piquets de clôture. — Bordures de
jardin. — Bordures de route vibrées à haute résistance. —
Tuyaux d'égout en béton comprimé ou vibré. —
Tous produits en béton vibré d'après dessin.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique :

Dumfrer Sclaigneaux Belgique.

Téléphone

Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,
TUYAUX — PLOMBES A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

JEAN ROELS

MAISON FONDÉE EN 1892

TÉL. 26.57.76

TÉL. 26.57.76

ARTIFICIER

19, rue Isidore Van Beveren, 19, GRAND-BIGARD

Feux d'artifice en tous genres

Feux japonais de jour — Fêtes de nuit — Articles jouets.

Fusées pour signaux — Fusées pour armée, aviation et marine.

Fusées de signalisation et d'atterrissage pour avions.

Pétards pour chemin de fer.

Cortège aux lumières.

Anciens Etabliss^{em}. François PEETERS

Sous-Toitures Economiques et très légères en Ciment armé formant Plafonds clairs et unis Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce de Bruxelles : 836 Téléphone 48.07.55 Compte Chèques Postaux : 118.84

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

Sous-Toitures Translucides brevetées

CÉRAMIQUES de la Lys



Marque lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme Naamlooze Vennootschap

Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgique

Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

ARCONITE

PLAQUE « ISOLANTE »
SPÉCIALE POUR LA CONSTRUCTION
Légère, Ininflammable, Imputrescible

CONTRE : chaud, froid, bruit, condensation.

POUR : cloisons, sous-toitures, sous-parquets, plafonds.

Se scie, se cloue, se plafonne, se décore.

S'emploie dans les : églises, hôpitaux, couvents, pensionnats, écoles, colonies.

Nombreuses références

Établissements R. ARCOLY

OBAIX-BUZET

Tél : Luttre 72

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S.A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes — Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée

Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES

Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.

SIX COLORIS DIFFÉRENTS

Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique
Géllivité nulle, porosité minime

ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

Nombreuses références :

Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES · PETIT GRANIT · POUR BATIMENTS, MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS POUR MARBRERIE.

PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.

CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER ET POUR L'AGRICULTURE

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Appliquée facilement et économiquement.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Agent général pour le Hainaut

S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

86, aven. de Philippeville
MARONELLE

ENTREPRISES GÉNÉRALES

Travaux publics et privés
EXPERTISES

MARCEL DEBUSSCHERE-DEMEULDRE

ENTREPRENEUR

Rue Saint-Amand, 27-29, ROULERS

Téléphone : 253

Reg. du Comm. : Courtrai 1628

Chantier : Rue Kokelaer, 20, Roulers

Chape d'étanchéité

" Asphaltic Asbestos "

à base d'amiante, gomme et huile est insoluble à l'eau,
imperméabilise les terrasses, murs humides, réservoirs,
adhère sur tout

Établissements A. ERNOULD

22, rue du Beau-Site, BRUXELLES

Téléphones : 48.00.75 - 48.69.44

TOITURES EN CIMENT VOLCANIQUE
ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute
bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation —
Enduit plastique à froid — HYDROFUGE • RENSEO •

Jos. GOESSENS Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

Ateliers de Graduation
Boterdael

66, Place Maurice Duché

VILVORDE

Verrerie Médicale et Industrielle

Production



Téléphone:

Belge

51.06.46

A. De Vigne & C^o

CHAUFFAGES VAPEUR - EAU CHAUDE

Installation de conditionnement d'air
Service de distribution d'eau chaude
Installation de bains - douches,
buanderies, etc.

Pour Pensionnats et Couvents

137, Avenue d'Amérique

ANVERS

Téléph. 705.59

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande.

S^o C^o Havrenne frères

Soc. de Pers. à Resp. lim.

Verreries-Gobelateries-**JUMET**

BOUCHONS EN LIÈGE

ÉTS Gaston BEGUIN

Henri DEQUENNE, Successeur

FONDÉS EN 1889

MARCHIENNE-au-PONT

Tél. Charleroi 106.11

La maison de confiance depuis 50 ans

Spécialité de bouchons à vins fins

FABRIQUE DE CÉRUSE

Procédé hollandais

Société Anonyme ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Auguste BOULEZ

COURTRAI (Belgique)

Bureaux : Chaussée de Gand, 103

Usines : Rue de la Céruse

Téléphone : Courtral 151, Waereghem 30

Compte Chèques Postaux n° 76673

BLANC DE GROENINGHE Marque LES ÉPERONS D'OR

Établissements P. COLLEYE, s. a.

GRANDE DÉCORATION
SCULPTURE-STAFF
AMEUBLEMENT
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPERS
BRUXELLES

Tél. 11.69.75

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange



le meilleur herbicide

détruit radicalement les mauvaises herbes
dans les cours, allées, etc.

Fabriqué par la S. A. DES ANG. MANUFACTURES CHIMIQUES
RENÉ DUBOIS, à Fontaine-l'Évêque (Belgique)

BOIS DU PAYS
CONTREPLAQUÉS
BOIS DU NORD & D'AMÉRIQUE

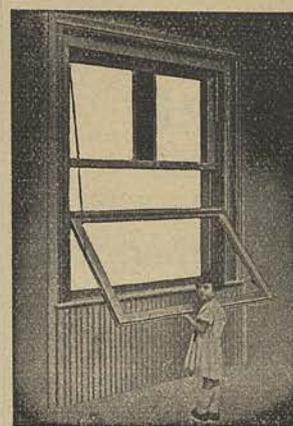
Par wagon franco-gare
dans toute la Belgique

A. VAN ROMPAEY

215, RUE PANNENHUIS

Jette-St-Pierre-Bruxelles

Tél. : 26.06.61



GUILLOTINE GRIGNET

FENÊTRES - RÉVERSIBLES
HERMÉTIQUES

Brevetées en Belgique et à l'étranger

72, rue Vinave, 72
GRIVEGNÉE-lez-LIÈGE

Téléphone : 508.33 Liège

Du remords et du regret
à qui n'a pas de
"Fenêtre Grignet,,

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.

Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

Appareils Sanitaires

EN GROS

R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtral

Pompes électriques. — Tuyauteries.
Métaux

et tous accessoires pour installations sanitaires.
Multiples références.

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES

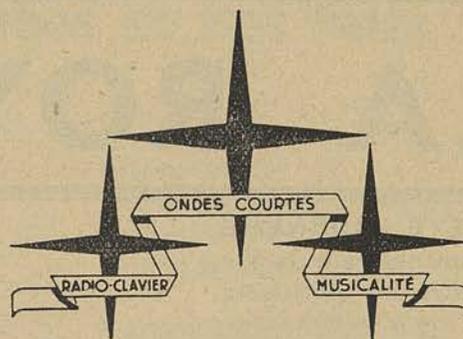
L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUIPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES



PHILIPS 1939

"SÉRIE 3 ÉTOILES"

1^{re} ÉTOILE PHILIPS — Ondes courtes.

Enfin la perfection en ondes courtes, grâce au préampli équipé du tube Silentode EF8, « Miniwatt » rouge économique.

2^e ÉTOILE PHILIPS — Radio-clavier de précision.

Le réglage automatique est réalisé sur huit ou douze stations, au choix de l'auditeur, grâce au Radio-Clavier, un modèle de précision et de solidité.

3^e ÉTOILE PHILIPS — Musicalité encore meilleure.

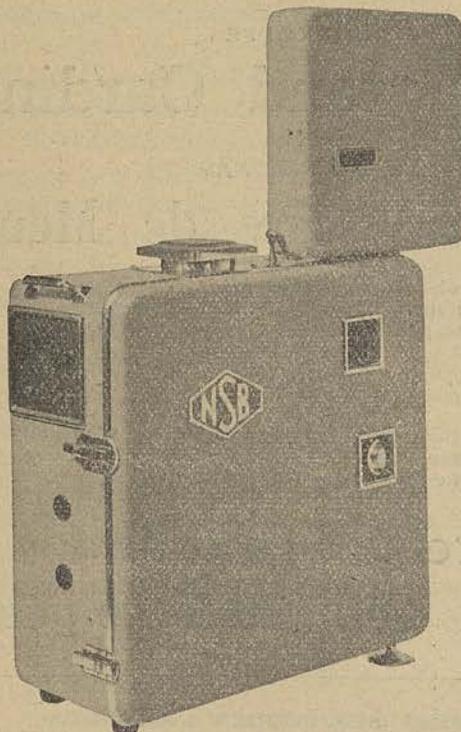
Tous les perfectionnements techniques assurant une musicalité parfaite sont incorporés dans les récepteurs Philips pour 1939, dont la qualité musicale est une révélation.

Une série sensationnelle de 14 postes différents de 1.400 à 6.750 francs

A paiements différés, à partir de 58 francs par mois
DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

PORTATIF 35 m/m STANDARD 35 NATIONAL SONORE B

Film standard, parlant 35 mm. — projection de 15 à 30 m. — écran de 4 mètres — grande clarté — fixité parfaite — silence absolu du fonctionnement mécanique — capacité sonore pour 1,000 places et système haute fidélité — carters 600 mètres, 2 caisses en tout. — Prix imbattables.



N.S.B.

Tous ce qui concerne le
CINÉMA

**National
Sonore**

Construction
Électro-
mécanique
FRANCO - BELGE

36, rue des
Vétérinaires
BRUXELLES
Tél. : 21.37.54

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neubhaus
Confiseur

USINB

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
800.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

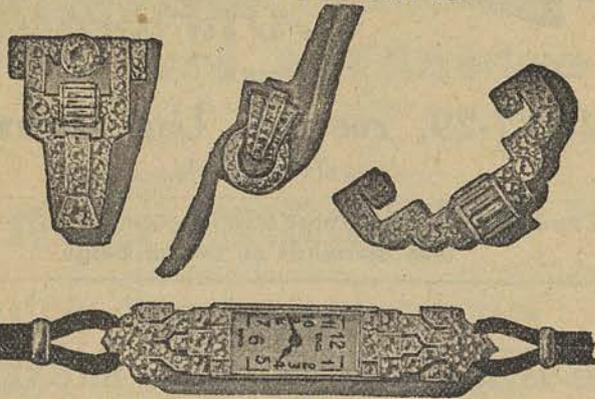
SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

JEANNE CAPPE

Le très grand Cardinal

FERNAND DESONAY

Images et Visages de Meuse

Deux vol. in-12, cartonnés, de 190
et 198 pages, illustrés dans le texte et
hors texte, présentés sous liseuse élégante.

— 20 Frs —

Ces livres splendides, dont toute la presse fait en ce moment les plus
vifs éloges, sont bien dignes de ces inoubliables chefs-d'œuvre que nous
ont donnés déjà les mêmes auteurs :

Astrid, la reine au sourire

Léopold II, ce géant

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le problème colonial du point de vue international
 En Egypte : Chez les Pères du désert
 La population belge de 1830 à 1930
 Le fond des choses
 En quelques lignes...
 Les Litanies du XX^e siècle au Petit Pauvre d'Assise
 Un Bruxellois à la Grande Armée
 A propos d' « Un Homme fini » : Giovanni Papini
 ou le génie du tonnerre
 Lectures.

Pierre ORTS
 Martial LEKEUX, O. F. M.
 Camille JACQUART
 Hilaire BELLOC
 * * *
 Fernand DESONAY
 J.-M. GILIS
 Robert POULET

Le Problème colonial du point de vue international⁽¹⁾

« On parle beaucoup trop des revendications coloniales de l'Allemagne. On finira ainsi par les faire prendre au sérieux et on ne fait qu'encourager l'Allemagne à les formuler avec plus d'énergie. » Chacun de nous a entendu ce propos; ceux qui le tiennent concluent péremptoirement : « Sur le plan international, il n'y a pas de problème colonial. » Les mêmes, s'il leur est arrivé de prendre connaissance du titre donné à la causerie qui a fourni l'occasion de cette réunion, n'auront pas manqué de se dire que voilà encore une manifestation bien inopportune.

Faut-il vous affirmer que je ne partage pas cette opinion. Le problème colonial considéré du point de vue international est posé du fait de l'Allemagne. Sans être dans le secret des chancelleries, on peut affirmer que c'est sur cet objet que se concentre actuellement l'attention des gouvernements des Etats qui exercent au nom de la S. D. N. un mandat sur les anciennes colonies allemandes et, plus généralement, de toutes les puissances coloniales.

S'il arrive à certains d'en douter, c'est que le problème colonial se pose dans des conditions qui, en d'autres temps, eussent été normales et qui, de nos jours, paraissent insolites. Depuis la dénonciation du Pacte rhénan, nous n'avions plus vu pratiquer que la politique du fait acquis ou du poing sur la table. Il semblait que l'Europe n'en connaîtrait plus d'autre. Et voici que la question coloniale donne application à une méthode toute différente, moins sensationnelle, presque discrète. Le contraste est frappant et de nature à dérouter l'opinion, suivant le tempérament de chacun à rassurer les uns, à inquiéter davantage les autres.

En vérité, depuis Munich, il n'est point d'aspect de la situation internationale qui ait été plus débattu, spécialement en Angleterre et en France, les deux pays les plus directement intéressés. Le problème colonial a fait l'objet, au cours de ces deux derniers mois, de déclarations de M. Daladier, de Sir Neville Chamberlain, du secrétaire d'Etat britannique aux Colonies et encore, le 16 novembre, au cours d'un ample débat à la Chambre des Communes, d'une intervention du Chancelier de l'Echiquier parlant au nom du Premier Ministre, enfin d'innombrables articles dans la presse des deux mondes.

Le problème intéresse directement la Belgique au double titre de souveraine du Congo et de mandataire sur le Ruandi-Urundi. Pour rayer de nos préoccupations une question désagréable, il ne suffit pas d'en nier l'existence. Il importe, au contraire, de regarder la situation en face, faute de quoi l'opinion publique est exposée à être surprise par l'événement sans préparation. L'éclairer est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit ici d'une question qui relève d'un domaine où, en raison de notre trop courte expérience des choses internationales et coloniales, l'opinion belge est plus particulièrement exposée à s'égarer.

Exposer le problème sous tous ses aspects nous entraînerait très loin⁽¹⁾. Il faudrait y consacrer plusieurs séances. Puisqu'il faut se limiter, je me bornerai à vous en soumettre les éléments principaux, vous laissant le soin de conclure. Je rencontrerai en même temps certaines opinions qui s'expriment déjà chez nous couramment et qui ne s'expliquent que par une connaissance imparfaite de ces éléments.

(1) M. Octave Louwers, membre du Conseil Colonial, a publié en 1936 un mémoire sur le même sujet. Cet excellent travail a conservé toute son actualité.

(1) Conférence faite à la Section coloniale du Jeune Barreau de Bruxelles.



Il importe tout d'abord de mettre au clair les raisons qui ont imposé l'insertion, dans le Traité de Versailles, de l'article 119 aux termes duquel « l'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer ».

Bismarck se montra longtemps opposé à toute extension de l'Allemagne dans les pays d'outre-mer. Ce ne fut que vers la fin de sa carrière politique qu'il admit que l'Empire plaçât sous son protectorat les établissements que des compagnies privées allemandes ou de simples particuliers avaient créés en diverses parties du monde. Ce premier pas franchi, l'Allemagne se hâta de mettre la main sur tous les territoires encore disponibles, ceux où d'autres puissances n'avaient pas encore hissé leur pavillon.

En 1914 l'Allemagne possédait quatre territoires en Afrique : l'Afrique orientale allemande, l'Afrique allemande du Sud-Ouest, le Cameroun et le Togo. En Océanie, son domaine colonial comportait une partie de la grande Ile de la Nouvelle-Guinée et les archipels des Samoa, des Mariannes, des Carolines, des Marshall. Elle s'était fait accorder à bail par la Chine le territoire de Tsing-Tao, autrement dit Kiao-Tchéow, avec des privilèges économiques sur la riche province chinoise du Chang-Toung qui forme l'arrière-pays de Kiao-Tchow.

Kiao-Tchow, pris par les Japonais pendant la Grande Guerre, fut par ceux-ci restitué ultérieurement à la Chine. Comme il est hors de doute que le Japon et la Chine elle-même ne consentiraient plus à aucune puissance européenne des privilèges territoriaux en Extrême-Orient, nous ne parlerons pas de Kiao-Tchow.

Toutes les autres colonies allemandes furent successivement conquises par les Alliés. Au prix d'une longue et dure campagne, les Belges et les Anglais — plus exactement les Sud-Africains — occupèrent l'Est Africain. L'Union Sud-Africaine conquit la colonie allemande du Sud-Ouest; une force franco-anglaise assistée d'un petit contingent belge s'empara du Cameroun; le Togo capitula sans résistance. En Océanie des forces australiennes prirent possession du territoire allemand de la Nouvelle-Guinée, les Néo-Zélandais des îles Samoa, enfin les Japonais mirent la main sur la constellation d'îles et d'îlots formant les archipels des Mariannes, des Carolines et des Marshall.

Ainsi, au moment où l'Allemagne mit bas les armes, en automne 1918, toutes les colonies allemandes étaient tombées au pouvoir des Alliés.

* * *

Pourquoi les Alliés ont-ils occupé les colonies allemandes?

La réponse est simple : la guerre ayant éclaté en Europe, il était fatal qu'elle s'étendît aux territoires que les belligérants possédaient hors d'Europe. On imagine difficilement qu'entre les colonies belges, britanniques, françaises et les colonies allemandes voisines la paix eût continué à régner et les relations de voisinage à se poursuivre alors que leurs métropoles respectives étaient engagées dans une lutte sans merci. Il est vrai que, se prévalant d'une disposition de l'Acte général de Berlin de 1885 qui prévoyait la neutralisation en temps de guerre des colonies de l'Afrique tropicale, le gouvernement belge avait proposé aux Alliés, au début du mois d'août, d'offrir à l'Allemagne que toutes les colonies et protectorats des belligérants, situés dans cette partie du continent africain, fussent déclarés neutres. Mais cette proposition n'eut pas de suite et il faut bien reconnaître qu'il aurait pu difficilement en être autrement.

La guerre se propagea spontanément aux colonies, où, de part et d'autre, les Européens coururent aux armes. Au surplus, il ne faut pas oublier que les croiseurs allemands menaient la guerre de course sur toutes les mers du monde et il n'est pas douteux que si l'on avait laissé les Allemands en possession paisible de

leurs colonies, leurs navires de guerre n'auraient pas manqué de s'en servir comme bases de ravitaillement.

Pourquoi, les ayant conquises, les Alliés n'ont-ils pas, à la paix, rendu à l'Allemagne ses colonies? Pareil geste n'aurait-il pas été de bonne politique? On rappelle volontiers à ce propos que dans les années qui suivirent la guerre de 1870-1871, Bismarck se garda de contrarier la nouvelle expansion coloniale de la France. Il l'eût plutôt favorisée, considérant qu'occupée en Tunisie, en Indo-Chine, à Madagascar et ailleurs, la France penserait à autre chose qu'à une guerre de revanche en Europe.

Il convient de rappeler ici quelles étaient, avant la guerre, les aspirations coloniales de l'Allemagne et les actes par lesquels elle les manifesta.

Entrée tard dans la voie de la colonisation, alors que d'autres Etats s'étaient déjà installés dans les meilleures parties du monde, elle avait dû se contenter de prendre possession des pays dont ses devanciers s'étaient désintéressés en raison de leur pauvreté présumée, et de quelques territoires relativement exigus qui étaient restés en dehors du mouvement colonial général. Il n'exista donc jamais un empire colonial allemand constituant un ensemble ou relativement groupé. Ces colonies allemandes étaient dispersées en Océanie et sur toute la périphérie de l'Afrique. Parmi elles, seuls, l'Afrique Orientale allemande, le Sud-Ouest africain et le Cameroun étaient relativement étendus; encore ne pouvaient-ils se comparer, sous ce rapport, au Congo belge, encore moins à l'ensemble des possessions françaises de la Côte occidentale d'Afrique et aux deux blocs des colonies, protectorats et dominions britanniques de l'Est Africain et de l'Afrique Australe. Du point de vue économique aussi leurs perspectives paraissaient limitées. Pour ces raisons l'Allemagne estima ne pas pouvoir s'en contenter et elle conçut bientôt l'ambition de se constituer en Afrique tropicale un vaste empire colonial continu, par l'acquisition des territoires appartenant à d'autres puissances qui séparaient ses trois principales possessions africaines.

Au cours des dernières années qui précédèrent la guerre, l'Allemagne mit au service de cette ambition une politique extrêmement active et nettement agressive.

Je ne vous ferai pas le récit détaillé de ce que fut durant les dix dernières années précédant la guerre la politique coloniale de l'Allemagne. Je me contenterai de rappeler l'acte le plus caractéristique de cette politique, à savoir l'intervention de l'Allemagne dans la question marocaine, et ce que fut notre propre expérience, à nous Belges, en tant que voisins de l'Allemagne en Afrique.

A la suite de l'accord franco-britannique de 1904 par lequel la France se désintéressa de l'Egypte tandis que l'Angleterre laissait aux Français les mains libres au Maroc, ces derniers entamèrent l'œuvre qui devait conduire finalement à l'établissement du protectorat français sur l'empire chrétien. A cette époque, le Maroc indépendant était théoriquement ouvert aux entreprises des ressortissants de tous les pays européens, quoique en pratique l'état d'anarchie qui prévalait généralement dans ce pays ne fut pas pour les favoriser. L'Allemagne s'érigea en championne de la porte ouverte au Maroc et s'appliqua à contrecarrer l'action française. La question fut finalement portée devant la Conférence internationale qui se tint à Algésiras en 1911. A Algésiras, l'Allemagne fut mise en échec par la France activement soutenue par l'Angleterre et la France obtint les coudées franches au Maroc.

Au cours de la Conférence d'Algésiras, lorsqu'elle eut compris que, du côté du Maroc, elle n'avait rien à espérer, l'Allemagne se montra disposée à abandonner ses prétentions contre la cession du Congo français, l'Afrique Equatoriale française comme on l'appelle aujourd'hui. On n'alla pas jusque là, mais les Français cédèrent

La bière
du connaisseur
exigeant



PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS
PARTICULIÈREMENT
RECOMMANDABLES

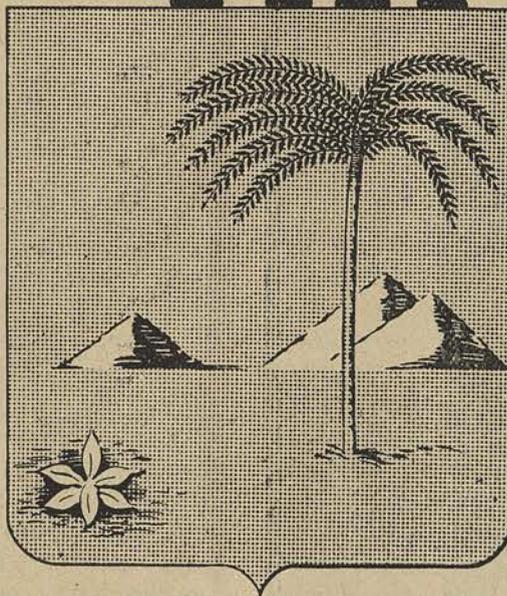
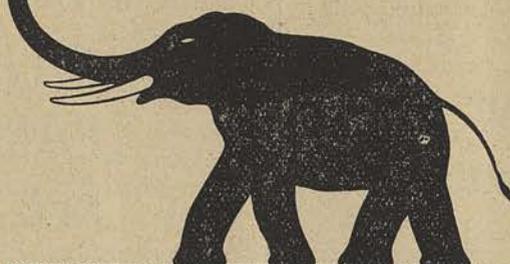
	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout.
VINS DE TABLE				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	5.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
BORDEAUX ROUGES				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emilion, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
** Château Marquis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BORDEAUX BLANCS				
** Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
* Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BEAUJOLAIS MACONNAIS				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
BOURGOGNES				
Grand vin de Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercurey, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
ORIGINE CONTROLEE ETAMPE RHONE				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
MOSELLE RHIN				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumilch	26.50	25.—	23.—	21.—
VINS DE LIQUEURS				
Malaga Agulo	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
PORTOS				
* Porto Agulo, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Agulo, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
** Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
CHAMPAGNE				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
VIN MOUSSEUX				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES

EXPEDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE
TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

ÔTE D'OR



1883

**LE BON
CHOCOLAT BELGE**

**QUINZIÈME CONCOURS
DE FAMILLES NOMBREUSES**

**LE 25 DÉCEMBRE 1938 DEUX CENTS PRIX DE
500Fr. SERONT DISTRIBUÉS À DEUX CENTS
FAMILLES NOMBREUSES DE BELGIQUE**

**POUR LES MEMBRES DE LA LIGUE DES
FAMILLES NOMBREUSES, 30 CARTONS PRIMES
DU BON CHOCOLAT "CÔTE D'OR" DONNENT DROIT:
1° À UN PAQUET "CÔTE D'OR" FONDANT OU LAIT DE 425 GR.
2° AU SUPERBE COFFRET JUBILÉ CONTENANT 700 GR. BONBONS FINS**

néanmoins aux Allemands deux étroites bandes de territoire qui, à travers le Congo français, établirent le contact entre le Cameroun allemand et le Congo belge. Les possessions allemandes touchaient désormais la frontière du Congo belge en deux points : aux confluent de la rivière Lobaye et de l'Ubangi, et de la Sangha et du fleuve Congo. L'Allemagne désira réunir l'extrémité de ces deux antennes en plaçant sous son contrôle la section du cours de l'Ubangi qui les séparait. Le gouvernement de Paris, avait été dans la voie des concessions, jusqu'à l'extrême limite qu'admettrait son opinion publique. Son chef, M. Caillaux, entreprit le gouvernement belge, en vue de l'amener à consentir, au détriment du Congo, un abandon de territoire qui eût permis de donner satisfaction à l'Allemagne.

L'argument était déjà que le maintien de la paix générale valait que chacun fit quelque sacrifice pour l'assurer.

Le secret de ces négociations fut bien gardé; en Belgique le public n'en eut pas connaissance. Elles n'aboutirent pas : le Cabinet de Bruxelles refusa finalement de faire les frais d'une combinaison qui eût porté atteinte au principe de l'intégrité de notre domaine colonial, et les choses en restèrent là.

Cette solution inattendue du conflit marocain l'avait d'ailleurs alerté et il est de fait que, portées sur la carte, les deux antennes projetées par le Cameroun jusqu'au Congo et à l'Ubangi, apparaissaient comme les indicateurs de la direction dans laquelle se portaient définitivement les ambitions coloniales allemandes : C'était le Congo belge qui était manifestement visé.

Nous ne nous étions pas mépris sur la signification de l'événement. En mars 1914, le Secrétaire d'État von Jagow déclarait à Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, qu'il était nécessaire que l'Allemagne parvînt à s'entendre avec la France et la Grande-Bretagne sur la répartition des territoires coloniaux d'Afrique entre ces trois puissances. « C'est aux dépens de la Belgique que notre accord devrait se conclure », disait-il. D'ailleurs, seules, les grandes puissances se trouvaient en situation de pouvoir coloniser et au surplus même en Europe les petits Etats étaient destinés à disparaître?

Au début du mois d'août 1914, après l'échec de sa proposition de neutralisation de toute l'Afrique tropicale, le gouvernement belge ordonna à ses troupes coloniales d'observer sur les frontières communes du Congo et de l'Est-Africain allemand une attitude strictement défensive. Quelques semaines plus tard, les Allemands attaquaient le Congo belge, dans le but évident de créer une carte de guerre qui leur aurait permis de poser la question du Congo à la paix.

Pendant cette même période précédant la Grande Guerre l'Allemagne avait multiplié les sollicitations auprès de la Grande-Bretagne pour que celle-ci admît que l'Angola portugais fût considéré comme sphère d'influence allemande et la Grande-Bretagne avait eu la faiblesse d'y consentir.

L'ensemble de ces faits découvrait un programme dont la réalisation aurait mis l'Allemagne en possession d'un énorme domaine colonial formé de ses anciennes colonies de l'Est Africain, du Sud-Ouest, du Cameroun, complété par le Congo belge et l'Angola. Cet empire n'eût présenté qu'une enclave, l'Afrique Equatoriale française, et celle-ci aurait été absorbée à la première occasion. L'Allemagne eût ainsi dominé tout le centre africain avec le réseau de ses grandes voies fluviales, les nœuds des chemins de fer internationaux qui sont appelés à y converger, le cours entier du Congo et le cours supérieur du Nil. La réalisation de cet objectif politique grandiose eût permis des développements infinis : maîtresse de toute l'Afrique Equatoriale, d'un océan à l'autre, l'Allemagne eût pesé d'une part sur le Soudan et, par le Soudan, sur l'Egypte, d'autre part à travers les deux Rhodésies sur l'Union Sud-Africaine.

Il se comprend que la révélation de pareilles ambitions devait, au moment du Traité de Versailles, déterminer l'accord unanime de toutes les puissances que la politique coloniale allemande avait tour à tour inquiétées ou menacées, sur la nécessité d'écarter l'Allemagne de l'Afrique dans l'intérêt de la paix générale et dans l'intérêt du développement paisible de la colonisation africaine en particulier. De ces puissances, la plus ardente en faveur de cette mesure de préservation fut certainement l'Union Sud-Africaine. Il en fut de même de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande lorsqu'il s'agit de fixer le sort de la Nouvelle-Guinée et de Samoa. On eut toutes les peines du monde à amener ces trois dominions à renoncer à l'annexion pure et simple des colonies allemandes qu'ils avaient conquises.

Lloyd George s'efforça de les convertir aux idées du Président Wilson qui voulait que tous les territoires conquis fussent tenus par les vainqueurs, non pas au titre de souveraineté, mais au titre de fidéi-commis conféré par l'humanité tout entière. Pour ce qui les concernait, les dominions britanniques n'appréciaient ni le désintéressement ni le caractère pratique de pareilles solutions. En désespoir de cause, Lloyd George se décida à mettre leurs représentants directement en présence du président américain.

M. Winston Churchill a fait de cette mémorable entrevue un récit coloré : « Le 23 janvier, écrit-il, M. Lloyd George présenta au Conseil des Dix les premiers ministres du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud. Les voici, armés de la panoplie de la démocratie, de leurs services de guerre, de leur jeune nationalité : Borden avec, derrière lui, l'immense Canada anglais et français; Massey, de Nouvelle-Zélande, chevalier sans peur et sans reproche de la cause commune; Hughes, le vibrant premier ministre travailliste d'Australie; le grand et rude Botha; Smuts, le philosophe aux dons persuasifs. Les voici, plus lourds d'avenir encore que de présent. Il n'était pas facile de les mettre de côté. Il ne s'agissait plus de l'Angleterre de George III, de diplomates européens aux phrases arrondies, d'aristocrates obscurantistes du Vieux Monde. Voici les Pères Pèlerins, langues rudes et vastes terres. Wilson ne fut pas insensible à leur apparence. Ce n'était pas pour moraliser ces gens-là qu'il avait traversé l'Atlantique. Mais il avait sa cause à défendre, et c'était une grande cause.

» Un débat ardu s'ensuivit. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Afrique déclarèrent qu'ils voulaient garder les territoires conquis sur les Allemands et le Canada se rangea à leurs côtés. « Entendez-vous dire, Monsieur Hughes, demanda le Président, que l'Australie, dans certaines circonstances, se mettrait en opposition avec l'ensemble du monde civilisé? » M. Hughes, très sourd, avait un instrument semblable à une mitrailleuse et grâce auquel il entendait tout ce qu'il voulait. Il répondit sèchement : « C'est à peu près cela, monsieur le Président. » La diplomatie de Borden et de Botha, dans la coulisse, amena enfin les chefs des dominions à consentir à voiler leur souveraineté sous le nom de mandat et M. Wilson fut heureux d'accepter cette fiction.

» Toute cette discussion, continue Winston Churchill, avait été fort agréable à M. Clemenceau. Pour la première fois, il entendait exprimer avec une candeur débridée les sentiments de son propre cœur. Ses yeux rayonnaient en regardant M. Hughes. Il ponctuait chacune de ses phrases avec un délice non dissimulé. « Amenez vos sauvages », avait-il dit à M. Lloyd George. Et à l'Australien : « Monsieur Hughes, on m'a dit que vous avez été cannibale dans votre jeunesse. » « Ma foi, monsieur le Président, répondit le Premier ministre, cela est fort exagéré. » Cette réunion fut un événement du Conseil des Dix. »

L'attitude adoptée par les dominions lorsqu'il s'agit de fixer le sort des colonies allemandes est à retenir. Elle fait prévoir

l'une des difficultés à laquelle se heurterait à présent tout projet de les restituer à l'Allemagne.

De tout ceci il apparaît clairement que la perte de ses colonies fut pour l'Allemagne la sanction de ses propres fautes : personne ne voulut plus de son voisinage en quelque point du monde que ce fût.

L'abandon par l'Allemagne de ses colonies fut l'un des moyens imaginés en 1919 pour limiter les causes possibles de guerre et empêcher qu'une nouvelle guerre s'étende une fois de plus à l'Afrique et à toutes les mers du globe.

* * *

Certains se demanderont, malgré tout, si ce ne fut pas une erreur d'avoir enlevé ses colonies à un grand pays comme l'Allemagne possédant une population surabondante et une industrie développée?

Pour se faire une opinion à cet égard, il convient d'apprécier la qualité des arguments que l'Allemagne a mis successivement en avant pour justifier son droit de rentrer en possession des territoires d'outre-mer que lui enleva le Traité de Paix.

Ceux de ces arguments les plus fréquemment reproduits se trouvaient déjà exprimés dans la note du 29 mai 1919 contenant les contre-propositions allemandes au projet du traité qui venait d'être communiqué aux délégués allemands à Versailles : « La possession de colonies allemandes, était-il dit dans cette note, est nécessaire encore plus à l'Allemagne dans l'avenir que dans le passé, ne serait-ce que parce qu'en raison de sa situation défavorable sur le marché il est indispensable qu'elle ait la possibilité de se procurer les matières premières nécessaires à son économie politique, autant que possible dans des colonies qui lui appartiennent. L'Allemagne a également besoin de ses colonies en tant que débouchés pour son industrie... et pour avoir des terres de colonisation pour une partie au moins de l'excédent de sa population. »

Tels sont les trois arguments que l'Allemagne a longtemps évoqués à l'appui de sa revendication coloniale. Ils ont été si fréquemment rencontrés que je ne vous imposerai pas d'en entendre ici une fois de plus la réfutation. Il est manifeste qu'appliquée aux anciennes colonies allemandes qui n'étaient en définitive que les laissés-pour-compte des mouvements coloniaux précédents, ils n'avaient qu'une valeur très limitée. Ces territoires, malgré les progrès de la médecine et de l'hygiène tropicales, ne présentent pas les conditions climatiques permettant l'établissement à demeure d'un nombre appréciable d'Européens. Ils renferment d'ailleurs des populations indigènes qui, dans toutes les régions susceptibles de nourrir des hommes, croissent en nombre et dont les droits doivent être respectés. Les marchés qu'ils offrent aux produits européens sont extrêmement limités et en tant que sources de matières premières ils ne présentent qu'une minime importance. Il a été établi que si, aujourd'hui, l'Allemagne rentrait en possession de toutes ses colonies d'avant-guerre, l'avantage que son économie recueillerait du fait de la disposition des matières premières qu'elles sont susceptibles de fournir se chiffrerait par 12 millions de marks tout au plus, soit 2 % de ses importations actuelles.

La faiblesse de ces trois arguments était si évidente qu'ils ne forment plus exclusivement le thème que l'on développe en Allemagne. Lorsqu'il était chancelier, von Papen déclara que l'Allemagne devait reprendre sa place au soleil moralement, politiquement et économiquement. « Mais pour cela, affirma-t-il, il faut que les anciennes colonies du Reich soient restituées. » C'est aussi von Papen qui parla le premier de l'égalité en matière coloniale. L'égalité des droits dans le domaine colonial fut évo-

quée après lui par le chancelier Hitler dans son memorandum du 7 mars 1936.

Lorsque l'Allemagne, visant les clauses de désarmement du Traité de Versailles et de la démilitarisation de la zone rhénane, parlait d'égalité des droits dans le domaine de la souveraineté, l'argument n'était pas sans faire impression. La même expression employée à propos des colonies apparaît comme vide de sens, car si tout Etat possède, par définition, la plénitude de la souveraineté, tous les Etats ne possèdent pas nécessairement des colonies. L'Allemagne en particulier avait réalisé son unité et déjà atteint le faite de la puissance qu'elle ne songeait pas à se faire des colonies et s'il n'avait dépendu que du prince de Bismarck elle n'en aurait jamais eues.

Le principe de l'égalité des droits implique que tous les pays indistinctement possèderaient une sorte de droit naturel à disposer des mêmes avantages. Le bon sens proteste contre pareille thèse qui se confond avec cette doctrine de la nécessité chère aux théoriciens allemands et qui tend à reconnaître à l'Allemagne une sorte de droit éminent sur toutes les commodités dont elle est naturellement dépourvue. Les Etats sont tels que les ont faits la nature, les circonstances historiques, le génie de leurs habitants. Appliquée aux peuples, la théorie de l'égalité du point de départ, avec le droit de faire rectifier les inégalités originelles, conduirait au trouble universel permanent : les pays au sol stérile auraient un droit sur les terres fertiles que d'autres détiennent; ceux qui sont situés au centre des continents seraient fondés à réclamer un accès à la mer. La détention de dépôts d'un minerai essentiel constituerait un privilège intolérable.

Le principe de l'égalité des droits, comme les arguments d'ordre économique, ont cessé de former le thème de la réclamation allemande et la restitution des colonies est devenue aujourd'hui une question d'honneur. En la transposant du plan juridique dans le domaine du sentiment, on rendait superflue toute justification.

Les flottements qu'a subis la thèse allemande donne l'impression que l'Allemagne a constamment hésité à formuler la vraie raison qui lui fait désirer de recouvrer ses colonies et justifie pleinement le soupçon que l'Allemagne désire posséder en pleine souveraineté des territoires d'outre-mer parce qu'elle y voit un moyen de domination.

Mein Kampf n'a que des sarcasmes à l'endroit de la politique coloniale allemande d'avant-guerre. Dans les conclusions de cet ouvrage on trouve formulée l'annonce de l'orientation que le régime national-socialiste entendait donner à la politique extérieure. « Nous commençons, écrivait M. Hitler, là où on avait fini il y a 600 ans. Nous arrêtons l'éternelle marche des Germains vers le Sud (entendez l'Italie) et vers l'Ouest de l'Europe (la France) et nous jetons nos regards sur l'Est. Nous mettons un terme à la politique coloniale et commerciale d'avant-guerre et nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir. Si nous parlons aujourd'hui de nouvelles terres, nous ne saurions penser d'abord qu'à la Russie et aux pays limitrophes qui en dépendent. »

Toute la politique poursuivie — et en partie déjà réalisée — par le III^e Reich est définie et ses buts précisés dans ce livre extraordinaire. Extraordinaire en ce sens que c'est un fait sans précédent que de trouver imprimé noir sur blanc et mis à la portée de tous l'énoncé des buts immédiats et lointains d'une politique qui se propose de se développer dans le mépris des droits des Etats qu'elle vise à déposséder ou à anéantir.

Si après avoir formellement condamné la politique coloniale, d'avant-guerre, le III^e Reich la reprenait pour son compte, il tournerait le dos au but essentiel que son chef n'a cessé de désigner aux efforts du peuple allemand et pour lesquels il n'hésite pas à lui demander tous les sacrifices. Ce but c'est la conquête

de la terre. Le glaive n'a pas d'autre mission, écrit encore M. Hitler, que de « livrer la terre au travail laborieux de la charrue allemande ». Et la terre qui attend la charrue allemande ne se trouve ni aux antipodes, ni en Afrique.

Lorsqu'on réfléchit, on ne peut se défendre de penser que la revendication coloniale allemande n'est autre chose qu'une diversion. Soit qu'à défaut de pouvoir la réaliser, par le fait seul d'avoir réussi à la faire prendre un instant en considération, on espère se créer un titre à des compensations, soit que le III^e Reich poursuive effectivement la restitution de ses anciennes colonies en raison de l'intérêt qu'elles offrent du point de vue stratégique pour prévenir de la part de la France et de l'Angleterre toute intervention tendant à contrecarrer la poursuite du but principal : la marche vers l'Est.

Le temps résoudra l'énigme qui se pose aujourd'hui. En attendant, les deux suppositions sont permises. Il en est une troisième que, pour ma part, j'exclus, à savoir que l'Allemagne revendiquerait ses colonies pour satisfaire ses besoins économiques. Si tel était le cas, elle laisserait entendre — et ceci deviendrait singulièrement inquiétant pour nous, Belges — qu'au besoin elle se contenterait de recevoir, en compensation pour la perte de domaines pauvres et dispersés, un territoire mieux doté par la nature et formant un ensemble. Elle n'insisterait pas comme le fait actuellement la propagande allemande sur ce que *l'Allemagne ne revendique rien d'autre que les colonies qui lui appartenaient naguère*.

Si cette dernière prétention s'affirmait, il faudrait s'attendre à des oppositions irréductibles. Ce n'est pas que nous attachions une signification définitive aux déclarations des hommes d'Etat. Après la violation du Pacte rhénan, n'avait-on pas déclaré que Strasbourg ne demeurerait pas sous le canon allemand, plus récemment que la France remplirait jusqu'au bout les obligations dérivant de son traité avec la Tchécoslovaquie, que la Grande-Bretagne restait dans ses traditions historiques en s'érigeant en protectrice des petites nations qui veulent vivre. Ce qui dans le cas présent autorise à escompter une résistance à laquelle nous ne sommes plus habitués, c'est l'importance essentielle des intérêts français et britanniques que compromettrait la restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies et, tout pareillement, toute autre solution territoriale du problème colonial.

Au lendemain de Munich, lorsque, parvenu au sommet de ses illusions, Sir Neville Chamberlain crut avoir — au prix que l'on sait — donné une base solide à la pacification générale de l'Europe, le problème colonial, jusqu'alors dépassé par les questions européennes, apparut au premier plan. Fut-il abordé de front à Berchtesgaden, à Godesberg ou à Munich? On l'ignore. Le Premier ministre britannique laissa-t-il échapper à ce sujet quelque demi-promesse? Il est permis de le supposer, sinon le Führer se serait-il cru autorisé à déclarer qu'il attendait les propositions anglaises et françaises.

Si le chef du gouvernement britannique s'était imprudemment avancé sur ce terrain, encore faudrait-il lui rendre cette justice qu'il s'est résolument dégagé dès l'instant où il se rendit compte dans quel fagot d'épines il avait introduit la main.

Il a suffi que l'on reparlât du problème colonial pour jeter l'émoi dans l'Empire? L'Union Sud-Africaine déclara sans ambages qu'elle n'entendait revoir l'Allemagne ni dans le Sud-Ouest Africain, ni dans l'ancien Est Africain allemand, aujourd'hui Tanganika Territory. Par sa position géographique, elle a le privilège de ne pas devoir être nécessairement impliquée dans les difficultés politiques où se débat l'Europe. Elle repousse toute combinaison qui l'obligerait à se mettre en état de défense vis-à-vis d'un voisin puissant et toujours insatisfait. L'Australie et la Nouvelle-Zélande n'envisagent point le retour à l'Allemagne

de la Nouvelle-Guinée et de Samoa qu'elles administrent sous mandat de la S. D. N.; le Japon les inquiète suffisamment pour qu'elles ne souhaitent point voir l'Allemagne reprendre pied dans le Pacifique. Les colons de l'Est Africain ont tenu des meetings et, accoutumés de parler net comme sont les gens de cette sorte, ils ont annoncé l'intention de prendre les armes si les Allemands revenaient dans le Tanganika Territory. L'importante communauté indienne établie dans ce même territoire a fait entendre un langage analogue. Il n'est pas jusqu'aux noirs relativement évolués de la Nigérie qui n'aient envoyé leurs protestations à Londres et l'on sait combien le sentiment anglais répugne à l'idée qu'il puisse être disposé contre leur gré du sort de sujets britanniques à quelque race qu'ils appartiennent.

Mais les plus graves avertissements sont probablement venus des organes responsables de la défense impériale.

Le développement de la puissance navale et de l'aéronautique de guerre italiennes rend douteuse la possibilité pour la flotte britannique de maintenir, en temps de guerre, le libre usage de la route impériale qui, par la Méditerranée, constitue la voie de communication directe entre la métropole, l'Inde et les dominions du Pacifique. La nécessité de convoier les navires marchands immobiliserait un si grand nombre d'unités que le pavillon de guerre britannique devrait être retiré des autres mers du globe. Aussi les experts navals envisagent-ils, dans le cas d'une guerre où l'Italie se trouverait dans le camp opposé, la fermeture de la Méditerranée à ses deux extrémités. La Méditerranée deviendrait un terrain de manœuvre où évolueraient les escadres adverses et d'où serait exclu tout trafic commercial. Dans cette hypothèse, l'ancienne route des Indes passant par le Cap de Bonne-Espérance se substituerait à la route impériale actuelle. Déjà l'amirauté a entrepris de jalonner la route contournant l'Afrique de points d'escale protégés et de bases navales. D'importants travaux sont en cours à Sierra-Leone et l'Union Sud-Africaine a concédé à l'amirauté la disposition exclusive d'une rade destinée à fournir une seconde base à l'entrée de l'océan Indien. Dakar et Pointe-Noire, à l'allié français, complèteraient ces « échelles de l'Atlantique ».

Et voici qu'au moment précis où la politique navale de l'Angleterre doit faire face à ces nouvelles nécessités, se produit la revendication allemande. La baie de Douala, au Cameroun, présente les conditions idéales pour l'établissement d'une base de sous-marins et le Cameroun est assez vaste et offre assez de ressources pour que cette base soit à l'abri d'un coup de main. Le Sud-Ouest Africain ne présente pas de rade naturelle, mais rien n'empêcherait d'y installer une base d'aviation. Sur l'océan Indien, Dar-es-Salam est un port médiocre, mais la rivière Rufigi — où le croiseur allemand *Königsberg* trouva refuge pendant la Grande Guerre — serait aisément transformée en une autre base pour les sous-marins et les petites unités.

Ainsi, l'Allemagne rentrant en possession de ses anciennes colonies, la nouvelle voie de communication sur laquelle repose la confiance de l'Empire pour la raison que sa puissance navale lui en assure le contrôle absolu, se trouverait à son tour dominée par un adversaire éventuel sur tous les points de son parcours.

Que signifierait pour la France la restitution des anciennes colonies allemandes? Le bloc de la France africaine se trouverait coupé en deux tronçons. Le Cameroun redevenu allemand ne se trouverait plus qu'à un millier de kilomètres à peine de la Tripolitaine. Rien n'est plus facile pour une aviation contemporaine que de franchir une telle distance même au-dessus des solitudes sahariennes. Une liaison effective s'établirait aussitôt entre le Cameroun allemand et l'Allemagne par le Tchad, la Tripolitaine et l'Italie. L'axe Berlin-Rome se prolongerait jusqu'au cœur de l'Afrique, pour aboutir au fond du golfe de

Guinée, à une position presque inexpugnable d'où le Reich menacerait les communications tant continentales que maritimes entre la France et ses colonies africaines,

Depuis que la France a perdu en Europe le rang auquel l'avait porté la victoire, la possession de son empire colonial a pris une importance plus grande que jamais du point de vue de la conservation de son rang de grande puissance mondiale. Les événements européens ont compromis son prestige en Syrie, l'influence exercée par les extrémistes sur ses derniers gouvernements a eu de graves répercussions morales en Indo-Chine. L'Afrique est aujourd'hui sa réserve coloniale la plus sûre. La France prendrait-elle son parti de ce qu'après celui que représentaient ses alliances, cet autre élément de sa grandeur et de sa sécurité soit à son tour compromis?

C'est l'ensemble de ces considérations qui tend à imposer la conviction qu'en aspirant à recouvrer ses anciennes colonies, le Reich poursuit avant tout le but de forcer la Grande-Bretagne et la France à la neutralité, en créant une grave menace sur leurs communications impériales aux fins d'obtenir par l'intimidation libre carrière en Europe centrale et orientale. Le chancelier Hitler resterait ainsi fidèle à la politique qu'il a tracée à son peuple et les prétentions coloniales ne seraient qu'un moyen de servir la poursuite des buts essentiels de cette politique. Après avoir rejeté et bloqué les grandes puissances occidentales au delà du Rhin, il les bloquerait sur l'Atlantique.

Si les mandats sur les anciennes colonies allemandes ont été effectivement déferés par la Société des Nations, ce n'est pas à la Société des Nations, mais aux principales puissances alliées et associées qu'en vertu de l'article 119 du Traité de Versailles, l'Allemagne a renoncé à ses droits sur ses possessions d'outre-mer. Si donc on envisagerait sérieusement de porter atteinte à l'état de choses créé en 1919, « l'associé » aurait son mot à dire. Il ne peut être indifférent aux Etats-Unis que l'Allemagne s'installe sur l'autre rive de l'Atlantique. Si le projet prenait corps, des objections tout aussi décisives pourraient surgir de ce côté et il serait difficile de décider les Etats-Unis à sacrifier aux intérêts de l'Europe leur sécurité et l'influence sans partage qu'ils entendent exercer sur le continent américain.

Ainsi que l'a écrit très justement l'un de nos meilleurs critiques militaires : « Ce qui en réalité domine tyranniquement le problème des colonies et le rend presque insoluble, c'est celui de la confiance. C'est la crainte de l'Allemagne qui fait qu'on se préoccupe de lui rendre ses anciennes terres, c'est elle aussi qui fait qu'on n'ose les lui rendre (1). »

On objectera peut-être qu'en même temps qu'on restituerait à l'Allemagne ses anciennes colonies, on pourrait prendre des précautions. Certes, l'Allemagne prendrait tous les engagements qui lui seraient demandés, elle adhérerait au désarmement général de l'Afrique noire, promettait de ne point créer dans ses possessions des bases navales et aériennes, de respecter désormais le bien d'autrui. L'Allemagne prendrait tous ces engagements. Oserait-on affirmer qu'elle les tiendrait? Ne pratique-t-elle pas la doctrine de Treitschke qui veut que nul Etat ne peut lier sa volonté future vis-à-vis d'un autre, de sorte que c'est toujours en réservant mentalement sa liberté qu'il signe un contrat. Cette doctrine qu'un de ses juristes exprimait dans les termes suivants : « Un traité n'étant que l'expression formulée du rapport de puissance à un moment donné entre deux Etats, si le rapport change et que l'intérêt véritable ou simplement supposé de l'un des Etats demande d'autres stipulations, c'est le devoir strict de ses gouvernants de ne reculer devant aucun moyen pour les

(1) « L'Importance statistique des colonies allemandes » par le colonel REQUETTE.

obtenir. » Pour ceux qui traitent avec l'Allemagne, un traité est un contrat; pour l'Allemagne, un traité est un constat. Ce n'est pas un des moindres obstacles que rencontre tout règlement avec elle.

* * *

Si la restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies devait réellement déterminer la pacification générale de l'Europe, pareil bienfait mériterait d'être payé d'un gros prix. Le résultat justifierait que toutes les puissances coloniales, pour le réaliser, se montrent prêtes à consentir des sacrifices. Le croire serait se leurrer d'une dangereuse illusion. Avant la guerre on nous tenait déjà le même langage. « Sans colonies, disait von Jagow à Jules Cambon, l'Allemagne ne peut que troubler la paix de l'Europe. » *Sans colonies*. Et l'Allemagne possédait alors tous les territoires dont elle réclame la restitution comme une garantie de paix.

Je me suis attaché à faire ressortir les difficultés que présente la solution d'un problème international simple en apparence, à souligner l'importance des intérêts qu'il implique.

Félicitons-nous, Messieurs, de ce que les obstacles qui se dressent sur cette voie permettent d'espérer que l'on ne s'y engage pas davantage. Car il n'y a pas à se le dissimuler, si l'Allemagne revenait en Afrique, la question du Congo belge se poserait tôt ou tard comme elle avait été posée, du fait de l'Allemagne, avant 1914.

PIERRE ORTS,
Ministre plénipotentiaire.

Conférences Cardinal Mercier

GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

20^e ANNÉE

ET

Grandes Conférences Littéraires

12^e ANNÉE

Les prochaines conférences seront faites :

le **mardi 13 décembre**, à 5 heures (Salle Patria), par

M. René BENJAMIN

de l'Académie Goncourt.

SUJET :

L'Académie Goncourt

(Essai d'un tableau de corporation.)

le **samedi 17 décembre**, à 5 heures (Salle Patria), par

M. Albert RIVAUD

membre de l'Institut, professeur en Sorbonne, à l'Ecole de guerre et au Centre des Hautes Etudes Militaires de l'Armée française.

SUJET :

L'Allemagne hitlérienne...

Des cartes (10 et 20 francs) pour ces séances sont en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, et à la *Nation Belge*, 50, place de Brouckère

EN ÉGYPTÉ

Chez les Pères du désert⁽¹⁾

Ouadi Natroun

Baedeker est un âne. J'ai failli, à cause de lui, rater la chose la plus intéressante de l'Égypte, pour moi du moins, après Matariyeh. Il y a trois Égypte : la vieille, celle des Pharaons; la moderne, celle des Arabes; et, entre les deux, sur une période de cinq à six siècles, une Égypte chrétienne. Et celle-ci présente un des plus extraordinaires spectacles de l'histoire : l'institution et les débuts du monachisme.

Ceux de ma génération (ceux d'avant le cinéma) ont encore lu dans leur jeunesse les vies des Pères du désert. Ils se sont exaltés à ces récits merveilleux. La Thébaine, Tabenne, les déserts de Nitrie et de Scéthé : quelles visions évoquaient ces noms! Mon Dieu! ce que j'ai rêvé à ces hommes prodigieux, Paul de Thèbes, Antoine, Macaire, Pacôme, à leurs solitudes, à leurs pénitences, à leur vie surhumaine! Je donnerais tout au monde pour voir une de ces « Celles » où ils ont livré de tels combats. Mais ils n'ont construit, eux, ni temples ni pyramides. J'ai lu que de leurs monastères il ne restait nulle trace. Et, de fait, je ne trouve rien dans les guides.

Pourtant il y a cette ruine inattendue que j'ai vue l'autre jour à Saqqâra. Mais ce n'est déjà plus de la bonne époque. Et trop proche des terres habitées. Je songe à ces solitudes qu'on n'atteignait qu'après des journées de marche dans le désert...

Or l'autre jour, après le déjeuner chez M. de l'Escaille, celui-ci me dit :

- Vous devriez aller voir l'Ouadi Natroun.
- Qu'est-ce que c'est?
- Les lacs de nitrate et les monastères coptes.
- Peuh! cela ne m'intéresse pas, les monastères coptes, ni les nitrates.

— Comment! les monastères des anciens moines d'Égypte, le fameux désert de Nitrie...

Mon sang ne fait qu'un tour :

- Quoi? Nitrie? C'est cela, l'Ouadi Natroun?
- Mais oui, Nitrie, et Scéthé, le pays des grands anachorètes!
- Oh! oh!... Oui, bien sûr que je voudrais voir cela. Comment y arrive-t-on?

— Ce n'est pas des plus facile par exemple : cent kilomètres à faire dans le désert. Le seul moyen pratique est d'avoir une de ces voitures spéciales qu'on appelle auto de désert, ou voiture de sable. Dernièrement l'évêque d'Alexandrie a voulu s'y rendre dans une voiture ordinaire : il est resté ensablé en plein désert et on a dû organiser une expédition de secours.

La tentation est entrée en moi. Elle grandit à mesure que le ministre me montre les photos qu'il a rapportées de là-bas. Rentré chez moi, je ne fais qu'un bond sur le Baedeker. Oh! le traître! Je finis par y découvrir, noyé dans un petit texte, quelques pauvres lignes sur l'Ouadi Natroun; et à peine une allusion au passé. Hachette, lui, dans son Guide Bleu, n'en parle même pas, non plus que de Matariyeh. Pensent-ils donc qu'il n'y a plus de chrétiens? Et les innombrables pèlerins de Terre-Sainte qui passent par l'Égypte?

Comme je fais part de mon indignation au Père Augustin, je vois ses yeux pétiller :

- Ça vous intéresserait vraiment de voir cela?
 - Comment donc! Plus que les pyramides, tenez.
- Un sourire illumine sa barbe.

Quelle chose admirable que d'avoir des amis! Deux jours plus tard il m'annonce triomphant que le directeur des usines de nitrates met à notre disposition son auto de désert et que tout est prévu pour l'expédition. Dieu les bénisse, l'un et l'autre!

Le jour venu, comme nous nous disposons à embarquer, voici qu'arrive le Père Englebert. Aussitôt il décrète qu'il accompagne. Eh! diable... On a beau lui faire observer qu'il n'y a place que pour quatre, chauffeur compris, que c'est complet, que, vu ses dimensions, il représente une place et demie; quand il a une idée en tête, cette idée s'exécute, voilà! On ne peut du reste lui refuser ce plaisir... On décide donc de le prendre en charge : il constituera l'élément pénitence — ce n'est pas plus mal pour visiter le pays des grands pénitents : il créera l'atmosphère... Par contre on bourre l'auto d'une quantité de victuailles qui, me semble-t-il, n'a rien de pénitentiel. C'est cette excellente M^{me} Gavignet qui a voulu être notre mère nourricière pour la circonstance. Je serais un monstre de ne pas mettre son nom à mon tableau d'honneur, colonne gastronomie — en attendant mieux. Malgré les sourires et les conseils, je me suis muni, quant à moi, des deux gros volumes des *Saints d'Égypte* du P. Cheneau.

Par le désert

Nous repassons devant les pyramides. J'ai beau les boudier, elles se vengent majestueusement de mon dédain en me forçant à les regarder. Dès qu'elles apparaissent, c'est fini : il n'y a plus qu'elles. Elles s'imposent, par leur simple grandeur, par leur gigantesque et lumineuse géométrie; et puis il y a les quarante siècles (quarante-sept), et l'énigme persistante de ces faces muettes...

A hauteur de Mena House nous prenons à droite et, au bout de quelques centaines de mètres, nous débouchons dans le désert. Impression : celle qu'on a en abordant subitement la mer : le bout du monde.

Une singulière route, cette autostrade qui relie directement, par le désert, Alexandrie à Gizeh. (Je lui soupçonne un but stratégique — entre autres : excellent pour un rapide transport de troupes, et à l'abri de toute embuscade possible.) Sa construction est très particulière : il ne pouvait être question d'établir ni remblais ni tranchées, tout eût été bientôt mangé par le sable; si bien que la route épouse toutes les ondulations du pays. Ce n'est, dirait-on, qu'une couche d'asphalte posée à même le sol, au niveau du terrain, sans talus ni fossé; une bande noire tracée sur le sable clair, qui monte et descend au caprice des dunes. Par endroits le sable commence à l'envahir. Il y faut un balayage continu : si l'on cessait de l'entretenir, elle disparaîtrait, je crois, en quelques années.

Tout de suite le désert nous a pris. Dans le vide total qui nous entoure, il n'y a plus maintenant que cette route et, sur la route, notre voiture, toute seule, lancée hors du monde. Faute d'autres objets, le regard est obsédé par notre propre mouvement. L'auto, énorme, file, fuse le long de l'interminable ruban. C'est celui-ci qui paraît mobile, qui vient à nous, happé comme une courroie sans fin qui se dévide sous le volant d'une machine. La voiture monte, descend, s'élance en ronflant, bondit avec une sorte d'allégresse dans cet espace illimité, comme un jeune animal fougueux lâché en liberté. Je réalise, au concret, l'hypothèse mécanique d'un point mobile dans l'infini.

Sensation de l'immensité, comme en mer; mieux, parce qu'ici le paysage plus stable fournit des repères d'un plan à l'autre. Les ondulations sont beaucoup plus larges qu'à Saqqâra, la vue

(1) Voir la *Revue catholique* du 18, 25 novembre et 2 décembre.

plus ouverte, l'horizon plus accessible au regard. Et puis nous avons le désert de toutes parts; car les pyramides ont bientôt disparu derrière nous, bues par l'océan de sable comme trois vulgaires boîtes de carton jetées à la mer : à mon tour j'ai ma revanche.

Un océan, oui, c'est bien cela : un océan pétrifié sur un instantané de grande houle. Les vents qui ont brassé le sable ont formé des collines en pentes douces, des plateaux dénudés, des glacis unis ou moirés, des remous capricieux, de larges vallées qui fuient vers des lointains vertigineux.

De solitude en solitude, dans l'immobilité absolue de ce vide gigantesque, nous nous enfonçons dans l'empire de la mort. Le sable est souverain : il a rejeté toute vie, pour étaler librement son virginal rêve de beauté. Sous le ciel d'un bleu pâle, d'une limpidité parfaite, il joue devant nos regards une ravissante fantasmagorie de lumière et de couleurs. D'un jaune tantôt cendré, tantôt relevé d'ocre, il devient par endroits tout à fait rose, d'un rose délicieux que je n'ai vu qu'ici, délicat et lumineux, qui se dégrade en tons d'iris, de lilas et d'opale jusqu'au gris-perle de l'horizon.

Je songe aux caravanes qui, au pas mou des chameaux, suivent ces routes arides et hasardeuses vers quelque lointaine oasis, dont la plus proche est à des centaines de kilomètres. Quand, après des heures et des heures, de colline en colline, elles ont atteint, au fond du désert, l'inaccessible horizon, un nouvel horizon est devant elles, aussi immense, qui les invite et les défie : et l'interminable trajet recommence. Et c'est ainsi sur cinq mille kilomètres... jusqu'aux rivages de l'Atlantique!

Fascination de l'immensité : cet horizon diaphane, irréel, attire. Il donne envie de tenter l'aventure, de se mettre en marche, d'aller voir, de découvrir de nouvelles étendues, d'arracher au désert le secret de son rêve. J'envie ceux-là qui font de tels voyages, bercés par l'amble flegmatique des chameaux... Hélas! nous sommes des hommes modernes, des hommes qui n'ont pas le temps, esclaves de la route et de l'auto.

La voiture continue, en vrombissant, à dévorer l'autostrade noire. Sans cesse elle fonce sur quelque nouvelle crête. Celle-ci atteinte, le paysage se reforme devant nous, nouveau et toujours identique. C'est d'une monotonie grandiose et accablante.

Le Père Englebert se charge de la rompre. Il parle; il parle beaucoup; je crois même qu'il dit quelque chose; le Père Augustin parle modérément; le Père Giuseppe ne parle pas. Moi, je finis par ouvrir un de mes livres. Ce n'est pas fort commode, coincé comme je le suis. Neuvième Béatitude : « Bienheureux ceux qui sont serrés, car ils seront à l'aise dans le Royaume des Cieux. » Je m'enfonce néanmoins dans ma lecture, sans perdre de vue le désert. Et dans ce cadre, je comprends, me semble-t-il, comme je ne l'ai jamais fait, l'âme des anachorètes, leur fuite, leurs chants de joie, leur besoin fou de solitudes de plus en plus profondes pour vivre eux aussi leur rêve de beauté.

Peu à peu l'horizon s'éloigne encore, recule vers de nouvelles profondeurs; la surface du désert s'aplanit, s'étale en larges plateaux coupés de cirques de sable argenté. Par endroits le sol est piqué de touffes d'herbe d'un vert blanchâtre. Je voudrais voir cela de près, poser au moins le pied sur le sol du désert. J'ai à peine le temps d'en exprimer le désir : un coup de volant, et l'auto, quittant la route, de plain-pied, roule sur le sable et s'arrête à quelque cent mètres. Nous descendons.

Plaisir d'enfant de fouler ce sol, de se promener dans le désert. Le sable est ferme ici, l'on y marche comme sur un tapis — à condition de voir où l'on met le pied : certaines des plantes qui y poussent sont de vraies boules d'épines; les autres (je ne vois que deux espèces) forment des touffes aux tiges raides emmêlées, creuses comme celles du jonc. Tout cela est dur, sec, rabougri,

mais cela vit quand même. On se demande où ces plantes volontaires vont chercher la sève dans ce sable. Elles font penser à ces vieillards qui se soutiennent avec un minimum d'aliments et durent en se desséchant. Elles me font penser, ces plantes ascétiques, à leurs voisins les anachorètes, abstinents et endurcis comme elles.

Parmi les cailloux blancs, je m'étonne de trouver des coquillages. Il y en a par centaines, par milliers. Je songe d'abord à quelque ancien dépôt marin. Mais non, ce sont... de vulgaires coquilles de petits escargots, comme ceux de nos jardins. D'où cela a-t-il pu venir ici? Mais voici que j'en vois collés aux tiges des plantes : des escargots vivants! Tiens, tiens, le règne animal après le végétal, en plein désert! Il est vrai que nous ne sommes plus fort loin de l'Ouadi Natroun : c'est sans doute la proximité des lacs qui agit ici et commence à ranimer le désert.

Il fait délicieux en cet endroit. Malgré le soleil qui darde, il y a une fraîcheur dans cet air sec, limpide, parfaitement salubre : un air tout neuf que rien n'a pollué, pur comme ce sol que nuls pas humains ne parcourent. Je retrouve ma vieille querelle d'avec Buffon : « La nature brute et la nature cultivée. » Je la préférerais toujours « brute », moi, non corrigée, telle que Dieu l'a faite. L'homme est le puceron de la nature : dès qu'il s'y met il la souille et la gâte. La nature doit rester naturelle. Seul le désert est parfaitement beau. Sur ce sable propre comme un dallage d'église, parmi les humbles bouquets du désert, je marche vers les horizons bleus. Et dans cet océan lumineux, investi par les solitudes et le silence, ce silence absolu qu'on ne connaît chez nous qu'au milieu des nuits, il me semble soudain vivre un instant hors du monde, hors du temps, sur la terre primitive, la terre des premiers jours de la Création. Je vois, intact, l'ouvrage de Dieu. « Béni sois-Tu, Seigneur qui as bien fait toutes choses, pour ton œuvre admirable que Tu as créée pour nous. Donne-nous de la comprendre et de Te voir en elle. Donne-nous de nous refaire une âme digne d'elle et de Toi, une âme virginale, et de retrouver nous aussi notre pureté originelle, par la simplicité, le détachement, le saint amour. »

Les Celles, et la pureté d'Ammon

Nous avons repris notre course de bolide le long de l'autostrade. A la fin on se fait à la monotonie du paysage; il semble qu'on puisse continuer ainsi indéfiniment, qu'il n'y a plus que cela et que plus jamais on ne reverra autre chose, à s'enfoncer ainsi dans le désert.

Enfin vers notre gauche se dessine une immense dépression : c'est l'Ouadi Natroun, la vallée du natron; et soudain nous y voyons briller une ligne d'un violet éclatant : un des dix lacs qui s'égrènent en chapelet le long de la vallée. Les sels qui saturent l'eau lui donnent, sous le soleil d'Orient, cette couleur magnifique : une améthyste sur l'écrin cendré du sable.

Je regarde de tous mes yeux. C'est donc là... C'est là le fameux désert qui vit tant de vertus et de pénitences. Sur les pentes des collines autour des lacs étaient les Celles, les cellules des anachorètes; au delà de l'eau, c'est le désert de Nitrie, et de ce côté-ci, celui où nous sommes est Scéthé. Ces noms!... Le chauffeur nous indique un point sur la gauche : « Deir Abou Makar », le monastère de saint Macaire. On distingue dans le lointain une vaste construction grisâtre qui a l'aspect d'une forteresse : c'est le couvent fondé par Macaire le Grand, émule et contemporain d'Antoine, un des plus extraordinaires parmi les Pères. Hélas, nous ne le visiterons pas : on ne l'aborde qu'à pied; les voitures spéciales elles-mêmes n'affrontent pas tous les sables.

Un peu plus loin l'auto quitte la route, mais cette fois pour

UN NOUVEAU

MISSEL DE DOM LEFEBVRE

“ LE PETIT MISSEL QUOTIDIEN ”

FORMAT DE POCHE (1100 pages)

UN CADEAU IDÉAL

Explications très complètes.
Nombreuses illustrations éclairant le texte.
Traduction nouvelle exprimant tout le sens et la saveur du texte latin.

Prix : depuis 20 francs. Demandez le tarif à
L'APOSTOLAT LITURGIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ (Bruges)

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL fr,	796.000.000.00
RÉSERVES fr,	1.155.660.000.00
FONDS SOCIAL fr.	1.951.660.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
Gaston Blaise, Directeur;
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Albert d'Heur, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur;
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Jules Bagage, Directeur honoraire;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron de Trannoy;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen.
le comte Patoul.
Henri Goffinet
Comte L. Cornet de Ways Ruart

*Le Secrétaire,
M. Raoul Depas*

Pour votre Linge de maison,
Tissus blancs - Couvertures,
Bonneterie - Chemiserie
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Éléance — Prix raisonnables

Vente exclusive en BELGIQUE :

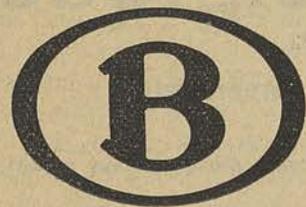
Grande Maison de Blanc

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

DEMANDEZ NOS CATALOGUES HIVER 1937-1938

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER

c'est

Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ

qui vous indiquera

COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

piquer délibérément vers le lac. La piste, marquée par des jalons fait des lacets : il y a une passe, comme dans la mer aux abords des rades, et le chauffeur devient ici pilote. La puissante machine donne son plein, ses larges pneus mordent le sable comme des charrues. On a constamment l'impression qu'on va rester enlisé dans ces flots lourds, mais l'auto donne de formidables coups de reins, et passe outre en grondant.

Nous arrivons aux usines de la *Salt and Soda Company*. Que ces mots sonnent drôle ici... J'ai regret que la reconnaissance m'empêche de dire du mal de ces installations. A la vérité les anciens Egyptiens exploitaient déjà les lacs : ils en tiraient le natron qui servait à momifier leurs morts; mais ils n'y bâtissaient pas d'usines. Nous passons entre les bâtiments et le lac. Le rive est couverte de plantations prospères : courges, citrouilles, bananiers, mandariniers, tamaris, sycomores, dattiers : un vrai jardin. Que cela est loin du désert de Macaire!

Grâce à Dieu nous sortons bientôt de cette zone de « nature cultivée ». Il n'y a plus au bord du lac que des roseaux, des armoises et des joncs dans lesquels évoluent des sarcelles. Quelle eau étrange! Elle a des couleurs violentes et des reflets métalliques; sa teinte passe du bleu de Prusse à un mauve pourpre qui tend par endroits au rouge sombre. Et les rives sont ourlées d'une bande d'un blanc éclatant qui fait ressortir ces somptueuses couleurs, comme la bordure d'hermine d'un manteau de soie chatoyante : ce sont les dépôts de natron laissés par l'eau saline. Car, phénomène bizarre, ces lacs que n'alimente aucun ruisseau ont leurs crues et leurs décrues comme le Nil, mais en ordre renversé : quand les eaux du Nil sont hautes, les leurs sont basses, et inversement. Cela fait supposer qu'ils sont produits par des infiltrations du fleuve, dont les eaux n'arrivent à eux qu'au bout de quelques mois de cheminement souterrain. On sait d'ailleurs qu'un bras du Nil parcourait autrefois cette vallée.

Si joli que soit ce spectacle, c'est de l'autre côté surtout que scrute mon regard. Par là le terrain gris remonte en pente douce, avec des ressauts rocheux qui laissent deviner des trous sombres : c'est dans ces cavernes que vécurent les premiers ermites de Scéthé.

Leur patriarche est saint Ammon : un homme qui vécut comme un ange. Marié contre son gré, il avait, le soir même de ses noces, converti son épouse à la continence parfaite, et durant dix-huit ans ils avaient vécu comme frère et sœur, puisant dans le travail et la prière la force d'être chastes, pour le surplus uniquement occupés à faire du bien autour d'eux. Après quoi, leurs parents morts, ils s'étaient séparés; et Ammon, s'enfonçant dans le désert, s'était arrêté à cet endroit qui alors était absolument inhabité. Là, caché dans une grotte, libéré de tout souci terrestre, il se plongea entièrement dans la contemplation. Toute son économie domestique était de renouveler parfois sa provision de pain et d'aller puiser de l'eau au lac : sa nourriture se bornait à une croûte trempée dans l'eau amère saturée de salpêtre. A ce régime son âme, maîtresse de la chair, déploya les deux ailes qui portent l'homme à Dieu : la pureté et l'amour. Comme la colombe au creux du rocher, blotti sur le sein de l'Amour, il vivait une vie céleste et savourait le plus sublime bonheur que puisse goûter un cœur humain : celui de rejoindre son Principe ineffable et de se perdre en Lui.

Antoine, le grand Antoine qui en ce temps-là luttait au fond de l'autre désert, celui d'Arabie, voulut le voir et l'envoya quérir. Les saints n'aiment que la compagnie des saints. Ammon fit le voyage, jusque près du rivage de la mer Rouge, où Antoine l'attendait : c'était pour lui annoncer sa prochaine délivrance. Celle-ci survint peu après son retour. A l'heure où Ammon « échangeait les austérités de sa cellule pour les splendeurs du

paradis » (1) Antoine vit son âme angélique portée au ciel par les anges.

Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu!

Je considère le lac bleu couronné d'argent, et les collines blanches, et le désert immense, tout ce spectacle de grandeur et de beauté que contemplaient ces yeux purs à travers les larmes d'amour et de surhumain bonheur... « Il se retira dans un affreux désert », disent les auteurs. Ils parlent tous d'affreux désert. Mais non, il est splendide, celui-ci, d'une beauté souveraine et exaltante, et admirablement accordé à la contemplation. Le désert est affreux pour le bourgeois que consternent les privations et la solitude; et certes le confort y est mince et la distraction nulle. Mais pour ceux-là qu'attire la pénitence et qui ne cherchent plus que Dieu, il est un paradis et le séjour idéal : ils comprennent son charme fait de dépouillement. Le désert ne révèle sa beauté qu'aux purs.

Nous avançons par un terrain bossué, maintenant semé d'ajoncs, et, traversant la vallée entre deux lacs, nous nous engageons dans un vaste champ de salpêtre tout blanc. On dirait de la neige durcie, qui craque et cède sous les pneus. Nous sommes entourés de blancheur. Ça et là des vasques circulaires dans lesquelles s'écoule une eau d'une limpidité de cristal. Et de part et d'autre, tranchant sur ce tapis immaculé, deux étincelantes nappes de feu, miroitant sur tous les tons du bleu et du violet. C'est féérique, irréel, céleste; on s'attendrait à voir des anges marcher sur ce sol de neige et de lumière pour recevoir le cortège des vierges. « Et je vis comme une mer de cristal mêlé de feu : et ceux qui avaient vaincu la Bête étaient debout sur cette mer de cristal, chantant sur les harpes de Dieu le cantique de l'Agneau : Grandes et admirables sont vos œuvres, Seigneur Dieu tout-puissant! Justes et véritables sont vos voies, Roi des siècles! (2) »

Passée cette zone neigeuse, nous retrouvons la mer de sable. L'auto gravit le versant de la vallée, creusant dans le sol lourd deux énormes sillons. Et devant nous apparaît enfin, en plein sable, une sorte de forteresse dont les hautes murailles nues sont enduites de pisé : le monastère de Deir Amba Bichai.

MARTIAL LEKEUX, O. F. M.

(A suivre.)

La population belge de 1830 à 1930

L'étude sur le « Mouvement de la population belge de 1830 à 1930 » que nous publions aujourd'hui est de la plume de feu M. Camille Jacquart (1867-1931), directeur général de la Statistique générale (1919-1931) et secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène (1929-1931).

Ce travail remarquable — resté inédit — a été mis à jour d'après les résultats du recensement général de la population du 31 décembre 1930, par les soins de l'Office central de Statistique, dirigé par M. E. Lesoir.

Nous ne pouvons pas ici nous étendre longuement sur l'activité exceptionnelle de M. Camille Jacquart. Celle-ci ne se limita point au cadre étroit de la statistique nationale. Membre de l'Institut

(1) P. PAUL CHENEAU, O. F. M., *Les Saints d'Égypte*, t. II, p. 384.

(2) *Apocalypse*, XV, 2-3.

internationale de Statistique, Camille Jacquart se fit remarquer aux sessions auxquelles il put assister par de très intéressantes communications. Sa réputation comme statisticien lui valut d'autre part l'honneur d'être appelé par le Gouvernement turc à organiser le statistique de ce pays : il s'acquitta de cette tâche avec un entier succès.

M. C. Jacquart a abordé tour à tour de nombreux aspects de la statistique : ses recherches ont porté sur la statistique démographique, la statistique morale, la statistique intellectuelle, la statistique politique, la statistique économique. Nous nous bornons à rappeler ici quelques-unes des études de M. Jacquart se rapportant à la démographie belge :

Etude sur la démographie statique et dynamique des agglomérations urbaines et spécialement des villes belges, *Bruxelles, Hayez*, 1904;

La dépression démographique des Flandres. Etude sur la natalité de l'arrondissement de Thielt, *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*, 1905;

Mouvement de l'état civil et de la population en Belgique pendant les années 1876 à 1900, *Bruxelles, Hayez*, 1906;

Le problème de la natalité en France et sa répercussion en Belgique, *Louvain, Polleunis*, 1907;

La mortalité infantile dans les Flandres, *Bruxelles, Dewit*, 1907;

Mouvement de la population et de l'état civil en Belgique, pour les années 1901 à 1910, avec des aperçus rétrospectifs, *Bruxelles, Hayez*, 1921;

« La population et la guerre. » Conférence faite à l'Institut supérieur de Philosophie le 15 février 1922. Extrait du tome V des Annales de l'Institut supérieur de Philosophie, *Louvain*, 1922;

Du taux décroissant de la masculinité dans les naissances (XVI^e session de l'Institut international de Statistique, Rome 1925.) *Provveditorato generale dello Stato*, 1925;

« Statistiques démographiques et sanitaires de la Belgique. » (Extrait du tome XXII du Bulletin de la Commission centrale de Statistique de Belgique.) *Gand, Société coopérative « Volksdrukkerij »*, 1925;

« De l'influence de la guerre et d'autres événements calamiteux sur la masculinité dans les naissances. » (Extrait du tome XXII du Bulletin de la Commission centrale de Statistique.) *Gand, Société coopérative « Volksdrukkerij »*, 1927.

Observations préliminaires.

Je ne peux pas faire précéder mon étude sur la population belge depuis 1830 d'une préface, mais je ne crois pas pouvoir me dispenser d'attirer l'attention du lecteur sur les deux observations suivantes :

1^o Il est évidemment impossible de traiter sous tous les aspects une question aussi vaste dans l'espace restreint qui m'est réservé. J'ai dû me borner aux données essentielles. Je n'ai pas pu, notamment, consacrer à l'explication causale des phénomènes, ni à leurs interférences, l'ampleur qu'une telle étude aurait demandée;

2^o J'ai cru pouvoir me dispenser le plus souvent, pour économiser de la place et pour ne pas alourdir le travail, de reproduire les chiffres absolus des statistiques que j'ai utilisées, me bornant à donner des moyennes ou des proportions calculées sur les données des documents officiels : « Annuaire statistique » et « Comptes rendus des recensements généraux de la population ».

Je renvoie d'une manière générale à ces documents qui renferment toutes les observations chiffrées recueillies en Belgique, depuis un siècle à peu près sur le mouvement de la population, par un travail continu et méthodique de plusieurs générations de fonctionnaires.

* * *

Pour tracer succinctement un tableau de la population belge depuis 1830, j'exposerai, en quelques aperçus forcément résumés, d'abord l'état statique et ensuite l'état dynamique de cette population.

I. — ÉTAT DE LA POPULATION BELGE ET DES ÉLÉMENTS DONT ELLE SE COMPOSE.

Le nombre des habitants de la Belgique a été établi depuis 1830 à différentes époques, par des recensements généraux de la population; le premier date de 1846, le dernier est de 1930.

Pour pouvoir comprendre toute la période séculaire dans mon étude, j'ai dû, pour 1830, déterminer approximativement le chiffre de la population d'après les documents de l'époque dont j'ai éliminé la population des parties cédées du Limbourg et du Luxembourg.

En 1830 la Belgique comptait dans ses limites actuelles, sauf la légère modification apportée par l'incorporation des cantons d'Eupen et Malmédy après la guerre, 3 millions 840 mille habitants. A la fin de la période séculaire, le nombre des habitants de la Belgique s'élève à 8 millions 92 mille habitants, comme on l'apprend par le tableau 1 ci-joint.

Population de la Belgique d'après les recensements généraux; augmentation totale et relative; densité par kilomètre carré.

TABLEAU 1.

Date des recensements ou des évaluations.	Population de droit constatée.	Accroissement (ou diminution) d'un recensement à l'autre.		Nombre d'habitants par km ² .
		Total.	Proportion moyenne annuelle par 1.000 habitants.	
1831	3,839,014 (1)	551,382	9.7	129
1846	4,337,196 *			
1856	4,529,560 *	192,364	4.4	153
1866	4,827,833	298,273	6.5	164
1876	5,336,185	508,352	10.5	181
1880	5,520,009	183,824	6.8	187
1890	6,069,321	549,312	9.9	206
1900	6,693,548	624,227	10.3	227
1910	7,423,784	730,236	10.9	252
1920	7,405,569 (2)	— 18,215 (2)	— 0.2 (2)	251
	7,465,782 (3)	41,998 (3)	0.5 (3)	245 (3)
1930	8,092,004	626,222	8.4	265

(1) Non compris la population des parties du Limbourg et du Luxembourg, cédées à la Hollande par les traités du 19 avril 1839. Population approximative.

(2) Abstraction faite de la commune de La Calamine, annexée à la Belgique en 1919, la population de la Belgique en 1920 ressort à 7,401,352 habitants, en diminution de 22,431 unités, soit 0.30 % sur la population de 1910.

(3) Y compris la population des cantons rédimés.

* Population de fait (1846 et 1856).

On voit que la population n'a cessé d'augmenter d'après un rythme lent pendant les trente premières années, accéléré jusqu'à la guerre mondiale et redevenu plus modéré depuis.

On peut dire que le taux d'augmentation moyen par an a été d'un peu plus de 1 %, de telle sorte que la population belge avait presque doublé en 84 années. On peut encore observer que l'accroissement rapide de la population a débuté pendant la période de 1866 à 1876 et a coïncidé donc avec une ère de développement industriel telle qu'on n'en avait jamais vue. On aura encore plus d'une fois l'occasion de constater les rapports d'interdépendance qui existent entre ces deux ordres de faits : le développement de la population et celui de l'activité industrielle.

On remarquera aussi dans ce tableau la perturbation profonde provoquée par la guerre dans l'accroissement régulier de la population. Pour la période de 1910 à 1920 on constate un arrêt brusque de l'augmentation du nombre des habitants : le chiffre de 1920 est même inférieur à celui de 1910.

On verra plus tard que ce phénomène s'explique par l'augmentation extraordinaire du nombre des décès et la diminution du nombre des naissances.

En même temps que la population a augmenté, la densité de peuplement, qui exprime le rapport entre le nombre d'habitants et l'étendue territoriale, s'est naturellement accrue. Grosso modo, on peut dire qu'il y a aujourd'hui deux fois autant d'habitants par kilomètre carré qu'en 1830 : 129 en 1830, 265 en 1930.

Le sol belge nourrit donc actuellement une fois plus d'habitants qu'au début de la période envisagée. Il faut ajouter qu'il leur assure des moyens d'activité et des ressources infiniment plus larges qu'en 1830.

Toutes les parties du territoire n'ont pas bénéficié, dans la même mesure, de cet accroissement de population.

Il y a deux arrondissements, ceux d'Ath et de Thielt, où au lieu d'une augmentation depuis 1830 on constate une diminution qui atteint respectivement 8.7 % et 2.3 % en 1930.

Dans d'autres arrondissements l'augmentation ne dépasse pas 14 %; ce sont ceux d'Audenarde, Dixmude, Virton et Tournai.

La diminution constatée, en 1920, pour Ypres et Dixmude, qui n'était qu'une conséquence passagère de la guerre, a été effacée en 1930.

Par contre, dans certains arrondissements, l'augmentation de 113 %, qui est celle du Royaume, est dépassée de beaucoup.

La population de l'arrondissement d'Anvers a augmenté dans la proportion de 369 %; celle de l'arrondissement de Charleroi, de 365 %; de l'arrondissement de Bruxelles, de 318 %; de l'arrondissement de Liège, de 224 %, et celle de l'arrondissement d'Ostende, de 160 %.

Ce sont les régions industrielles et celles dans lesquelles se rencontrent les grandes agglomérations qui ont vu leur population se développer d'une façon absolument extraordinaire.

Cette différenciation de développement se retrouve naturellement dans le degré de densité de la population, qui varie beaucoup d'une région à l'autre.

En 1930, 14 arrondissements sur 41 comptaient plus de 300 habitants par kilomètre carré. La densité dépassait 500 dans les arrondissements de Bruxelles (1081), de Charleroi (806), d'Anvers (744), de Liège (743), de Courtrai (553).

Par contre, on ne compte pas 50 habitants par kilomètre carré dans les arrondissements de Neufchâteau (38), de Bastogne (41), de Marche (45).

C'est surtout la présence dans un arrondissement d'un plus ou moins grand nombre de communes peuplées qui détermine le taux de densité général de cet arrondissement.

Dans les arrondissements les plus peuplés les deux tiers au moins de la population sont compris dans les villes de 5,000 habi-

tants et plus. C'est naturellement dans les grandes agglomérations que la densité atteint son degré maximum; toutefois dans la partie centrale cette densité est souvent moins grande que dans le périphérie; c'est ainsi, par exemple, que Bruxelles ne compte que 61 habitants par hectare d'étendue territoriale, alors que la densité des deux faubourgs de la capitale, Saint-Josse-ten-Noode et Saint-Gilles, ont une densité respective de 273 et 256 habitants par hectare d'étendue territoriale.

En faisant abstraction de la population des communes de 5,000 habitants et plus, on trouve que la densité rurale, si l'on peut dire, est surtout grande dans certains arrondissements des deux Flandres : Alost, Termonde et Courtrai, ainsi que dans les arrondissements de Bruxelles, Liège, Charleroi et Malines.

C'est dans l'arrondissement d'Alost que se trouve le maximum de densité avec 325 habitants par kilomètre carré. Neufchâteau occupe le dernier échelon avec 38 habitants par kilomètre carré.

Disons quelques mots du groupement de la population en localités plus ou moins peuplées.

Le nombre des unités territoriales administratives qui s'appellent « communes » était de 2,529 en 1856 et de 2,671 en 1930. En cette dernière année, le nombre des communes de 5,000 habitants et plus était de 314 contre 218 en 1856. Par contre, le nombre des communes de moins de 5,000 habitants est tombé de 2,411 qu'il était en 1856 à 2,357 en 1930.

Le tableau 2 ci-après donne le nombre des communes, groupées d'après leur population en six catégories, ainsi que leur population respective et la proportion que celle-ci représente dans la population totale au 31 décembre 1930 :

TABLEAU 2.

Groupes de communes.	Nombre.	Population.	Proportion % de la population totale.
100,000 habitants et plus	5	939,517	11.61
25,000 à —100,000 habit.	34	1,399,566	17.30
10,000 à — 25,000 habit.	96	1,372,526	16.96
5,000 à — 10,000 habit.	179	1,182,074	14.61
2,000 à — 5,000 habit.	525	1,619,170	20.01
Moins de 2,000 habitants	1.832	1,579,151	19.51
TOTAL . . .	2.671	8,092,004	100.00

On voit que les communes qui ne comptent pas 2,000 habitants sont les plus nombreuses. Elles forment 69 % du total des communes, mais le nombre de leurs habitants ne représente pas un cinquième de la population totale.

Les communes de moins de 5,000 habitants sont au nombre de 2,357, soit presque les 9/10 du total, et leurs habitants forment 39.5 % de l'ensemble de la population.

Les communes de 100,000 habitants et plus, composant le premier groupe, comprennent les communes d'Anvers, Bruxelles, Gand, Liège et Schaerbeek. En ajoutant à la population de ces localités celle des communes-faubourgs qui forment avec elles des agglomérations, on arrivait en 1930 à un total de 1,824,508 habitants, soit 22.55 % de la population totale.

On peut dire qu'un bon cinquième de la population habite des agglomérations de 100,000 âmes et plus; deux cinquièmes les communes de 25,000 à 5,000 habitants (non compris celles qui font partie des quatre grandes agglomérations); un cinquième les

communes de 2,000 à moins de 5,000 habitants et un cinquième à peine les communes de moins de 2,000 habitants.

On sait que c'est dans les grandes agglomérations que le développement de la population — développement dont l'origine remonte à 1876 — atteint son maximum.

On sait aussi que le développement des grands centres se caractérise par l'accroissement rapide de la population dans les communes-faubourgs et la stagnation ou le dépeuplement au centre de l'agglomération.

Ainsi le maximum de croissance des communes-faubourgs d'Anvers et de Gand a été constaté au cours de la période 1880 à 1890; de 1890 à 1900 et de 1900 à 1910 respectivement dans les faubourgs de Liège et de Bruxelles.

Ainsi également pour la période de 1920 à 1930, la population Bruxelles-commune (1) a diminué de 1.29 %, celle d'Anvers de 7.06 %, tandis que celle de Gand et de Liège n'a augmenté que dans de faibles proportions, respectivement 1.99 et 1.43 %.

La population des quatre grandes villes-communes a diminué de 2.21 %, tandis que les communes de l'agglomération bruxelloise, sans Bruxelles, ont augmenté de 13.77 %; les communes de l'agglomération anversoise, sans Anvers, de 41.84 %. Dans les communes de l'agglomération liégeoise, non compris Liège, l'accroissement a été de 12.93 %, tandis que les communes de l'agglomération gantoise, sans Gand, ont augmenté de 7.39 %.

Le phénomène de la concentration de la population dans les grands centres, avec tous les problèmes qu'elle entraîne, a, depuis longtemps, attiré l'attention des économistes et sociologues.

Composition de la population dans ses éléments constitutifs.

La population se partage en groupements divers à beaucoup de points de vue.

J'examinerai ici les principales divisions d'après les ménages, les sexes, les âges, l'état civil, la nationalité, les langues parlées et les professions.

1. Les ménages.

Dans la statistique belge le ménage ne se confond pas nécessairement avec la famille. On le définit comme une unité simple ou collective constituée, soit par une personne vivant seule, soit par la réunion de deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par des liens de famille, résident habituellement dans une même habitation et y ont une vie commune.

Il résulte de cette définition qu'un célibataire peut constituer un ménage et que des éléments étrangers à la famille, sans lien de parenté entre eux, peuvent constituer un ménage.

On peut toutefois admettre que dans les 2/3 des cas le ménage se confond avec la famille.

Ce qu'il y a de remarquable dans le développement des ménages en Belgique, c'est que celui-ci est plus rapide que l'augmentation de la population, de sorte que le nombre moyen de personnes par ménage a une tendance à décroître.

On comptait, en 1846, 487 personnes pour 100 ménages. Cette moyenne est tombée à 341 en 1930, diminution donc de 30 %, à peu près 1/3.

Au point de vue de l'importance des ménages, on constate une différence entre la population des grandes et des petites communes.

Dans les communes de moins de 5,000 habitants on comptait, en 1930, 388 personnes par 100 ménages; dans les communes

de 5,000 habitants et plus, 316; dans l'agglomération bruxelloise, 266.

Cette réduction du nombre moyen de personnes par ménage est due à l'augmentation du nombre des mariages — comme nous le verrons plus loin, on se marie plus et à un âge moins élevé qu'auparavant — et surtout à la réduction de la natalité.

2. Les sexes.

La population se partage en deux parties à peu près égales au point de vue des sexes, avec une légère supériorité du nombre des femmes.

C'est ainsi qu'en 1930 on a compté 4,007,418 hommes et 4,084,586 femmes. On comptait donc 98 hommes pour 100 femmes.

La supériorité numérique du sexe féminin s'accuse surtout dans les communes populeuses. Dans les communes de 100,000 habitants et plus on trouvait 100 femmes pour 88 hommes et dans les communes de 20,000 à moins de 100,000 habitants, 100 femmes pour 94 hommes.

Dans le groupe des communes de 5,000 à moins de 20,000 habitants le nombre des hommes est égal à celui des femmes.

Dans les communes de moins de 5,000 les habitants du sexe masculin dominant : 102 hommes pour 100 femmes en 1930.

Le plus grand nombre de femmes, relativement à celui des hommes, se trouve dans l'agglomération bruxelloise, où l'on compte 86 hommes pour 100 femmes.

On constate ici une conséquence du mouvement qui porte une partie de la population féminine des communes moyennes et des petites communes vers les grandes villes, où les femmes viennent occuper des emplois.

Remarquons encore qu'en ce qui concerne la répartition des habitants par sexe, le nombre des hommes l'emporte sur celui des femmes jusqu'à l'âge de 34 ans. A partir de cet âge la supériorité numérique des femmes apparaît et se maintient à tous les âges de la vie. Telle était la situation d'après le recensement de 1930.

3. Les âges.

Nous ne dirons que quelques mots de la répartition de la population par âges, dont une étude développée demanderait beaucoup de tableaux et de commentaires.

On peut ramener à quatre groupes les habitants classés d'après leur âge. On obtient ainsi la répartition de la population entre les âges de l'enfance et de l'adolescence, les adultes et les vieillards.

Voici l'importance proportionnelle de chacun des groupes d'âges de la population en 1930 :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
De moins de 15 ans	23.4	22.6	22.9
De 15 à moins de 21 ans	9.9	9.6	9.7
De 21 à moins de 65 ans	59.8	59.6	59.8
De 65 ans et plus	6.9	8.2	7.6

Ces groupes d'âges sont diversement représentés au sein de la population des différentes régions et des groupes de communes classées d'après l'importance de leur population.

C'est ainsi que le premier groupe, de moins de 15 ans, est fortement représenté dans les provinces de Limbourg, de la Flandre Occidentale, d'Anvers, de Luxembourg et de la Flandre Orientale, où il atteint respectivement, en 1930, 328, 262, 253, 248 et 241 ‰.

Par contre, les provinces de Namur, de Brabant, de Hainaut et de Liège ont une proportion d'enfants inférieure à la moyenne

(1) Compte tenu de l'incorporation à Bruxelles, en 1921, des communes de Laeken, Haeren, Neder-over-Hembeek.

générale, qui est de 229; cette proportion va de 214 ‰ pour la province de Namur à 199 ‰ pour la province de Liège.

On peut exprimer comme suit les deux points extrêmes de cette situation : sur 1,000 habitants, il y a dans le Limbourg 328 enfants de moins de 15 ans; dans la province de Liège, 199.

Dans le second groupe, les différences sont moins importantes : les proportions extrêmes sont de 113 ‰ dans le Limbourg et de 86 ‰ dans le Hainaut.

Le troisième groupe est le plus important. Il comprend 598 ‰ de l'ensemble de la population du Royaume. Cette proportion est dépassée dans les provinces de Liège, de Brabant et de Hainaut qui comptent respectivement 632, 628 et 625 ‰ habitants de cet âge; la population la plus faible se rencontre dans le Limbourg, 501 ‰.

Les différences extrêmes peuvent s'exprimer comme suit : sur 1,000 habitants on en compte 632 de 21 à moins de 65 ans dans la province de Liège et seulement 501 dans le Limbourg. Comme la majeure partie de la population active se trouve comprise dans ce groupe d'habitants de 21 à moins de 65 ans, l'écart que l'on constate entre les diverses provinces explique, en partie, leur écart de développement au point de vue des conditions économiques ainsi que les différences qui peuvent exister entre ces régions dans les charges que supportent les familles.

Pour le quatrième groupe, il y a comme pour le second, moins de divergences entre les provinces; les proportions extrêmes sont 98 ‰ dans la province de Namur et 58 ‰ dans le Limbourg.

En ce qui concerne la répartition de la population par âges dans les différentes catégories de communes classées d'après leur population, on constate que le premier groupe, donc celui des habitants de moins de 15 ans, est relativement plus important dans les communes qui comptent moins de 5.000 habitants que dans les autres, c'est-à-dire que dans les petites communes il y a proportionnellement plus d'enfants que dans les grandes agglomérations.

Ainsi les enfants représentent un peu plus du quart de la population dans les petites communes et seulement le sixième dans les grandes villes, tandis que, d'autre part, dans ces dernières, la population adulte représente les 2/3 de l'ensemble de leur population.

Le quatrième groupe (65 ans et plus) est le plus important dans les communes de moins de 2.000 habitants et dans celles de 100.000 habitants et plus.

Remarquons encore qu'en raison de la diminution de la natalité depuis 1880 l'importance relative des enfants et des adolescents diminue à chaque recensement.

Ainsi le groupe des habitants de moins de 15 ans représentait, en 1880, 33.5 % de la population totale. Cette proportion était encore de 30.5 % en 1910; elle n'était plus que de 24.9 % en 1920 et de 22.9 % en 1930.

Cette réduction est surtout marquée, à cause de la faiblesse de la natalité, dans les communes de 5.000 habitants et plus ou de 33.2 %, la proportion est tombée à 21.2 %.

Jusqu'en 1910, l'importance proportionnelle des âges élevés (65 ans et plus) était restée sensiblement la même : 6.3 % en 1880; 6.4 % en 1910. Mais en 1920 l'importance relative des âges élevés avait augmenté jusque 6.5 %; en 1930 elle atteint 7.6 %.

L'importance du groupe des âges moyens a augmenté naturellement en proportion de la réduction des deux autres groupes.

Ainsi de 1880 à 1930 la proportion des personnes de 21 à moins de 65 ans est montée de 49.2 % à 59.8 %. Cette augmentation est surtout importante dans les grandes communes.

Il convient de s'arrêter un instant à considérer les âges inférieurs.

Jusqu'en 1910 le nombre absolu des enfants et des adolescents augmentait à chaque recensement en même temps que le chiffre général de la population.

En 1910 le nombre des enfants de chaque âge jusque 5 ans a été inférieur à celui de 1900. En 1920, ce n'est qu'après dix ans que l'on trouve des nombres supérieurs à ceux de 1900 et après 15 ans que l'on trouve des chiffres supérieurs à ceux de 1910. En 1930 on constate que les chiffres des enfants de moins de 10 ans sont supérieurs à ceux de 1920; ceux de 10 à 20 ans sont inférieurs; à partir de 20 ans, la supériorité reparait.

On constate une diminution très sérieuse dans le nombre des enfants. C'est ainsi qu'on a compté depuis 1880 les nombres d'enfants suivants de moins de 5 ans :

En 1880	682,611
» 1890	703,179
» 1900	783,554
» 1910	759,536
» 1920	513,865
» 1930	667,487

Le chiffre de 1920 est inférieur à celui de 1866, qui était de 580,722.

La chute impressionnante de 1920 due, en partie, à la réduction exceptionnellement grande de la natalité pendant les années de guerre a été effacée, partiellement, en 1930. Mais le phénomène de la diminution du nombre des enfants en bas-âge ne manquera pas de produire ses effets et il les a déjà produits en partie : 1° au point de vue de la population scolaire qui a diminué; 2° au point de vue de l'importance des contingents, que la poussée de jeune génération doit apporter à la population active du pays.

Ces contingents subiront forcément, à l'avenir, une réduction importante et toujours plus accentuée.

Le problème de la main-d'œuvre, qui a commencé à se poser, se fera de plus en plus sentir dans l'avenir.

4. Etat civil.

Le recensement de 1930 a établi comme suit la répartition de la population au point de vue de l'état civil :

TABLEAU 3.

Répartition des habitants par sexe et par état civil.

Etat civil.	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	1,935,995	1,845,211	3,781,206
Proportion %	48.31	45.18	46.73
Mariés	1,899,257	1,893,650	3,792,907
Proportion %	47.39	46.36	46.87
Veufs	156,833	324,453	481,286
Proportion %	3.92	7.94	5.95
Divorcés	15,322	21,253	36,575
Proportion %	0.38	0.52	0.45
Etat civil inconnu	11	19	30
Proportion %	—	—	—
TOTAL	4,007,418	4,084,586	8,092,004
	100.00	100.00	100.00

La population comprend donc 46.73 % de célibataires, 46.87 % de mariés, 5.95 % de veufs, 0.45 % de divorcés.

Le fort contingent des célibataires est naturellement dû au grand nombre des enfants. Cette présence des enfants dans le groupe des célibataires explique également la prédominance du sexe masculin dans ce groupe.

Il y a pour ainsi dire égalité entre le nombre des mariés et celui des mariées. Le nombre des veufs n'atteint pas la moitié de celui des veuves. Le nombre des divorcées est près de 28 % plus élevé que celui des divorcés.

5. La nationalité.

Jusqu'en 1920 on peut dire que le nombre des habitants de nationalité étrangère était relativement peu élevé.

Au 31 décembre 1920 on a compté 149,362 personnes de nationalité étrangère, ce qui fait 20 par 1,000 habitants. Au 31 décembre 1930 le nombre des étrangers s'est élevé à 319,230, soit 39 par 1,000 habitants.

Parmi les étrangers on comptait :

74,163	personnes de nationalité française;
65,200	» » hollandaise;
50,626	» » polonaise;
33,491	» » italienne;
12,070	» » allemande;
11,410	» » anglaise;
10,866	» » tchèque;
9,587	» » luxembourgeoise, et quelques milliers de Russes et de Yougoslaves.

L'importance du contingent d'étrangers en Belgique, qui avait diminué en 1920 par suite de la guerre, s'est sérieusement accrue en 1930.

En 1910 on avait relevé 254,547 habitants de nationalité étrangère. En 1900, 206,061; en 1890, 171,438.

CAMILLE JACQUART.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

Problèmes actuels

Le fond des choses

A la base même de tous les changements catastrophiques au milieu desquels nous vivons, il y a la ruine économique du citoyen. La chrétienté subit l'un choc après l'autre : apparition du despotisme, barbarie sauvage et sa sauvage répression, famine et demi-famine, de grands domaines culturels s'écroulant visiblement et, sous tout cela, au fond de tout cela, l'instabilité contre nature du citoyen, instabilité alliée à l'indigence et au dénuement. Il en résulte un équilibre tellement instable qu'il peut entraîner la ruine immédiate.

Si la famille ne possède pas, n'est pas propriétaire, il n'y a pas de liberté pour elle et une civilisation libre et stable n'est donc pas possible.

Pendant le XIX^e siècle nous avons fondé la société sur la doctrine de la « citoyenneté » politique. L'individu était politiquement libre, mais entre-temps, économiquement, il devenait de plus en plus un serf industriel parce qu'il possédait de moins en moins les instruments de la production qui, seuls, garantissaient son existence — sa simple vie physique et celle de sa famille. En dehors des régions agricoles, les héritiers du christianisme devenaient, ou étaient déjà, des prolétaires. Et pourtant, à ce prolétariat étaient dévolus les droits et la dignité de la liberté politique, et à ce prolétariat des fous parlaient solennellement — et des politiciens ironiquement — de « self-govern-

ment » ! Mais la tension devint intolérable et nous avons vu ce qu'il en advint.

Il n'y a que deux moyens pour diminuer cette tension. Ou il faut refaire de la propriété la condition normale de la « citoyenneté », ou il faut supprimer la liberté politique et soumettre le troupeau prolétarien à la sujétion absolue. Le premier de ces moyens est possible, même là où les instruments de production sont nécessairement collectifs et coûteux, et cela par la corporation. Vous pouvez organiser les hommes, même dans un domaine aussi industrialisé que celui des transports mécaniques, de telle manière que les travailleurs individuels, actuellement dépossédés de tout capital de quelque importance, soient les actionnaires de l'entreprise qu'ils servent et soient consultés sur les conditions de leur travail. Les différentes activités des cheminots peuvent fort bien être représentées dans des corporations de telle ou telle spécialité, corporation des employés, corporation des ouvriers, corporation des ingénieurs, corporation des machinistes et de leurs assistants. Des comités élus discuteraient, seraient consultés, et même pourraient décider en matière de conditions de travail. Et entre-temps la possession des instruments de travail, de tout ce capital industriel actuellement aux mains d'actionnaires sans relations directes avec l'industrie en question, pourrait passer graduellement aux mains des « travailleurs » de cette industrie. Taxes différentielles, règles corporatives, monopoles, chartes, etc. conduiraient aisément à pareil résultat.

Vraie pour les chemins de fer, la chose est plus vraie encore pour toutes les activités de moindre envergure. Et après un pareil changement économique, même une société industrialisée serait stable. Le principe de la corporation appliqué aux magasins et à la distribution des richesses aussi bien qu'à leur production et à leur transport, la généralisation du paiement de dividendes là où s'impose la possession collective, la prudente limitation de la concurrence, réduiraient même le côté industriel de la vie sociale à cet ordre et à cette satisfaction que vous trouvez encore partout où subsiste une paysannerie possédante et stable.

Actuellement, sous le système de l'industrialisme, non seulement la société entière souffre de tension politique, mais nous nous trouvons en face du paradoxe fatal que l'ouvrier qui produit la richesse a intérêt à produire le moins possible — car le prolétariat vise nécessairement à travailler le moins possible pour le plus haut salaire possible. Et en face de lui, un autre citoyen, également libre et théoriquement son égal, n'a pour seul but que de faire travailler ce prolétariat le plus possible au plus bas salaire possible. C'est de la folie pure que d'inciter le prolétariat à travailler davantage pour le bien du pays, quand ce travail supplémentaire se traduit par de plus grands bénéfices pour l'homme qui exploite son travail. Et il est tout aussi fou de se plaindre d'une résistance contre pareille exploitation, quand cette résistance est fondée sur le principe même — celui de la concurrence — que vous appliquez à toute la vie sociale. Il ne pourra y avoir qu'antagonisme croissant entre les deux éléments de la production industrielle aussi longtemps que leurs intérêts n'auront pas été fondus par la possession et le contrôle collectifs.

Tel qu'il est, le capitalisme industriel, avec ses grandes armées de serfs dépourvus de mobile au travail et son armée plus réduite d'hommes n'ayant même pas le nécessaire et maintenus en vie par des subsides publics, ce capitalisme ne peut tenir le coup devant un Etat despotique, qu'il soit communiste ou anti-communiste. Or, des hommes libres pourraient lutter si la corporation était rétablie. Si elle ne l'est pas, le *handicap* militaire que possèdent les Etats totalitaires contre des pays où règne la liberté politique mais qui ignorent la liberté économique, ce *handicap* est mortel. Sans la réforme corporative, les sociétés politiquement libres sont condamnées à succomber.

HILAIRE BELLOC.

En quelques lignes...

« Tifosi »

C'est le nom que donnent les Italiens aux supporters enragés de l'équipe de football. Si enragés, en vérité, que leur frénésie vocale et leur chauvinisme à tout prix feraient plutôt penser à une sorte de maladie, de typhus virulent, obstiné, incurable. La victoire des *azzurri* dans la récente Coupe du Monde n'a pas mis une sourdine à l'enthousiasme sur le stade. Au contraire. Le public italien réclame ses idoles — les Piola, les Andreolo, les Ferrari — qu'ils mettent en capilotade tous les « onze » rivaux que leur opposent les hasards du calendrier international. Et si ce public est napolitain, la volonté de vaincre se complique d'une ignorance sereine en matière des règles du jeu. Les *lazzaroni* sifflent de confiance. Ils sifflent tous ensemble, avec un parti pris qu'ils ne songent même pas à dissimuler. Et cela fait, d'un bout à l'autre de l'ellipse en gradins, une intolérable cacophonie.

Or, dimanche dernier, à Naples, les footballeurs de France — les « coqs » tricolores — rencontraient les champions du monde au maillot noir. Parce que les Français n'ont pas la cote d'amour chez leurs frères (?) latins, l'homme de la rue, à Milan comme à Rome, à Rome comme à Catane, se promettait de renvoyer les visiteurs avec un lourd passif de buts rentrés. Dès la frontière, l'équipe française fut accueillie par des *lazzis*. « *Ciuque! ciuque!* » scandaient les gabelons et les miliciens en réséda. Cela voulait dire que le portier — le pauvre Lense — serait obligé d'aller repêcher cinq fois la balle au fond de ses filets. Le jour du match, quand les « coqs » gaulois débuchèrent sur la pelouse, l'hospitalité napolitaine crut bon de se manifester par une bordée de sifflets, et on ne joua pas la *Marseillaise*.

Or, si l'Italie a vaincu, elle n'a vaincu que d'extrême justesse : par un tout petit but de rien du tout (1 à 0). Les *tifosi* sont au désespoir. On parle de frapper d'interdit le stade de Naples.

Moi, je trouve que le sport international devient une foire d'empoigne, et que les Italiens perdent — tout simplement — la face.

Casse-cou

Quelqu'un qui leur voulut longtemps du bien, quelqu'un qui les a défendus à l'époque des sanctions, quand l'amitié italienne pouvait, dans certains milieux bien-pensants, passer pour une tare, le signataire de ces lignes attristées crie aux sujets par trop arrogants du Duce : « Casse-cou! »

Il y avait eu l'adoption du pas de l'oie, baptisé drolatiquement *passo romano*. Il y avait eu la consolidation, plus spontanée que de raison, de l'axe Berlin-Rome. Il y avait eu, en l'honneur de Hitler vainqueur du Brenner, l'embrasement très néronien de Rome capitale. Il y avait eu cette vague d'antisémitisme maladroit qui nous prive, ici même à Bruxelles (pour ne citer que cet exemple), des excellents offices de l'homme averti et charmant qu'était le baron Artom, directeur de l'Institut de Culture italienne. Et voici que les sottises manifestations à la Chambre (« *Tunisia! Corsica! Nizza!* ») indisposent, contre une Italie qui, par la voix de Mussolini, s'était proclamée « satisfaite », une grande partie de l'opinion mondiale.

Certes, il serait naïf de ne supposer à toute cette croisade antifasciste que des mobiles parfaitement désintéressés. Pour beaucoup d'amis des Juifs, — pour beaucoup trop! — l'indignation ne se manifeste, hélas! qu'à sens unique. Et l'on a fort bien fait de rappeler au Président Roosevelt que le massacre de

quatre cent mille catholiques espagnols l'avait laissé de glace.

J'aime l'Italie régénérée, et j'admire le Duce homme d'Etat. Mais parce qu'on doit à ses meilleurs amis la vérité sans fard, j'adjure les Italiens de cesser, pour l'amour de l'Europe civilisée et de la civilisation même qu'ils enseignèrent à l'Europe, cette campagne de pleurnicheries et de vexations, d'appels du pied et d'impertinences. Il s'agit de sauver ce qui doit être sauvé. Et c'est dans Corneille — un Français — qu'Auguste fait le geste de clémence qui, absolvant Cinna, n'a pas fini d'honorer l'Empereur.

Jérôme Tharaud, de l'Académie française

L'élection de Jérôme Tharaud à l'Académie pose un cas singulier de dichotomie littéraire. Pour la première fois, les deux frères jumelés sur la couverture de tant de livres à succès vont être tenus de diverger. Car enfin, l'on ne voit pas très bien par quel artifice — typographique ou de ponctuation — s'en tirera, désormais, l'éditeur. Faudra-t-il écrire : « Jean Tharaud et Jérôme, de l'Académie française », ou « Jérôme Tharaud, de l'Académie française, et son frère Jean »?... *Sub judice lis est*. Mais c'est le public qui est juge : et il sourira.

A parler franc, cette collaboration assidue et fraternelle avait quelque chose de déconcertant. Je demandais, l'autre jour, à un de leurs familiers :

« Mais dites-moi, de Jean ou de Jérôme, qui fut secrétaire de Barrès? »

La réponse vint comme une balle : « Les deux! »

Oh! les méchantes langues insinuent bien que l'un des frères s'amoïs du roman et du reportage (Jean, pour ne pas le nommer) aurait été, dans l'association à vie, le profiteur, Jérôme, le superbement chauve, noircissant à lui seul onze feuillets sur dix. Ce sont là ragots de chez la concierge. Jusqu'à preuve du contraire, je tiens que la double signature — Jérôme et Jean Tharaud — engage les deux hommes et nous est garante de l'inimitable propreté d'un style tiré au cordeau.

Alors?...

Alors, c'est très simple : l'Académie aurait dû attendre une double vacance et désigner, pour deux fauteuils qu'on eût rapprochés sous la Coupole, Jean et Jérôme. Il ne faut pas séparer ceux que le dieu du succès littéraire a unis.

Les Prix littéraires

A l'heure où j'écris (mercredi matin), les jurys des grands Prix littéraires de fin d'année n'ont pas tous rendu leur verdict. On ne connaît encore que deux lauréats : Félix de Chazournes (Prix Fémina, pour son roman *Caroline*; Paul Nizan (l'Interallié, pour la *Conspiration*).

Je n'ai pas retenu le nom de Félix de Chazournes parmi ces douzaines de noms qui viennent fleurir, à l'automne, la devanture du libraire. Les échetiers assurent qu'il est l'aîné d'une famille de douze enfants, et qu'il s'est inspiré du *Grand Meaulnes*; ce qui me paraît également sympathique. De surcroît, nous apprenons qu'il n'a pas fallu moins de onze tours de scrutin pour départager, avant le fromage et la poire, les favoris de ces dames.

Pareille constance dans le retour à l'urne suppose des fidélités bien touchantes et de tardifs autant qu'héroïques ralliements.

Par contre, j'avais remarqué le livre de Paul Nizan, qui est de Normale et révolté. *La Conspiration* retrace l'histoire d'une jeunesse tout à la fois âpre et déçue. Barrès, lui aussi, avait commencé par écrire les *Déracinés*. Mais on sentait qu'il y aurait une suite : un « racinement » profond en terre lorraine. Le lauréat de l'Interallié ne nous concède nulle lueur d'espoir. Le héros du roman —

un étudiant juif — est bien de cette race inquiète, inquiétante, pour qui la vie est à détruire, à jeter bas. Et le livre, d'une lucidité qui fait mal et qui se trompe sur le sens de l'action et les aspirations secrètes de la jeunesse de France, est écrit avec une sorte de prestesse méchante qui séduit et agace et agace plus qu'elle ne séduit.

Des chiffres impressionnants

Nous les avons trouvés dans une bien intéressante étude consacrée par M. L. Rucquin au « Gratte-ciel » (dans la *Revue des questions scientifiques*) :

« Le territoire des Etats-Unis représente 6 % de la surface du globe et contient 7 % de sa population. Mais il consomme normalement 53 % de la production mondiale d'étain, 56 % de la production mondiale de caoutchouc, 48 % de la production mondiale de café, 21 % du sucre, 72 % de la soie, 36 % du charbon, 42 % de la fonte, 47 % du cuivre et 69 % du pétrole brut. Les Américains possèdent 60 % des téléphones et télégraphes du monde, 80 % des automobiles, 33 % des chemins de fer ; ils produisent 70 % du pétrole brut, 60 % du froment et du coton 50 % du cuivre et de la fonte et 40 % du plomb et du charbon. Les Etats-Unis possèdent la moitié du métal-or du monde. (environ 11 milliards de dollars). La puissance d'achat de leur population est supérieure à celle des 500 millions d'Européens. »

Oui, des chiffres impressionnants et très instructifs aussi, mais qui ne sortent pas de la « matière », qui ne permettent donc pas de juger d'une civilisation. Pareilles données ne sont encore que l'équivalent de ce qu'un bon Yankee répondait à l'ami français qui lui faisait les honneurs de Notre-Dame à Paris : Oui, vous avez les plus belles cathédrales, mais c'est nous, à Chicago, qui tuons le plus de cochons par jour...

Les Litanies du XX^e siècle au Petit Pauvre d'Assise⁽¹⁾

Le franciscanisme est un bien périlleux écueil. On l'a bien vu, ces jours derniers, à l'occasion de la mort de Francis Jammes. Pour beaucoup de critiques aussi indulgents que pressés, l'évocation du Poverello tint lieu d'oraison funèbre. Saint François d'Assise a bon dos. Je m'excuse à peine de l'irrévérence du propos. Au demeurant, le P. Martial Lekeux serait le dernier à m'en tenir rigueur. Or je veux vous parler des *Litanies* délicieusement franciscaines du P. Lekeux, O. F. M. Et qu'on nous fiche une bonne fois la paix avec ces poètes qui flattent, d'une main, Dame Pauvreté, cependant, que de l'autre, ils tirent un cordon de sonnette académique ! Celui-ci, qui est un très authentique Frère Mineur, est un poète en prose, en esprit et en vérité. Il ne se croit pas obligé de vous faire, à tout bout de champ, étalage de sa barbe idyllique et de son amour pour les petits oiseaux. Francis Jammes, Francis Jammes, puissiez-vous reposer en toute quiétude ! Mais laissez-nous vous dire, une suprême fois, que des pleurnichards bien détestables ont prétendu faire pousser sur votre tombe fraîche les fleurs artificielles du franciscanisme de quatre sous !

(1) Litanies du XX^e siècle au Petit Pauvre d'Assise.

Saint François aimait la beauté. D'un culte actif, généreux, enthousiaste. « Hélas ! c'est peut-être la chose la plus rare et la plus dépréciée aujourd'hui : c'est une des causes qui nous éloignent de Dieu, que cette indifférence à l'égard de la beauté. »

Il nous plaît que les *Litanies* ferventes du P. Martial Lekeux s'ouvrent par cette profession de foi. Il nous plaît qu'un écrivain, qui a le don, qui a le signe, ne consente pas à Dieu sait quels sadiques retranchements, à quelles mutilations sacrilèges. Une certaine forme d'humilité terriblement orgueilleuse, desséchante : voilà ce que des chrétiens racornis voudraient exiger de leurs frères dans le Christ, au nom de saint François. Mais quelqu'un qui a prononcé les grands vœux et pour qui le service héroïque n'est pas un simple prétexte à pamphlets tapageurs (n'est-ce pas, tous les sous-Bloy ? n'est-ce pas tous les « mendiants ingrats » et tous les « pèlerins de l'Absolu » ?...), un vrai Poverello du Bon Dieu célèbre, en des proses bien chantantes, la vertu de joie et les fêtes de la beauté.

Le franciscanisme, c'est d'abord cela : une tendre inclination vers les créatures que le Créateur a voulu nous offrir comme autant d'objets propres à réjouir nos yeux et notre cœur. La religion n'est pas un contrat dont les stipulations draconiennes permettent au Dieu jaloux, au Dieu cruel, de prendre, à tout coup, l'homme en flagrant délit de lèse-adoration. Saint François d'Assise croyait à la merveilleuse harmonie d'un monde qui, parce qu'il fut formé comme un jardin d'Eden, n'a jamais perdu tout à fait le sens de l'allégresse. Sa prière s'élevait, non comme une imploration, mais comme un cantique de louanges. Devant cette terre d'Ombrie qui marie sa couleur rouge au feuillage argenté de l'olivier, aux molles guirlandes de la vigne, en face d'un panorama qui est une offrande et un bouquet, une gloire et une bénédiction, le mouvement de son cœur est un hymne éperdu. Il chante. Et sa chanson — cet immortel *Cantique du Soleil* — est, comme le dit le P. Martial Lekeux, « par delà toute littérature », « un de ces vrais cris humains qui constituent notre meilleur trésor, une perle rare tombée toute pure d'un cœur merveilleux » :

— Loué sois-Tu, Seigneur, pour toutes les créatures, et spécialement pour notre frère le Soleil qui nous donne le jour : il est beau et rayonnant et nous révèle la splendeur.

Loué sois-Tu, Seigneur, pour nos sœurs la lune et les étoiles, que Tu as formées dans le ciel, claires, précieuses et belles.

Loué sois-Tu, Seigneur, pour notre sœur l'eau...

Le rare et clair et précieux et beau et rayonnant mérite des *Litanies du XX^e siècle au Petit Pauvre d'Assise*, c'est d'être, d'un bout à l'autre, traversées par ce trait de feu, ce trait d'amour, qui est l'hommage du poète à la beauté souveraine. Le P. Lekeux se met ici, splendidement, dans la voie que lui trace le Poverello, son fondateur et son modèle. A l'image et ressemblance du saint François, il ne craint pas de laisser se porter l'émotion du côté de la ferveur sensible. Chacun des très courts chapitres est comme une strophe du vaste chant dont nul accès de fausse componction ne ralentit le lyrisme heureux. Et combien nous sentons que des livres pareils sont conçus dans la joie, écrits dans l'exaltation et puis relus, à haute et pleine voix, comme les *Laudi* que le Jongleur de Dieu apprenait à ses Petits Pauvres !

Or je songe à la singulière fortune que devaient rencontrer, vers les années 1225-1230, sur les routes de l'Italie, les *Laudi* franciscains. Certes, rien n'est plus éloigné de l'esprit de saint François que la vanité littéraire. C'est pour le Soleil qu'il chante, pour son frère le feu, pour les oiseaux de la montagne, les poissons du lac, pour le loup de Gubbio et les pâtres délivrés de la crainte et pour les brebis. Mais, parce que son dialecte ombroscan va fleurir sur les lèvres de tous ceux qui, d'une rive à

Voyages IMMO

Administration : Rue de Ligne, 15. Tél. : 17.23.90
Comptoirs : 12, place de Louvain (Hall Banque Nagelmackers
Fils et Cie). Tél. 17.22.90 et 30, avenue de la Toison d'Or. —
Tél. 11.52.09.

BRUXELLES



Voyages NOEL 1938

Voyages collectifs
SPORTS D'HIVER
du 22 décembre au 3 janvier

FRANCE : Contamines (1.200 m.), fr. 1.085; Chamonix (1.000 m.)
1.220 fr.
TYROL : Gargellen (1.475 m.), St-Anton (1.400 m.), Obergurgl
(1.970 m.), Hochsölden (2.070 m.), A partir de 1.180 fr.
ITALIE : Clavières (1.800 m.), 1.245 fr.; Breuil-Cervinia
(2.050 m.), 1.300 fr.
SUISSE : Zermatt (1.600 m.), 1 325 fr.; Adelboden (1.400 m.),
1.620 fr.

Noël à Rome

Splendide voyage collectif de onze jours en chemin de fer, départ
de Bruxelles le 22 décembre prochain. A travers les Alpes françaises,
par Gênes, Pise, Rome, Florence, etc. **Messe de minuit**, à Saint-Pierre
de Rome. A partir de 1.085 fr. en 3^e classe (suppl. pour 2^e classe,
270 fr.). Demandez programme.

Noël à Reims (en autocar)

Départ le 24 décembre, à 10 h. 30. Déjeuner, dîner sous la présidence
de **CURNONSKY**, prince des gastronomes. **Messe de minuit**, à la
Cathédrale (facultatif). Souper de réveillon. Le lendemain, déjeuner.
Tous les repas, champagne à volonté. Prix : 350 fr.

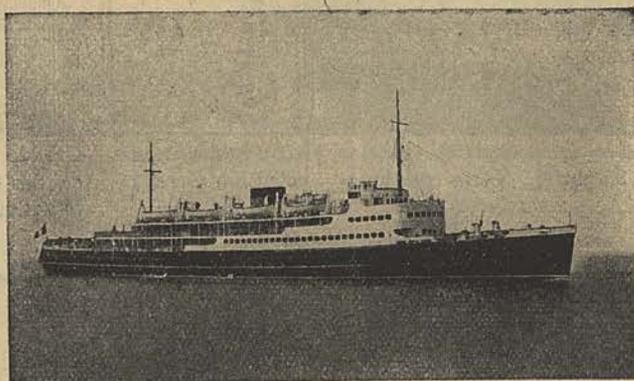
Nos Grands Voyages inédits

A travers le **SAHARA** en autocar (22 jours). Départs les 17 dé-
cembre 1938, les 4 février, 4 mars, 1^{er} avril 1939.
Principales étapes : Alger, Ermitage du Père de Foucauld, Figuig,
Colomb Béchar, Adrar, El Goléa, Ouargla, Touggourt; 1^e classe,
5.500 fr.; 2^e classe, 5.100 fr.; 3^e classe, 4.650 fr.

Commandez-nous tous vos billets de chemin de fer. Un
coup de téléphone, une demi-heure après, ils vous sont livrés
à domicile, ainsi que réservation de places Pullman, r éserva-
tion d'hôtels, etc., au prix officiel des tarifs.

OSTENDE- DOUVRES

première ligne anglo-continentale
pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s *Prince-Baudouin* (1934) et *Prins-Albert* (1937)

CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ
NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays
et Agences de voyages



SUCHARD
Velma
CHOCOLAT FONDANT
POUR CROQUER - FOR EATING ONLY

SUCHARD
Chocolat fondant sans rival

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

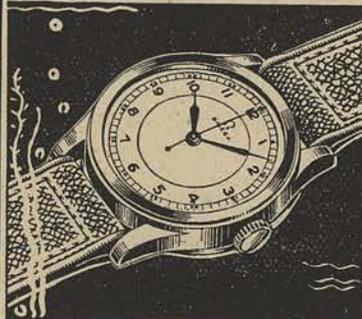


SUCHARD
Milka
CHOCOLAT AU LAIT CONCENTRÉ
POUR CROQUER - FOR EATING ONLY

SUCHARD
Le meilleur chocolat au lait

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

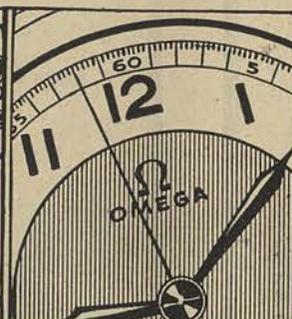
OMEGA "Naiad" *La nouvelle montre étanche*



Boîtier inoxydable en acier Staybrite. Verre pratiquement incassable



Mouvement de précision Omega



Grande aiguille des secondes - pour médecins, ingénieurs et sportsmen



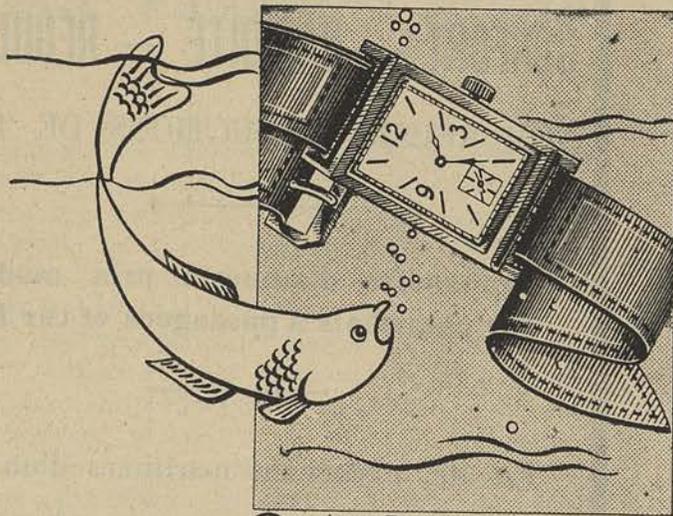
Distribuée dans le monde entier, la montre Omega peut être réparée partout avec un minimum de frais.

à l'eau et à la poussière - contrôlée sous 2 atmosphères de pression avant de quitter l'Usine.
avec bracelet cuir Fr. 725.-

OMEGA

Record mondial de précision

L'imperméable



Wyler
incassable

La montre

préférée
de tous
les sportifs

l'autre de la péninsule, vont répéter, au carrefour, les louanges de Dieu et la beauté des créatures de Dieu, voici que le Poverello d'Assise, par le truchement de ses prêcheurs qui vont deux par deux et par la vertu de sa poésie qui touche les âmes, voici qu'il s'institue — et l'aventure est presque miraculeuse — le premier codificateur de la langue de *si*. La langue italienne, la langue vulgaire, fractionnée jusqu'au début du XIII^e siècle en une infinité de dialectes, François d'Assise lui impose une sorte d'aimable rigueur. L'ombro-toscan jette, partout où passent, partout où chantent les Jongleurs de Dieu, d'opiniâtres racines. La voie est désormais frayée : Dante peut venir et son insurpassable génie.

Si je rappelle, à propos des *Litanies*, ce fait curieux d'histoire littéraire, c'est pour illustrer, par un parrainage authentique et vénérable, l'efficacité singulière du P. Lekeux écrivain. Quand il jeta sur le papier les notes encore toutes frémissantes de *Mes Cloîtres dans la tempête*, lui non plus, le Frère Mineur de chez nous, il ne songeait pas aux gros tirages. Mais il s'est fait que le peuple des tranchées s'est reconnu dans cette confiance très franciscaine — c'est-à-dire très enthousiaste, toute chaude — du jass qui n'avait peur ni des mots, ni des sentiments. On cherche souvent une définition du franciscanisme; je n'en connais pas de meilleure : le cœur à nu, une totale sincérité, une absence complète de ces petites ruses qui peuvent tout aussi bien s'appeler pudeur que calcul, réserve qu'hypocrisie. Un écrivain nous est né, qui n'a guère son pareil pour la liberté de l'expression. Le vrai lyrisme, c'est cela.

Dans les *Litanies du XX^e siècle au Petit Pauvre d'Assise*, le P. Martial Lekeux ne court pas après la formule. Mais, si elle se présente à lui, il l'accueille. Il l'accueille avec cette joie toujours renouvelée qui penchait saint François sur le visage toujours mouvant de sa chère Ombrie. Parce que ce livre est un acte de foi en la beauté, il surabonde de beautés jaillissantes.

Je ne citerai nul passage. La chanson veut être conduite depuis les premiers accords jusqu'à l'alléluia final. Mais le jouerai, avec la simplicité du ton et la hardiesse des images, cette qualité précieuse d'accommodation au réel. Le P. Lekeux, lyrique et franciscain, aurait pu maintenir son lecteur sur le sommet très escarpé de cette très haute montagne où, « blotti comme la colombe, dans le creux du rocher », le Petit Pauvre de Dieu priaït pour ses frères de la plaine. Il a voulu, en son âme d'apôtre, que ce livre écrit fût aussi un livre d'édification. Rien de cette morale, d'ailleurs, qui, subtile et quintessenciée, fait éclater — simplement — la virtuosité des casuistes. Les différents épisodes de la vie du saint très aimable sont autant d'occasions de nous ramener à notre misère. Le P. Lekeux ne nous flagelle pas : il nous plaint; il nous tend, chaque fois que c'est nécessaire, la main blessée par les stigmates. Ainsi, nous avons l'impression d'une présence infiniment douce. L'hagiographie n'est plus un prétexte à terreurs, à macérations impossibles, à crucifiements surhumains. « Saint François, rendez-nous la simplicité, sœur de la sagesse » : l'idéal n'est pas au-dessus de nos forces; et nous connaissons la joie de marcher vers le Pauvre d'Assise sur la voie fleurie de claires *Litanies* au soleil.

* * *

Le livre du P. Lekeux était destiné à la section belge du Livre (Exposition internationale de Paris). Il est composé en caractères mobiles Grotius, sur les Presses Gruuthuse, de Bruges (Beyaert, éditeur). Je goûte fort ce raffinement dans la présentation typographique d'une œuvre qui est à la louange et exaltation du Petit Pauvre du Bon Dieu.

Les bois, gravés par l'artiste anversoïis J. Hendrickx, m'ont

déconcerté de prime face. A les mieux regarder, je les trouve de ligne très « gottesques ». Mais peut-être bien que leur naïveté a quelque chose de trop conscient, de trop voulu. A cet égard, comme je préfère la musique du texte, de ce texte que le P. Martial Lekeux n'a jamais voulu rendre austère parce qu'il entendait rester fidèle à la leçon franciscaine et poétique des *Laudi* d'Ombrie et de beauté!

FERNAND DESONAY.
Professeur à l'Université de Liège.

Un Bruxellois à la Grande Armée

Auguste le Maire,
des Lanciers Rouges de la Garde

On connaît la fortune étonnante d'un Jardon, d'un Ransonnet, d'un Lahure devenus généraux dans les armées françaises. A ces noms on peut ajouter celui de Dumonceau, architecte bruxellois, qui devint comte de Bergendael et maréchal de Hollande.

La part obscure prise aux opérations par « les petits, les sans-grade », fut longtemps jugée sans intérêt. On est accoutumé de juger les événements de jadis d'après les rapports diplomatiques ou administratifs, les mémoires des chefs et les témoignages des artistes. Une autre optique, qui consiste à regarder les faits contemporains avec les yeux de l'homme de la rue, n'est certes pas moins instructive.

Voici l'odyssée d'un Bruxellois qui partit en Russie avec la Grande Armée et qui eut la chance d'en revenir. Nous croyons avec Louis Madelin, à l'intérêt que présenterait une « histoire humaine » de l'Empire, celle qui tiendrait compte, grâce à de pareils apports, de l'opinion de milliers de petites gens qui, faisant ce qu'on appelle l'opinion publique, a influé sur les événements autant et souvent plus que les décisions des dirigeants.

* * *

Auguste-Mathieu le Maire, fils de Mathieu et d'Anne-Marie Huet, naquit à Bruxelles et fut baptisé à Sainte-Gudule le 4 juin 1792. Il eut pour parrain Pierre le Maire, son cousin (1), et pour marraine Norbertine le Maire, sa sœur. Il mourut en la même ville le 26 octobre 1867, rue de l'Impératrice, dans l'immeuble habité par son père dès 1785. Il était âgé de septante-cinq ans et quatre mois et ses funérailles eurent lieu le mardi 29 octobre suivant, à 11 heures, en l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg.

Le 16 septembre 1811 il s'engagea, comme vélite, à la 7^e compagnie du 2^e régiment de cheval-légers lanciers (lanciers rouges de la Garde impériale) (2).

Les vélites étaient des jeunes gens de familles aisées auxquels leurs parents assuraient une rente. La mère d'Auguste le Maire, qui était veuve depuis 1805, payait pour lui une pension de 75 francs par trimestre (3).

(1) Ce Pierre le Maire était avocat et devint ultérieurement magistrat à Namur.

(2) Lettre adressée à M^{me} le Maire, le 20 novembre 1811, par le préfet de la Dyle : I^{re} division, Bureau militaire, Pension des vélites.

(3) Ces sommes se payaient anticipativement au Bureau militaire du département de la Dyle à Bruxelles. Dans les quittances, Auguste le Maire est qualifié : vélite à la 7^e compagnie de lanciers de la Garde impériale.

Auguste le Maire rejoignit le dépôt de son régiment à Versailles le 25 septembre 1811, et fut affecté au 3^e escadron (1). Dès son arrivée, il fut pourvu d'un équipement complet y compris schapska, giberne, sabre, pistolet, lance, ainsi que d'un cheval.

N'étant que milicien de 1812, il fut inscrit sur le tableau des conscrits de Bruxelles pour la classe de 1812, mais il fit valoir l'exception comme militaire enrôlé dans les vélites à cheval de la Garde impériale et le Conseil de milice le déclara « accepté définitivement au 2^e régiment de cheveu-légers de la Garde lanciers (2) ».

Le 2^e régiment de cheveu-légers lanciers de la Garde impériale, connu sous le nom de « lanciers rouges », à cause de son uniforme écarlate, par opposition à celui du 1^{er} régiment (polonais) qui était bleu, fut créé par décret daté de Compiègne, le 20 mars 1810, et formé le 13 septembre suivant au moyen du régiment de cavalerie de la Garde du roi Louis de Hollande, dont le pays venait d'être annexé.

Le lancier rouge était le soldat populaire par excellence. Son uniforme écarlate qui lui avait valu son titre, sa tournure élégante, son air martial, son humeur enjouée, tout en lui était séduisant (3).

Le nouveau régiment fut organisé comme celui des cheveu-légers lanciers polonais et composé de quatre escadrons et d'un état-major, soit 968 hommes. Il avait pour chef le général de brigade Edouard de Colbert, colonel, et les colonels baron du Bois de Ferrière (4) et Van Hasselt, majors (5).

En mars 1812 le régiment fut porté à 1.250 hommes, par l'adjonction d'un 5^e escadron, en vue de la guerre que Napoléon préparait contre la Russie. Mathieu le Maire fit toute cette campagne avec son régiment qui débutait. La 7^e compagnie à laquelle il appartenait avait alors comme officiers le capitaine Tulleken, les lieutenants Vermaesens, Das et de Jongh. Elle faisait partie du 3^e escadron, commandant Coty.

Le 27 juillet 1812, dans un combat d'avant-garde, le régiment eut deux officiers blessés, le lieutenant Van Wychel et le lieutenant van Zuylen van Nyevelt. Il prit également part à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre 1812, en avant de Moscou, à la bataille de la Bérézina du 27 au 29 novembre 1812, sur la route de Wilna, à la montée de Frownno, sur la route de Tilsitt (6).

Au passage de la Bérézina, Auguste le Maire eut l'occasion de sauver la vie d'un de ses compagnons d'armes, le comte du Val de Beaulieu. Voici, écrit par le petit-fils de ce dernier, le récit de cet épisode dramatique :

« La Grande Armée était en retraite après l'incendie de Moscou. Arrivé sur les bords de la Bérézina le soir, le génie construisit un pont pour que l'armée puisse y passer pendant la nuit. Mon grand-père, ayant envisagé la situation avec le comte de Rouillé, qui était officier dans le même régiment, considérant que l'infanterie et l'artillerie devaient passer avant la cavalerie, avait décidé de prendre un peu de repos. S'étant écarté du gros de l'armée, ils avaient attaché leurs chevaux à un arbre, s'étaient fait un oreiller de leurs selles et, drapés dans leurs manteaux, s'étaient endormis d'un sommeil de plomb. Harassés de fatigue, ils ne se sont réveillés que le lendemain matin, réveillés par le son du canon de l'ennemi qui les suivait de près. Ils se sont alors précipités vers le pont qui, malheureusement avait été détruit

après le passage de l'armée. Il ne leur restait donc que l'alternative : ou périr de faim et de froid dans la neige ou essayer de traverser le fleuve pour rejoindre l'armée. La Bérézina était gelée. Au milieu du fleuve, un étroit chenal roulait en torrent des eaux qui semblaient noires au milieu des glaces recouvertes de neige. Les deux officiers descendirent à cheval sur la glace jusqu'au moment où celle-ci se rompant, ils tombèrent dans le chenal et essayèrent de le traverser à la nage. Le cheval de Rouillé, soit qu'il fût plus vigoureux, soit qu'il fût moins chargé, parvint à remonter sur l'autre rive. Celui de mon grand-père, au contraire, faisait d'inutiles efforts : la glace se rompait sous son poids chaque fois qu'il voulait aborder. Après plusieurs tentatives infructueuses, il était à bout de forces et sur le point de se noyer, emporté par la rapidité du torrent. C'est à ce moment que mon grand-père aperçut une branche de saule qui surplombait le fleuve et comprenant que c'était là sa seule chance de salut, il s'y cramponna et parvint ainsi à regagner la rive après avoir abandonné sa monture qui se noyait. A pied et sans vivres, il rejoignit le chemin qu'avait suivi l'armée. Terrassé par la faim et la fatigue, il tomba épuisé sur les bords de la route et la neige qui tombait toujours le recouvrit d'un blanc linceul.

» Le lendemain, l'arrière-garde de l'armée française était arrivée sur les bords de la Bérézina, avait reconstruit le pont et avait traversé le fleuve pour suivre les traces de l'armée.

» Monsieur le Maire faisait partie de la cavalerie de cette arrière-garde : il cheminait dans la neige sous le feu de l'ennemi. Les boulets de canon, au bout de leur trajectoire, venaient rouler dans la neige devant la cavalerie française. Un de ces boulets étant tombé à peu de distance de M. le Maire avait, en roulant sur le sol, découvert le plastron d'un officier de son régiment. Voulant savoir quel était le camarade qui était tombé là, il est descendu de cheval et a reconnu mon grand-père qui respirait encore. Il l'a fait charger sur son cheval de bagages et l'a ainsi ramené au bivouac où on a pu le ranimer. Il avait les pieds gelés, mais aucune autre lésion grave.

» Il se plaisait à raconter cet épisode de la guerre en témoignage de la fraternité d'armes qui existait alors entre les officiers belges (1).»

* * *

Après la désastreuse campagne de Russie, l'Empereur se vit obligé de réorganiser complètement son armée. Le 10 janvier 1813, le 2^e régiment de cheveu-légers lanciers fut porté à huit escadrons et le 23 février suivant à dix escadrons de 250 hommes chacun, par l'incorporation de la garde à cheval de Paris.

Peu après Napoléon commençait la campagne de Saxe, que Mathieu le Maire fit avec son régiment. Le talon d'un mandat de 60 francs, qui lui était adressé par sa mère le 9 avril 1813, apprend qu'il était alors à la 2^e compagnie, 2^e escadron. L'adresse était libellée comme suit : « le Maire. L. 2^e C^{le}. Armée d'Allemagne ». La 2^e compagnie avait comme officiers Alexandre, capitaine; Henneman, lieutenant en premier; de Jongh et Godart-Rivaet, lieutenants en second (2). Toutefois, peu après, le Maire avait été versé au 3^e escadron, 3^e compagnie, dont les officiers étaient Landrieve, capitaine; Nettencourt, lieutenant en premier; Van Doorn et Plattelet, lieutenants en second (3).

Le 18 mai 1813, avant-veille de la bataille de Bautzen, au cours d'un combat d'avant-garde, Auguste le Maire fut fait prisonnier (4).

(1) Extrait matricule du 2^e régiment de cheveu-légers lanciers.

(2) Archives générales du Royaume à Bruxelles. Fonds. Préfecture de la Dyle. Rég. 119. Tableau des conscrits de l'arrondissement de Bruxelles pour la classe 1812.

(3) FIEFFÉ, *Napoléon et la Garde impériale*, Paris, 1859.

(4) Fils de Renier du Bois, docteur en médecine, natif de Braine-le-Comte, et de Françoise-Josèphe le Comte du Bus (*Annuaire de la Noblesse de Belgique* (1883).

(5) MARCO DE SAINT-HILAIRE, *Histoire de la Garde impériale*, Paris, 1847.

(6) CRUYPLANTS, *Les Conscrits de 1813*, Bruxelles, 1901.

(1) Ce récit est extrait d'une lettre écrite de Cambrone-Casteau, le 12 septembre 1925, par feu le comte du Val de Beaulieu.

(2) MARCO DE SAINT-HILAIRE, *op. cit.*

(3) IDEM, *ibidem*.

(4) La matricule de son régiment porte : « Aurait été tué ou fait prisonnier le 18 mai 1813. »

Au cours d'une des batailles auxquelles il participa, il avait eu un cheval tué sous lui et avait été blessé au bras gauche d'un coup de lance (1).

En novembre 1814, après plus d'un an et demi de captivité, il fut libéré et envoyé à Landau, au dépôt des militaires sortant des prisons de guerre. Entre-temps Napoléon s'était retiré à l'île d'Elbe et la Belgique était réunie à la Hollande sous le sceptre de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, en vertu de la Conférence de Londres (20 juin 1814).

Dans une revue passée le 27 novembre de cette année, Auguste le Maire fut proposé pour la retraite. Le surlendemain 29, le baron de Ferrières, commandant le dépôt, lui délivra une attestation, disant que « le Maire, Auguste, vélite au 2^e régiment des lanciers de la Garde, 3^e escadron, 3^e compagnie » était autorisé à se rendre à Bruxelles pour y attendre sa retraite, pour laquelle il venait d'être proposé lors de la revue du 27 précédent. Il invitait le commissaire des guerres à lui délivrer une feuille de route (2). Celle-ci lui fut délivrée le jour même à Landau, par Souvestre, commissaire des guerres. Dans ce document, Auguste le Maire est qualifié « vélite retraité du 2^e régiment de lanciers de la Garde, rentré des prisons de guerre (3); il est spécifié qu'il passera par les gîtes désignés et aura droit au logement et à l'indemnité.

Après cette longue captivité, sa belle tenue de lancier rouge, ornée de galons et de broderies, et rehaussée d'un immense plumet blanc, n'existait plus qu'à l'état de souvenir. Pour regagner ses foyers, en plein hiver, par des contrées glacées et montagneuses, les autorités militaires lui délivrèrent généreusement, d'après sa feuille de route, à son départ de Landau, une veste, une chemise, une paire de souliers et un pantalon de toile. C'est dans ce misérable accoutrement que le 30 novembre 1814, sortant de captivité, le bras ankylosé par sa blessure, il quittait Landau pour rentrer dans sa patrie après quatre années d'absence.

Il passe par Sarreguemines le 2 décembre, Saint-Avold, Courcelles, Metz le 5 décembre; Thionville le 7, Frésange le 8, Arlon, Neufchâteau, Marche le 12, Genappe, pour enfin arriver à Bruxelles où il se présenta au Bureau de milice et fut inscrit dans la liste des militaires rentrés de service étranger (4).

A peine était-il dans ses foyers depuis deux mois que Napoléon quittait l'île d'Elbe et commençait la campagne qui devait se terminer dans les plaines de Waterloo. L'Europe entière se coalisa contre l'Empereur. Dans les Pays-Bas, un arrêté du 1^{er} avril 1815 décréta une levée de 25.000 hommes. Auguste le Maire fut convoqué par le Conseil de milice de Bruxelles, mais il fut exempté par décision de ce Conseil en date du 28 mai 1815 pour luxation ankylosée du bras gauche.

* * *

Les lanciers rouges, frères d'armes d'Auguste le Maire, qui s'étaient couverts de gloire à la Moskowa, à Wilieka, à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Montmirail, à Craonne, qui enfonçaient les carrés, enlevaient les batteries, traversaient les rivières à la nage, protégeaient l'Empereur sous la mitraille, revenaient de chaque campagne avec des trophées de drapeaux, moururent avec l'Empire le soir de Waterloo.

A la fin de la bataille, le régiment des lanciers rouges, décimé,

(1) On rapporte encore qu'il fut relevé et saigné par des paysans polonais, qu'il fut prisonnier des Russes et qu'il eut un pied gelé.

(2) L'original porte le sceau du commandant de place de Landau. L'aigle impériale y a fait place à trois fleurs de lys surmontées d'une couronne.

(3) Original aux archives de la famille le Maire.

(4) Archives de la Ville de Bruxelles. Registre de milice IV, Liste des militaires rentrés de service étranger en 1814.

anéanti, réduit au tiers de son effectif, ayant toute la journée vingt fois chargé l'ennemi, suivait lamentablement les débris de la Grande Armée.

Tout à coup, à l'horizon, paraissent les dragons de Cumberland, le seul corps de cavalerie anglais demeuré encore intact. Alors le général Edouard de Colbert, d'un grand geste silencieux, les désigne à sa brigade, à cette poignée d'hommes échappés au carnage. Les rangs se resserrent, un grand cri s'élève : « Vive l'Empereur! »

Les lanciers rouges, désespérément, dans un dernier élan et comme s'ils voulaient clore par une page impérissable le livre de la légende napoléonienne, mènent cette charge restée légendaire. A sa place de bataille galopait le lieutenant-colonel de Ticken de Tenhove, qui devait être, après 1830, général dans l'armée belge. Le régiment, après avoir écrasé les dragons de Cumberland, fut ramené par la cavalerie prussienne et presque entièrement détruit.

Comme leurs camarades, les grenadiers dont les carrés, au long de la chaussée de Charleroi, se refermaient sur les Aigles, les lanciers rouges étaient dignes de la Garde, qui meurt mais ne se rend pas...

J.-M. GILIS.

A propos d' « Un Homme fini ».

Giovanni Papini ou le génie du tonnerre

Un homme de génie écrit « l'histoire dramatique de (son) esprit ». En un langage haletant, tour à tour accablé et frénétique, il raconte la naissance de cette chose extraordinaire qui vit en lui; il explique la manière dont il en a pris peu à peu conscience; il décrit les vicissitudes qu'elle a rencontrées, cette chose, les surprises qui l'ont tantôt portée aux nues, tantôt mise plus bas que terre; il étale à tous les yeux la honte d'être grand, l'orgueil d'en douter ou d'en faire fi; il suit pas à pas le développement d'un puissant tempérament au sein d'une âme faible.

Une telle confession passionnée a tout ensemble je ne sais quoi d'exaltant et de profondément mélancolique. Si le spectacle des merveilleux phénomènes dont l'homme, dans les circonstances les plus favorables, peut être le théâtre, a de quoi réjouir le cœur, on ne peut s'empêcher de s'attrister à l'idée que cette suprême manifestation de notre sensibilité n'a d'autre conséquence qu'un surcroît de souffrance et de trouble. Rien ne ressemble moins au bonheur, même au plus humble, que l'état d'esprit de Papini, contemplant dans sa vie et dans sa personne l'un des superlatifs de la destinée humaine. A telles enseignes que le visage du peintre ainsi portraicturé par lui-même évoque les plus horribles faces de damnés que Dante ait jamais aperçues au cours de son premier périple. Le secret du génie, le secret de la grandeur paraissent ainsi s'enlever sur un décor grouillant d'*Inferno*.

Mais, de même que certains interlocuteurs souterrains de Florentin conservent encore au tréfonds du dam une part de leur énergie vitale et persistent à s'affirmer jusqu'aux confins du plus impardonnable désespoir, de même l'auteur d'*Un Homme fini* (1), bouleversé, torturé par sa propre vocation, ne perd

(1) Editions Rex.

jamais le contrôle de soi-même. Le seul signe qu'on ne voie pas s'effacer sur son front au cours de son inquiétant aveu, c'est une assurance aussi sublime, aussi insolente lorsqu'il s'accable que lorsqu'il se vante, lorsqu'il se condamne que lorsqu'il se félicite. A tout instant, cet érudit affirme qu'il ne sait rien, ce poète jure qu'il est brouillé avec la beauté, ce philosophe fait profession d'imbécillité totale, ce juste se frappe la poitrine en criant qu'il est un criminel, un être immonde, un sépulcre blanchi. Mais comment se fait-il qu'un tel *confiteor* sonne presque à tout coup comme un chant de triomphe ?

* * *

Au fond, malgré tant de pleurs et de grincements de dents, il se peut que l'humeur d'un Giovanni Papini ne soit pas si éloignée qu'on le pense de celle du jouisseur ou du voluptueux. Quelque part il parle de ces deux sous hebdomadaires que les enfants italiens recevaient jadis « pour leurs vices », c'est-à-dire, en réalité, pour leurs menus plaisirs. Le vice d'un tel homme, c'est sans doute de ne jamais se lasser de soi, de poursuivre sur soi jusqu'à la mort le spectre d'une imminente et fuyante perfection. Le jour où cet exercice spirituel cessa d'être une espèce de sport prodigieusement excitant pour se rattacher à l'hygiène catholique, l'auteur du *Christ* fit probablement le plus grand sacrifice que puisse consentir un de nos semblables, à savoir transformer ses habitudes en mérites. Ce qu'il est advenu de lui depuis lors n'est pas le sujet de cet article. Le Papini dont j'ai à m'occuper ici est celui de 1912, le terrible autodidacte au cerveau perpétuellement effervescent qui apparut un beau jour sur la scène des lettres italiennes, la torche à la main, avec l'allure, le verbe et le regard de quelqu'un qui va mettre le feu au théâtre.

Le livre où, pour la première fois, cet admirable incendiaire s'est expliqué à fond sur ses intentions ne saurait passer pour un chef-d'œuvre du type courant. En dépit de sous-titres ingénieusement empruntés au vocabulaire musical, en dépit de transitions touchantes et d'allusions naïves à l'ordre chronologique, cet *Homme fini* n'est pas plus composé que les *Pensées* ou que les *Confessions*, dont il rappelle à la fois les incompatibles atmosphères. Et, en effet, il y a du pascalien et du roussiste dans la fureur papinique ou panique.

Imaginez un homme aussi fou de sa personne que le fut l'astucieux Genevois. Prêtez-lui non seulement les dons du grand artiste, mais un cœur pur, une âme noble, et ce pressentiment de l'abîme qui jette un voile tragique sur tout ce que conçut le polémiste des *Provinciales*. Supposez que cet homme ait un jour entrepris de prendre son siècle pour confident de la haine que ce siècle lui inspire. Vous aurez à peu près ce livre étrange dont le traducteur, M. Georges Petit, ose écrire qu'il est probablement « le plus grand des temps modernes ». Sans aller jusqu'à cet excès d'enthousiasme — car enfin on ne mettrait pas volontiers *Un Homme fini* plus haut que certains sommets de roman russe ou de la critique française, — on n'est pas loin de donner au magnifique ouvrage de Papini la première place dans un genre qui n'est pas le premier, celui de l'essai lyrique en forme de monologue ou de diatribe, à la manière de Carlyle ou de Bloy.

* * *

C'est à ce dernier que maint passage fait penser, quant au ton. A la même époque ou quasi, l'on voyait ainsi deux « prophètes au miroir » vaticiner pareillement de part et d'autre des Alpes. Les mêmes invectives jaillissaient en même temps de leur bouche à l'adresse d'une société pourrie de matérialisme, perdue pour

l'héroïsme et pour la générosité. Avec cette différence que le Transalpin (par rapport à Rome) mettait dans sa malédiction plus de pompe, moins de finesse paysanne; que le Cisalpin savait mieux ce qui lui était dû dans le domaine de l'esprit, et moins ce qui est dû au monde : par exemple « la sébille et le fouet », dont parle Frédéric Nietzsche. L'auteur du *Mendiant ingrat* semble soucieux avant tout du salut de notre race, et lui reproche tout par rapport à ce souci-là. L'auteur du *Christ* pense surtout au service de la vérité, dont, après beaucoup de mésaventures, de déceptions, d'infortunes, il est devenu le gardien et le majordome.

Des deux, si l'on me permet un choix, je préfère Bloy en tant que spectacle, Papini en tant que sentiment. Le premier me semble un plus puissant inventeur, le second sinon un penseur plus profond, du moins un tempérament plus riche. J'admire l'un, mais il me déplaît un peu, comme toutes les natures trop hétérogènes, dont l'équilibre n'est conservé que grâce à un certain manque de sincérité. J'aime l'autre, encore que je ne me fasse pas d'illusions sur son compte. Pour les êtres supérieurs le cabotinage constitue peut-être une moindre disgrâce psychologique que le mauvais goût. Mais tout se corrige et se lave dans les zones les plus reculées de l'émotion, à ce point où l'intraduisible *weltanschauung* des poètes rejoint l'intuition mystique.

Quand on se représente l'extraordinaire Giovanni au milieu de ses images et de ses cris, on a tout de suite l'impression d'une scène à la Wagner. Quelque chose comme Donner, génie de la tempête, frappant les rochers de son marteau, et leur arrachant de grinçantes étincelles. Et, à la lueur tumultueuse de ces éclairs, voilà qu'on voit avec stupeur resplendir sur la face des dieux immobiles une grandiose sérénité...

ROBERT POULET.

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

LETTRE A M. GEORGES BERNANOS

M. François Marel, un Belge ayant passé de longues années en Espagne, vient de publier sous le titre : *Les Grands Chantiers au Soleil, à l'Office de Publicité, 36, rue Neuve, à Bruxelles, un livre du plus haut intérêt sur l'Espagne de Franco. Résultat d'une enquête approfondie par un homme connaissant admirablement le pays, le témoignage de M. Marel est une excellente réplique aux Grands Cimetières sous la Lune, de M. Georges Bernanos. M. Marel termine son très beau livre par une Lettre à M. Georges Bernanos que nous reproduisons ici :*

CHER MONSIEUR,

Jé n'ai pas eu de chance avec vous. Avant de me rendre en Espagne, je suis passé par Paris dans le désir de vous y rencontrer : on m'y a dit que vous veniez de partir pour l'Amérique...

Je vous admire beaucoup. Vous avez écrit sur ce que vous aviez vu à Majorque un livre qui a fait sensation, un livre qui bouleverse la conscience de ceux qui le lisent. Et c'est que vous en avez, des lecteurs!

Alors, comme je connais bien cette Majorque qui vous a inspiré, je me suis dit qu'il fallait que je vous voie, et dût ma démarche vous paraître le comble de l'impertinence, que je vous demande les raisons qui vous ont fait écrire votre livre. Car — vous l'avouerez-je? — il m'arrive de n'en pas bien saisir le fil conducteur. Vous y parlez de tant de choses! Vous avez un talent merveilleusement persuasif : c'est une fanfare, un appel de clairons; c'est la clique du régiment qui passe. On lui emboîte le pas d'instinct, on s'emballa avec vous, on s'indigne, on s'apitoie, et puis tout à coup on se demande où vous voulez en venir. C'est que vous ne raisonnez pas, vous créez un « climat », comme on dit à présent. Quand je lis dans la presse que vingt amiraux ont été fusillés dans les caves du Guépéou, cela ne m'émeut pas outre mesure, j'en fais l'aveu : cela reste trop abstrait. Mais quand vous me peignez « au coin du chemin, sous les mouches, un cadavre à la tête éclatée, le dos contre le talus et qui porte gravement sur son ventre la moitié de sa cervelle rose », je le vois comme si j'y étais, j'en ai physiquement mal au cœur.

Vous avez un don d'évocation magnifique. L'horreur qui vous hérisse le poil au souvenir de ce que vous avez vu, coûte que coûte il faut que nous la partagions. Qui résisterait à vos sortilèges? Votre éloquence, l'émotion qui vous soulève emporte le lecteur : il voit, il sent, il tremble — pas plus que vous il ne raisonne...

Pardonnez-moi si je me rebiffe, si j'essaie de m'arracher au charme, au terrible charme de votre parole. Je suis un incorrigible ergoteur, voyez-vous, un maniaqué qui a la prétention de comprendre, à qui sentir ne suffit pas. Je me secoue, comme un caniche qui sort de l'eau, je rejette loin de moi le poison de vos phrases. Le poison? Oui, le poison. Car cette atmosphère dont vous m'entouriez et à laquelle il faut que je me dérobe en me faisant violence est une atmosphère de mensonge, elle n'est pas vraie, elle est le contraire de la vérité dont — en ces jours troubles — nos poumons ont besoin pour vivre.

Je ne vous accuse pas de travestir la vérité. J'admets volontiers que tous les faits que vous rapportez sont exacts. Les choses horribles que vous avez vues font partie de la vérité. Elles ne sont pas la vérité, elles n'en sont qu'un fragment — une « facette », comme dit le philosophe. C'est en cela qu'elles sont fausses, parce que votre talent est si grand qu'il nous fait oublier tout le reste.

Le malheur — un très grand malheur parce que vous êtes un très bel artiste, capable d'exercer une très vaste influence — le malheur a été que vous fussiez justement à Majorque lorsqu'éclata la guerre civile. Dans ce petit patelin paisible où de mémoire d'homme il n'y avait plus eu un seul meurtre, que dis-je, un seul vol. Du jour au lendemain tout a été chambardé, les agneaux sont devenus des loups. On comprend que vous en ayez été retourné... Et vous n'avez vu que ça!

Pendant ce temps il se passait autre chose, il s'était déjà passé autre chose. Pendant que vous vous prélassiez dans l'eau tiède, sous les pins de Porto-Pí, ou que vous suciez sur un *bizcocho* le chocolat crémeux du café de l'Alhambra, le Front Populaire faisait des siennes dans la Péninsule. Sans doute le vent d'ouest ne portait-il pas jusque sous les murs de Bellver l'odeur des couvents qui flambaient d'Alicante à Murcie. Mais l'écho des coups de feu qui ont abattu Calvo Sotelo n'a-t-il pas retenti dans vos oreilles? Je l'ai entendu jusque dans ma petite maison campagnarde, douze degrés plus au nord : il tintait comme un glas, le glas de la République... Ce jour-là, quand la presse vous en a donné la nouvelle — je vois d'ici les petits torchons palmés, l'*Almudaina*, le *Correo Balear*, ou était-ce la radio (de mon temps elle n'existait pas encore)? — quand tout à coup vous avez connu ce nouveau crime ajouté à tant d'autres, mais

commis cette fois en pleine paix par l'autorité elle-même, dites-moi, Monsieur Bernanos, n'avez-vous pas senti que la mesure était comble, qu'il n'était plus possible qu'il n'arrivât pas quelque chose? Deux cent cinquante et un morts, cent soixante églises et couvents incendiés. Qu'est-ce là, me direz-vous, à côté des monceaux de cadavres et de ruines qu'accumule la guerre civile? Peu de chose, sans doute... Et pourtant! Et pourtant ce peu de chose est énorme, parce qu'alors on se trouvait en temps de paix, parce que le premier devoir, le devoir fondamental de l'autorité est de maintenir l'ordre. C'était un signe, un symptôme. Le mal sourd qui ronge le ventre du malade, ce grignotement de ver à peine perceptible, quelquefois — ce n'est pas grand-chose non plus, en comparaison du drame à grand spectacle, le chloroforme, le sang qui coule, son ventre ouvert sur la table opératoire. Et pourtant cette morsure insidieuse c'est l'appendicite, c'est le pus qui suinte, le péritoine qui s'enflamme et la mort foudroyante si le chirurgien n'intervient pas d'urgence avec son masque, ses pinces et ses bistouris...

Vous étiez bien tranquille à Majorque, dans la chaleur africaine de ce juillet qui devait vous assoupir un peu, pendant que l'Espagne, de plus en plus vite, s'engageait sur la pente vertigineuse. Et puis la guerre civile a éclaté comme une bombe, vous faisant voir des choses atroces — sans préparation. Avez-vous songé à ce que vous auriez vu si elle n'avait pas éclaté? Supposons que les militaires n'aient pas donné le signal : un mois plus tard Barcelone avait les Soviets. Aussitôt elle les imposait à Majorque. Ce *Ciudad* dont vous parlez sans préciser de quelle ville il portait le nom — qui sans doute a succédé au *J'aime iero* sur lequel j'ai si souvent fait la traversée — ou peut-être un navire de guerre, le *Baleares*, qui sait, aurait eu tôt fait de débarquer quelques éléments de choix. Il n'en eût pas fallu des masses : quelques bons meneurs, pour rallier les inoffensifs communistes majorquins. Peut-être, comme étranger, vous eussent-ils épargné! Peut-être auriez-vous pu venir nous faire part de vos impressions dans un livre vengeur — rien ne s'opposant à ce que vous l'intituliez *Les Grands Cimetières sous la Lune*, une lune à son premier quartier qui aurait pris la forme d'une faucille! Pourquoi pas? Je crois pourtant que vous ne seriez pas revenu : ne dites-vous pas que votre fils était de la Phalange?

Mais enfin, cette révolution communiste que tout le monde redoutait — sauf dans ce coin perdu de Majorque, peut-être — elle aurait pu ne pas éclater. Je vous l'accorde, un miracle est toujours possible. Comme le malade que ronge l'appendicite n'est pas mathématiquement sûr que son intestin va se perforer, que son péritoine va suppurer, qu'il crévera, quoi? sauf intervention chirurgicale. Mettons qu'il y avait une chance sur mille. C'est du moins ce qu'ont cru ceux qui ont fait le soulèvement. Allons jusqu'à poser qu'ils se soient trompés : ni vous ni moi n'avons eu part à leurs conseils, il ne dépendait pas de nous que la guerre civile éclatât ou qu'elle restât dans les limbes. La vie n'est pas un jeu d'échecs où l'on médite ses coups à loisir. La chirurgie a ses opérations « à froid », mais ici les événements vous poussent, toujours plus vite qu'on ne l'avait prévu, sans vous laisser le temps de la réflexion : agir, il faut agir tout de suite, opérer « à chaud ». Notre chirurgie sociale est encore atrocement primitive et maladroite.

Supposons qu'ils se soient trompés, l'opération n'en est pas moins engagée, que seuls ils peuvent mener à bonne fin. Est-ce le moment de poignarder l'opérateur, parce que vous trouvez qu'il taille mal et à contretemps? Puisque nul ne peut faire mieux que lui, ne serait-il pas préférable de l'aider, quitte à lui reprocher *in petto* ses maladresses? Ou est-ce que vraiment vous souhaitez que le malade lui reste dans les mains?

Le fait est que du jour où les militaires ont allumé la guerre

civile, il s'est opéré un regroupement des forces du pays. La machine était déclenchée, il n'a plus été possible de revenir en arrière, il a fallu coûte que coûte être *pour* ou *contre*.

Le gouvernement a réagi avec énergie; la rapidité avec laquelle il a armé la populace prouve que, du moins dans les grands centres, il existait un plan : celui de cette révolution dont on nie la menace, maintenant qu'elle est déjouée. Chez les militaires, par contre, il y a eu maint flottement. Avec les moyens dont ils disposaient, ils auraient dû l'emporter tout de suite. Et sans doute n'auraient-ils pas marché s'ils n'avaient pas été sûrs de l'emporter tout de suite. Mais de leur côté il n'y avait pas de plan.

Beaucoup de crapules ont pris leur parti. Et je n'irai pas jusqu'à prétendre que parmi les militaires il n'y avait pas de crapules. C'est humain. Vous ne croyiez tout de même pas que tous les bons allaient se trouver du même côté, et tous les méchants de l'autre, comme au jour du Jugement dernier? Ce serait trop commode. Et d'abord, il s'agirait de savoir qui est bon et qui est méchant, en ce bas monde. Soyons généreux; dans les plus beaux peuples il peut y avoir au maximum dix pour cent de « types épatants », de ces échantillons d'humanité supérieure qui nous font aimer, admirer ces peuples. Le reste est formé d'êtres insignifiants, quelconques, qui reflètent, bons ou mauvais, ceux qui les dominent, ceux qui donnent le ton. Il reste un déchet : les salauds véritables. Mais la masse est molle, veule, sans grands vices ni vertus insignes, ou plutôt, capable des uns et des autres suivant les circonstances — disponible. Voyons, Monsieur Bernanos, où avez-vous vu cette frontière idéale qui permettrait de séparer les humains comme un bétail, ici les bœufs, là les brebis?

Rappelez-vous ce qu'était l'Espagne. Vous l'avez bien connue, n'est-ce pas (1)? Vous voyez encore d'ici ces sierras parallèles qui la découpent en tranches, sans liens entre elles. Quels particularismes, après des siècles de centralisation! Et combien de races sont venues se fondre dans ce creuset!

L'Espagne est née d'une des guerres les plus longues de l'histoire : une guerre de plus de sept cents ans pendant laquelle les peuples chrétiens du Nord refoulent peu à peu les Arabes. Bien entendu, les Arabes — les Mores — ne reculent pas tous : une partie de la population musulmane se soumet et persiste à voisiner avec la chrétienne, la « mozarabe ». Mais bien avant eux, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Goths avaient concouru à la formation de celle-ci. Et les Juifs se joignirent aux Mores pour former au milieu des chrétiens des îlots réfractaires — tellement réfractaires qu'il fallut un jour leur donner le choix entre l'assimilation — la conversion — ou l'exil. Beaucoup se sont soumis, et peu à peu se sont fondus avec les populations chrétiennes sans paraître laisser de traces. Ces traces demeurent toujours, c'est nous qui ne savons plus les déceler (puisque vous avez vécu à Majorque, vous avez certainement entendu parler de *Chuetas*). Des types reparaissent, dans une population réputée homogène après quatre siècles d'échanges.

A ces conditions historiques et raciques l'âme — ou plutôt les âmes espagnoles doivent leurs caractères. D'abord ce peuple formé par une guerre interminable, et qui en a connu tant d'autres depuis que la prise de Grenade a mis fin à la Reconquête, a conservé à travers l'aimable douceur de la monarchie libérale une certaine rudesse, qui le différencie d'autres peuples ayant joui d'une existence moins exclusivement tendue vers les combats et leurs nécessaires violences, plus conforme, après tout, à la douceur évangélique (ceci soit dit avec tout le relativisme qui s'impose).

En temps normal ces qualités belliqueuses sont invisibles, « sous-jacentes ». Et lorsqu'elles viennent à se manifester, elles demeurent parfaitement « nobles » chez les individus en qui survit le type nordique, tandis que chez les représentants contemporains des Berbères et des Asiatiques elles prennent volontiers une tournure cruelle et sanguinaire qui explique bien des atrocités. Quant aux trafiquants méditerranéens de toutes sortes, ils ont apporté d'Orient avec leurs galères l'esprit de souk, de brocante, de tromperie — les astuces du divin Ulysse — qui fait le fond de ce type si spécifiquement espagnol qu'on appelle le type *picaresque*.

Vices et vertus se mêlent, se cachent ou surgissent au gré des circonstances — qui leur donnent leur valeur : un héros dans la guerre fait un bandit en temps de paix. Dans la vie normale ce sont les qualités « civilisées » qui priment. Parce qu'il était avant tout craintif, soumis devant la force — parce qu'il se souvenait encore de ces atroces incursions barbaresques dont sans doute on vous a parlé, qui lui avaient appris à estimer le bienfait d'une autorité puissamment armée pour le défendre — le Majorquin était pacifique, respectueux des lois et de la vie humaine. Tel nous l'avons connu dans son bon temps.

Mais une société civilisée est un édifice singulièrement fragile : pour la plupart de ses membres la civilisation n'est qu'un vernis. Il ne fallait pas trop se fier à la douceur majorquine : j'ai assisté dans les villages à des courses de taureaux — des « charlottades » — plus cruelles et plus ignobles que tout ce qui se faisait dans la Péninsule.

Vous et moi, nous nous soucions pour elle-même de la civilisation qui rend possible la vie sociale. Nous sommes des fous... La plupart de nos semblables ne s'y intéressent que pour le profit qu'ils en tirent, personnellement. Mais ce sont des fous tels que nous qui font qu'elle dure.

Nous croyons notre civilisation solide, et un rien la fait chanceler. Il suffit que le pouvoir se relâche une minute, que la peur du gendarme cesse de peser sur les épaules des gens pour qu' aussitôt en eux reparaisse le fauve — le fauve dans la jungle, qui tue pour ne pas être tué. Que la révolution vienne de droite ou de gauche, ce sera toujours la même chose, parce qu'au fond les hommes sont les mêmes, qu'ils s'intitulent de droite ou de gauche. Entre l'heure où le pouvoir ancien cesse d'exercer sa puissance et celle où le pouvoir nouveau s'est affermi, il y aura toujours une période d'anarchie pendant laquelle tous les instincts seront déchainés. A ce moment tout est possible, et comme il est faible, le pouvoir — que ce soit l'ancien ou le nouveau — doit pactiser avec ceux qui l'aident. Il doit fermer les yeux sur les crimes qu'il n'a pas la force de punir.

Lorsqu'il s'est senti la bride sur le cou, mais aussi sans la protection d'un pouvoir organisé, le Majorquin est devenu cruel parce qu'il est peureux de nature : il n'y a rien de plus cruel qu'un lâche (1). Il a eu peur de ce qui se passait ailleurs, de ce que faisaient les rouges à Barcelone, à Valence, à Mahon. Il a tué préventivement. Le pouvoir était loin, le danger immédiat : l'ennemi débarquait, ses avions bombardaient l'île. Le pire soldat, pourvu qu'il incarnât la force qui inspire confiance, ne pouvait être que le bienvenu.

On souhaiterait qu'il en fût autrement, qu'une cause juste n'ait que des saints pour la défendre. Sans doute à votre place tout homme de cœur aurait-il senti ce que vous avez éprouvé. C'est pour cela que je disais qu'il est malheureux que la guerre vous ait surpris à Majorque : ces impressions sont si violentes qu'on n'a plus la force de les arracher.

(1) Inutile de vous dire que je ne vous rends pas responsable des fautes d'espagnol dont l'imprimeur a truffé vos citations.

(1) Je ne veux pas dire que tous les Majorquins sont des lâches : lâches, ceux qui se sont rendus coupables des abominations que vous relatez.



Un conseil aux "fines bouches."

SI VOUS N'AVEZ DÉGUSTÉ JUSQU'ICI QUE DEUX OU TROIS SPÉCIALITÉS DE SUPERCHOCOLAT, NE DITES PAS, MADAME, QUE VOUS CONNAISSEZ « JACQUES ».

La gamme si variée des gros bâtons de Superchocolat « Jacques » vous réserve encore bien des découvertes agréables, bien des plaisirs raffinés que vous ne devez pas chercher ailleurs que chez « Jacques », soyez-en persuadée.



Achetez donc, Madame, six, huit, dix, vingt bâtons **DIFFÉRENTS** de Superchocolat « Jacques ». Ils ne coûtent qu'**UN** franc et représentent la plus haute valeur alimentaire que vous puissiez acquérir pour ce prix. « Jacques » a un passé, plus de

40 ans d'expérience lui ont permis d'atteindre le sommet de l'art du chocolatier.

Parmi la gamme de « Jacques », il existe certainement plusieurs spécialités qui vous raviront. C'est vraiment du Superchocolat.

1 FRANC LE GROS BATON DANS TOUTE BONNE MAISON D'ALIMENTATION

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Ombres fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Tél. 37.28.35

INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES MODERNES



Usines Gebr.
A.-G. DEMMER

EISENACH
Fondée en 1868

Agence Générale
Ateliers
Raym. Strickaert
5-7, av. Raymond
Van der Bruggen
Tél. 21.04.48

LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
**ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES**

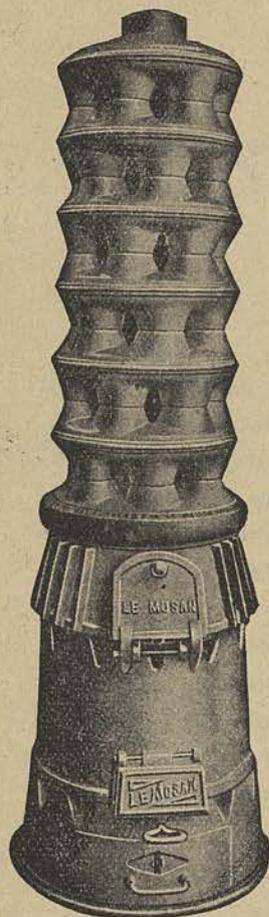


Le "Mosan"

est le plus

Propre
Économique
Hygiénique
Pratique
Solide
Élégant
et absolument sans
danger

Société Anonyme
LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)



UN CADEAU
qui sera toujours reçu
avec plaisir, à la fois
bijou et instrument de
travail pratique et précis.

Swan Pen

POUR LA VIE



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

Il se comprend, dès lors, que vous généralisiez. Les mêmes faits, du reste, ont dû plus ou moins se reproduire partout. C'est dans le désordre et les tâtonnements des premiers jours que les blancs ont dû essayer de s'organiser face à un ennemi puissant qui venait d'armer la lie de la populace. Du moment qu'on n'était pas de gauche, il fallait se défendre, même lorsqu'en principe on n'était pas d'accord avec les militaires. C'était une question de vie ou de mort, non seulement pour soi-même, mais encore pour tous ceux qui pensaient comme vous, pour tous ceux qui plaçaient en vous leur confiance. Ce qui s'est produit dans les villes où les rouges ont eu le dessus en fournit, hélas ! une preuve éclatante. C'est ainsi que s'est formé, automatiquement, le regroupement des forces dont je parlais tout à l'heure. Il s'agissait de légitime défense. Et chacun sait comment les choses se passent dans ce cas, lorsque la précipitation des événements ne vous laisse plus le temps de réfléchir ni d'agir de sang-froid. Il y a eu des exécutions expéditives, des erreurs de jugement, des violences qui, après coup, se sont révélées inutiles. Il se peut même qu'après ces premières violences et par réaction contre les atrocités épouvantables de l'ennemi, les blancs aient pris l'habitude d'une certaine brutalité dont ils n'ont pas fini de se défaire. N'oublions pas qu'ils sont en guerre, que toute guerre est brutale ; que la loi martiale est en vigueur. N'oublions pas surtout que ce sont des hommes qui ont sous les yeux ce que font d'autres hommes, leurs adversaires. Devant certains crimes il est difficile de garder son sang-froid : vous en avez fait vous-même l'expérience.

Ce sont des hommes, et le Juste pèche sept fois. Ayons la charité de ne pas exiger d'eux d'être des anges... Et songeons qu'ils *doivent* se battre, et qu'on ne se bat pas bien sans haine surtout entre hommes du même sang.

Je n'ai pas eu besoin d'aller à Majorque pour vérifier l'exactitude de vos allégations. Je suis sûr qu'il en a été comme vous le dites, je suis sûr qu'il ne pouvait en être autrement. Où je cesse d'être d'accord, c'est lorsque vous appelez cela les crimes des nationaux. Non, mon cher Monsieur, ces crimes ne sont pas des « nationaux », ils sont des hommes, de tous les hommes, dès qu'on les abandonne à eux-mêmes ! Ils ont été les mêmes en tous lieux, c'est pourquoi je me suis appesanti le moins possible sur ceux des rouges : à quoi bon (1) ? Nous savons bien que toute révolution, comme toute guerre, mais plus que toute autre guerre, est par essence quelque chose de monstrueux.

Supposons qu'au lieu d'habiter Palma vous vous soyez trouvé à Barcelone, ou seulement à Ciudadela, qu'un simple bras de mer sépare de Majorque ?

Et quand nous disons « les nationaux », c'est tout de même un peu vague, ne trouvez-vous pas ? Ce qui compte, ce sont ceux qui commandent — ceux qui ont fait fusiller le prêtre criminel et rappeler le soudard dont vous parlez. Ce qui compte, c'est ce qu'ils veulent faire, mais aussi ce qu'ils ont le pouvoir de faire. Car enfin, je n'aurai pas la naïveté de prétendre avec les propagandistes que le Front Populaire était un ramassis de monstres — puisqu'alors la moitié de l'Espagne serait composée de

(1) Il existe cependant entre les abus des rouges et ceux des nationaux des différences fondamentales. D'abord dans l'ordre de grandeur, les premiers ayant commis infiniment plus d'excès. Puis dans la nature de ceux-ci : chez les blancs ils sont quelque chose de passager, des accidents dus à des circonstances exceptionnelles, quelque chose de contraire à leur doctrine, constituant explicitement une faute, un crime que l'autorité a la prétention de réprimer avec vigueur. Tandis que chez les rouges ils sont en quelque sorte normaux, ils sont conformes à la doctrine de tous les grands révolutionnaires de gauche, ils existaient avant la guerre civile qui n'a fait que les multiplier. Chez les blancs — sauf l'exception de crimes commis par des isolés — ils s'accompagnent toujours d'un minimum de légalité : ils atteignent des *coupables* et se réduisent en fin de compte à une sévérité excessive ou à une erreur de jugement — condamnable, certes — mais ne répondant jamais à la volonté systématique de destruction et de torture qui semble la règle dans certains secteurs de l'autorité rouge.

monstres. Je vous accorde, si vous y tenez, que comme hommes ceux de Barcelone pourraient valoir ceux de Burgos. Ce que je crois, c'est qu'avec la meilleure volonté du monde ils seraient encore incapables de faire ce que veulent faire, ce que feront ceux de Burgos.

Parce que, même excellents, ces hommes resteraient toujours prisonniers de leurs idées, de leur politique, de leurs programmes, de leur passé et de leurs amis. Parce que ce qu'ils représentent est la ruine de ce que nous aimons, de la civilisation chrétienne, qui ne peut se maintenir que dans l'ordre chrétien (1). Parce que la charité ne peut s'épanouir que dans un monde organisé, sous peine de devenir une prime à la violence. Parce qu'avec la meilleure volonté du monde ils n'auraient pu empêcher que leur république tombât dans l'anarchie, et par l'anarchie — car l'anarchie ne peut pas toujours durer — devint la proie du communisme. Parce que, même si sous l'empire des conditions exceptionnelles que crée la guerre civile ces mêmes hommes arrivaient à rétablir l'ordre chez eux, ils ne pourraient, le calme revenu, que redescendre la pente fatale.

Tandis que de l'autre côté ce n'est pas la même chose : il y a la volonté, mais il y a aussi le pouvoir d'agir. *Il y a une doctrine vivante.*

Lorsqu'on dit du soulèvement national qu'il n'est qu'un sursaut de défense de notre civilisation chrétienne contre les ennemis qui veulent la détruire, on ne dit pas assez. On a l'air d'en faire un mouvement réactionnaire, tendant exclusivement à conserver ce qui existe. Rien n'est plus faux : l'Espagne nouvelle mérite pleinement son qualificatif. Elle est « traditionaliste » dans la mesure où elle base sa constitution sur la tradition chrétienne qui est peut-être ce qu'il y a de plus vivace et de plus foncièrement national en Espagne. Mais pour le reste, pour tout ce qui regarde l'application qu'elle veut faire de ces principes, elle est rigoureusement novatrice.

On a déjà essayé ailleurs de fonder l'Etat sur l'esprit des Encycliques. Si Dollfuss et Schuschnigg ont échoué en Autriche, c'est peut-être plus parce que la mentalité viennoise, sensuelle et frivole, se prêtait mal à leur expérience, que parce qu'un voisin trop puissant a prétendu y mettre fin. Quant au Portugal, où se poursuit l'admirable effort du président Salazar, son peuple n'a pas été suffisamment secoué par un cataclysme pour que sa manière de penser et de sentir, les tendances intimes sur lesquelles il base son existence, aient été profondément modifiées.

Tandis qu'en Espagne, au contraire, un faisceau de conditions exceptionnellement favorables concourent au succès de l'entreprise. On dit volontiers aujourd'hui que l'évolution des peuples suit la même courbe que celle des individus. Si cela est vrai, on peut encore attendre beaucoup de l'Espagne, car le peuple espagnol est un peuple jeune. Ce qui était décrépité en Espagne, ce qui avait fait son temps, ce qui était devenu, au dire de José Antonio, « comme un fruit sec, une cosse vide qui se détache de la branche », c'était la monarchie. Cela ne veut pas dire que l'Espagne n'aura pas une troisième Restauration. Mais le mot ne doit pas nous tromper : si la royauté est rétablie, ce sera une tout autre royauté que celle que nous avons connue, la dynastie des Bourbons dût-elle se succéder à elle-même.

Après deux siècles d'éclat sous les rois catholiques et les pre-

(1) Cet ordre — idéal, *limite* vers laquelle nous tendons, en excluant toute injustice, tout arbitraire — doit permettre à chaque citoyen de remplir normalement, régulièrement sa fonction et de développer harmonieusement sa personne pour le plus grand bien de la collectivité. La réalité s'écarte toujours plus ou moins de cette limite. Comme toute chose humaine, le meilleur régime n'est qu'un compromis (ou, si vous voulez, « un moindre mal ») entre l'idéal et les exigences des circonstances dans lesquelles nous vivons — données qui nous sont imposées. Je dis qu'un régime, un gouvernement, un parti est d'autant meilleur qu'idéologiquement et surtout pratiquement il tend davantage vers la limite.

miers Habsbourg, le peuple espagnol est tombé dans une espèce de torpeur. Aujourd'hui il se réveille : nul ne saurait dire ce qu'un tel réveil peut apporter. Mais j'ai vu l'enthousiasme tranquille de la jeunesse, j'ai vu la foi collective qui l'anime. Dans l'Espagne d'hier chacun vivait pour soi ; je crois que c'est la raison de cette espèce de torpeur dont je viens de parler : un peuple dont chaque individu ne tend pas vers le même but devient une masse amorphe, immobile et sans vie profonde. Les volontés individuelles, désorientées, se neutralisent. Mais qu'une idée supérieure vienne comme un aimant à faire converger toutes ces petites velléités en un seul courant, un même flux de forces, aussitôt la nation se redresse, s'émeut, progresse et réalise dans la joie de grandes choses (1).

Cette idée supérieure, cette « mystique », la Phalange l'a fournie à l'Espagne. C'est une mystique de justice sociale, non pas la froide et dure justice sociale de la lutte des classes qui procède de l'égalité théorique et du nivellement par le bas, mais la justice chrétienne basée sur la connaissance pratique de la nature humaine d'une part, avec tout ce que celle-ci comporte d'hierarchie, d'harmonie dans le divers, et de l'autre sur l'idée de progrès moral, de supériorité surnaturelle, c'est-à-dire de salut, de rédemption par un idéal divin. Au matérialisme commun à la doctrine marxiste et à la théorie rigide des Etats « totalitaires » — ce matérialisme qui se présente à la fois comme l'aboutissement de notre civilisation et comme sa déchéance — elle oppose le plus pur spiritualisme en attribuant à l'âme une valeur transcendante, en subordonnant l'Etat à l'accomplissement de la *fin* personnelle, en faisant précisément de lui le *moyen* de cet accomplissement.

Cet Etat nouveau, si différent de l'Etat fasciste auquel on l'assimile en dépit de l'évidence, les jeunes hommes d'Espagne le forgent aujourd'hui sur les champs de bataille. Il se peut que dans l'entraînement de la lutte et par le phénomène d'osmose que produit toute guerre, où dans le corps à corps on emprunte quelque chose à l'ennemi, où on finit par lui ressembler, il se peut que ces jeunes hommes oublient parfois le noble idéal qu'ils poursuivent et semblent sacrifier la valeur de la personne humaine au résultat immédiat, au succès de la campagne. Il n'en est pas moins vrai que leur but avoué, proclamé est cet idéal, qu'ils en sont pétris, que chacun des coups qu'ils reçoivent l'enfonce plus profondément dans leur chair. Les désastres de cette guerre eux-mêmes, le danger de la défaite, le besoin de se serrer les coudes, de concourir tous à la commune défense pour en tirer la commune victoire forge peu à peu l'âme de la nation. De sorte que comme toute chose en ce bas monde, cette guerre atroce apporte avec elle sa part de bienfait providentiel. Si je l'osais, je dirais même qu'il convient à l'Espagne qu'elle se prolonge, que plus elle dure, plus s'affirme, plus se trempe l'âme collective.

L'Espagne, pour renaître, avait besoin d'un grand désastre ; la guerre de 1898 l'avait frappée dans ses parties les plus lointaines, ces dernières colonies dont elle n'avait pas senti la perte comme s'il se fût agi de sa propre chair. Le coup, trop rapide, l'avait laissée hébétée. Un lent processus d'introspection avait suivi ; une introspection pessimiste qui tournait à la négation de soi-même, à la désintégration. Les jeunes, en réagissant contre cette tendance au suicide dans un sursaut de l'instinct de conservation, ont eu le bonheur — pardonnez-moi ce que ce mot peut

(1) Comme pour celui des individus, le bonheur de la collectivité ne dépend des conditions matérielles que dans la mesure où elles agissent sur ses dispositions psychologiques et morales. L'expérience nous apprend qu'un peuple est heureux lorsqu'il se croit attelé à une grande tâche. (Le rôle de la poule au pot est tout à fait secondaire.) Il supporte alors allégrement les privations parce qu'il est convaincu qu'elles servent à quelque chose. Rien de déprimant comme le sentiment d'inutilité qu'engendre le matérialisme.

avoir d'impie en apparence — de reprendre conscience de leur personnalité nationale dans un bain de sang. C'est pourquoi cette conscience, ils l'ont eux-mêmes dans le sang : on ne la leur arrachera plus. Je ris des matérialistes, des marxistes de tous bords qui ne savent compter que sur les vicissitudes de l'économique. Au-dessus de l'économique se dressent les ressources, les sursauts insoupçonnés de l'âme : l'Espagne est un pays qui vient, par un nouveau baptême de sang, de racheter son âme. C'est là — toute rhétorique à part — un fait historique d'une portée incalculable. Il dépasse de loin, je m'excuse de vous en faire la remarque, l'épisode passager — si horrible fût-il — dont vous avez eu le malheur d'être le témoin à Majorque.

Stockel, le 5 novembre 1938.

F. M.

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 31 décembre, soit de verser dès maintenant le montant de leur réabonnement (75 fr.) à notre C. C. P. 48.916, soit de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à la première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

Joaillerie — Bijouterie — Orfèvrerie

G. Aurez-Miévis

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67
Compte Chèques 4067
Registre Commerce Bruxelles 19685

BRUXELLES

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

LIQUIDATION

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

GROUPEMENT

POUR LA

**Vente des Sous-Produits
en Grès et en Petit Granit**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.**

TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien, Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles de la Croix, à Cointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournisseur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

8, rue de la Paix, LIÈGE

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des **RÉGIONS TOURISTIQUES** du plus grand intérêt.

La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte. — Le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance. — Tombeau et chaise de sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux; — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses anoniennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Pollvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, **OIROUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES**, au départ de **DINANT**.

La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de **THUIN** et de **LOBBES**. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

POUR VOS TRICOTS n'employez que les laines de marque

LES LAINES ANGLAISES **LADYSHIP** vous donneront entière satisfaction

Pour vos bas, chaussettes, sous-vêtements, la laine **VIGOGNE** s'impose; souple, solide, irrétrécissable



En vente dans tous les bons magasins de laines

Concessionnaires pour le gros :

FLAMENT & VERMAST, 4, rue d'Artois, BRUXELLES

Etablissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à **LAUWE-LEZ-COURTRAI**

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres. — Inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes, serviettes pour couvents et institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

JACQUES DRIESSEN

Anoniens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS

49 à 53, rue Tranchée
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS

16, rue des Récollets
Téléph. 202.23

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1863

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et inverdissables sur Tissus pour Communautés

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique:
Textile-Pepinster.



Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

LES VICHYS

pour Tabliers, les Tennis, les Coutils, les Kakis, etc., GARANTIS GRAND TEINT, SONT LES SPÉCIALITÉS DU

Tissage de Maldegem

Soc. Anon.

à Maldegem

Tél. : Maldegem N° 8



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

Manufacture de Tissus pure laine et laine peignée

Tissage COGETEX s.a.

15.69.68

Tél. :



C. Ch. P. :

3538.78

Nouveautés. — Fantaisies en tous genres

Bur. et Mag. :
79, bl. Lambermont, BRUXELLES

Usines :
A COURTRA

Merceries — Bonneteries — Lingeries

Mercerie Franz LEFÈVRE

4, rue du Beffroi (ancienne rue Gendarmerie).

CHARLEROI

Seul Spécialiste-Grossiste de la région

Tél. 104.61

C. ch. post. 2712.60

Bas, chaussettes, sous-vêtements, tabliers, draps de lit, pull-overs, laines, cotons, essuie-mains, etc.



*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 19⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisère.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.
TOOTAL (Dépt. R) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Filature de Laine Cardée
Hauzeur-Gerard Fils
VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,
flanellenes et sous-vêtements, en pure laine
et en mélange laine et coton
Fils fantaisies pour la robe

807

POÊLES
GODIN

R. RABAUX & Cie
158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France
EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

S. A. FILATURES et TISSAGES
GOOSSENS Frères

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE. bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

PAPER-LINED BAGS

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.

Chauffage Central

VAPEUR EAU CHAUDE — AIR CHAUD.
Bains-douches — Distribution d'eau chaude. — Installations
sanitaires.

Cuisine à vapeur.
Cuisinières de toutes puissances.

Adressez-vous en toute confiance à

C. JULLIEN

Constructeur spécialiste

75, rue de Fétille, LIÈGE. Tél. 294.06.

Une réalisation
merveilleuse des **FONDERIES DU LION**

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs

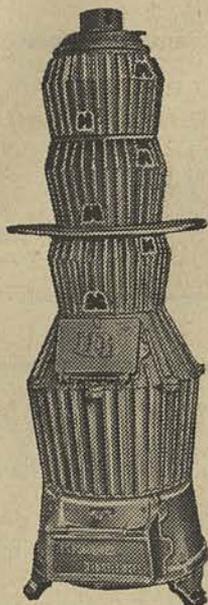


Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

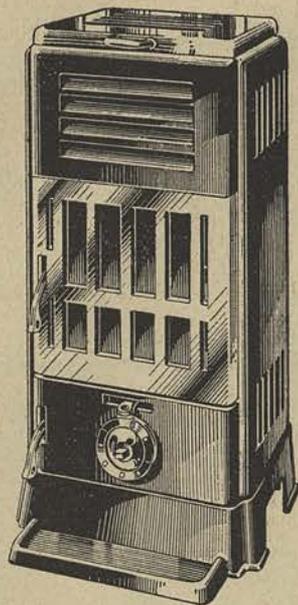
POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,

rien ne surpasse les poêles

« L. F. B. 236-3 » et « GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

Les Fonderies Bruxelloises

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

Foyers à feu continu

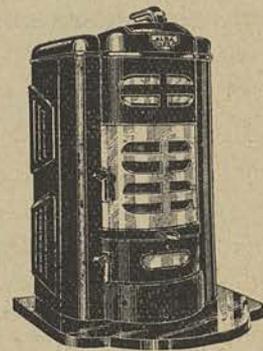
ALBA

Poêles-Bufferets

Toutes pièces détachées en fonte
pour la

POËLLERIE

et la petite mécanique en
général



Nickelage — Chromage — Émaillage

Calorifère "LE MODERNE"

à triple surface de chauffe par éléments-radiateurs tubulaires, inclinés et superposés. Il est d'un grand rendement en air chaud.

Sa conception simple et robuste permet d'en faire un très long usage sans nécessiter de réparation.

Par mesure de sécurité et d'hygiène, un joint en amiante est placé entre chaque élément.

« Le Moderne », conçu en six grandeurs, entièrement de fonte, avec des pièces interchangeables, est très économique.

Fournisseur de la Marine Nationale Française
des Chemins de Fer et du Génie

Service de Fabrication à Dampremy-lez-Charleroi

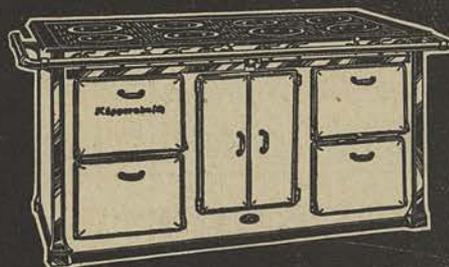


Prière d'adresser toute la correspondance à :

G. MATERNE, boîte postale n° 1, à Erquelinnes

Bel
Cuisinières

de la plus petite de ménage
à l'installation la plus importante.



Pour
PENSIONNATS,
INSTITUTS,
CONVENTS,
ÉCOLES
MÉNAGÈRES
CASERNES,
etc.

KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

CHOCOLAT JOVENEAU

TOURNAI Téléphones :
10414-11076

Le chocolat à la tasse.
Le chocolat en bâtons.
PRALINES et BONBONS FINS en vrac
et en boîtes de tous poids.

Établissements Charles SIX Moulins à cylindres

TOURNAI

INSTALLATION MODERNE PRODUISANT
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE

Prix modique comparé à la qualité
Franco toute gare belge et par axe

Reg. du Commerce
Courtrai 48
C. C. P. 5229

Téléphone 10245
Adresse télégr.
Chareix, Tournai

MÉNAGÈRES !
CONNAISSEZ-VOUS LE **NICCO?**
SAVEZ-VOUS EMPLOYER LE

MÉNAGÈRES !

Désirez-vous une taque (plaque) de cuisinière blanchie, polie, chromée? Désirez-vous que votre argenterie, que vos cuivres, vos objets en aluminium, en étain ou en tout autre métal brillent au soleil? Alors employez le **NICCO**. Essayer le **NICCO** c'est l'adopter.

Comment employer le **NICCO** ?

Il y a deux espèces de **NICCO** : le **NICCO brun** et le **NICCO vert**. Le **NICCO BRUN** pour taques neuves, rudes ou noircies à la mine de plomb. — Le **NICCO VERT** pour taques blanchies et polies.

MODE D'EMPLOI :

1^{er} cas : Taques neuves, rudes ou noircies même depuis de longues années (**NICCO BRUN**). — Versez un peu de **NICCO brun** soit sur de la laine d'acier, une brosse **NICCO** ou un morceau de feutre. Frottez tous les jours vigoureusement votre taque, ensuite essuyez la graisse avec un chiffon quelconque et repassez avec un chiffon sec, en quelques jours vous aurez une taque blanche et polie.

2^e cas : Taque blanche et polie, pour la chromer et la faire briller (**NICCO VERT**). — Versez un peu de **NICCO vert** également sur de la laine d'acier, une brosse **NICCO** ou un morceau de feutre, frottez votre taque. Ensuite prenez un chiffon quelconque pour enlever la graisse chimique qui se trouve dans le produit, un autre chiffon sec pour donner le brillant.

Pour enlever les taches, taches de rouille, de graisse, de lait, etc., même mode d'emploi avec les deux espèces de **NICCO**. Ne jamais employer les deux espèces de **NICCO** en même temps.

Pour nettoyer les métaux, verser un peu de **NICCO vert** ou **brun**, sur un chiffon; replier le chiffon, le **NICCO** à l'intérieur, enduire le métal à nettoyer avec la graisse ainsi filtrée, ensuite un chiffon sec pour donner le brillant.

MÉNAGÈRES, ACHÉTEZ LE **NICCO**
Produit sans concurrence, économique
et pratique.

NICCO, SOCIÉTÉ ANONYME BELGE A ANVERS
Boîte postale n° 114

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,
Favorise la croissance des en-
fants,

Entretient l'énergie des adultes,
Amplifie l'endurance des sports-
men.

Prépare une jeunesse vigoureuse,
Soutient les vieillards.

Revitalise les malades,

LAIT CRU, PUR ET SAIN

établi indemne de tuberculose
Certifié par le Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU SIROP!

Demandez échantillons et prix
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

Sirop mélangé, marque POMONA

3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,
gelées de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

Peperkoekfabriek • Fabrique de Pains d'Épice

R. VEESAERT

COUQUE ROYALE Parisberg, 3, Montagne de Paris
COUQUE DE NICE GENT Tél. 11813 GAND

HOLLANDSCHE —
— ONTBIJTKOEK —
— BREVETS —

SPÉCIALITÉ :

Couque à la Succade

Nous vous recommandons

Le Café « CAP »

SIÈGE SOCIAL :

7, rue des Raines, VERVIERS

Tél. 150.84

Expédition FRANCO à partir de 25 kilos

DEMANDEZ PARTOUT LA

"Lux chicorée Ypriana"

fabriquée par la

Fabrique Belge de Chicorée Wypelier-Taffin

LA PLUS PURE
ET LA PLUS ÉCONOMIQUE

104, chaussée de Dickebusch, YPRES Tél. 441

CHICORÉES BOSSUT

Successeur M. CLAEYSSENS
(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture
Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en FIXANT QUANTITÉS

Torréfaction de Cafés BREUGHEL

29, rue Grétry, Anvers

A tous les pensionnats et communautés religieuses nous commandant une certaine quantité de café nous remettons gratuitement un MOULIN ÉLECTRIQUE NEUF

DEMANDEZ nos CONDITIONS, PRIX de la CONCURRENCE

CHAMPAGNE NAPOLEON

CH. & A. PRIEUR

MAISON FONDÉE EN 1825

VERTUS PRÈS EPERNAY (MARNE)

AGENTS PRINCIPAUX :

BRUXELLES & BRABANT : A. DE BLOCK, 40, Rue de l'Autonomie, BRUXELLES
ANVERS & LITTORAL : J. STEVENS, 30, Longue Rue d'Argile, ANVERS
FLANDRE OCCID^{le} & HAINAUT : A. LOSFELD, 172, Avenue de Maire, TORNAL
LUXEMBOURG BELGE & NAMUR : Gaston GUSTIN, Distillateur, à MARCHE
LIÈGE & LIMBOURG : Arnold STRUMAN, à FLEMALLE-HAUTE (Liège)

VROONEN-AERTS

FILS

TONGRES

Maison fondée en 1848

Torréfaction et Importation
de

CAFÉS

PRIX SPÉCIAUX pour PENSIONNATS et COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Echantillons sur demande

VINS des COTEAUX de l'HARRACH
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

CIDRERIE STIMART

Tél. Huy 692

TIHANGE (HUY)

Ch. Post. 87078

CIDRE MOUSSEUX

Pur jus de pommes de provenance belge

DEMI-SEC OU SEC

Les cidres doivent être tenus couchés et au frais

La Cidrerie Stimart, fondée en 1919, est en progression constante. Le choix rationnel des fruits, l'étude des fermentations, un matériel approprié lui permettent d'obtenir aujourd'hui des cidres de qualité supérieure, de même composition, se conservant sans altération.

Belges
utilisez les

CAFÉS STANDARD BIARO

CAFÉS DU CONGO
à tous points de vue
excellents!

APPRÉCIÉS, RÉGULIERS DANS LA QUALITÉ

Exploitations Agricoles et Industrielles de la **BIARO**
SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DÉPARTEMENT : VENTE CAFÉS.

Usines et dépôts : 28 à 31, Quai de Willebroeck, Bruxelles-Maritime
Bureaux : 42, rue Royale, Bruxelles. Tél. 12.66.40. Adr. télégr. Biaro Bruxelles.

Banque : Société Générale de Belgique.
Compte chèques postaux : 136.840.
Registre de commerce de Bruxelles : 8546.

WILLY BAUGNIET

Bureaux : 76, rue Montigny, ANVERS-SUD
Tél. 702.13

Importation directe d'Articles pour Pâtisseries,
Biscuitiers, Chocolatiers, Confiseurs et Fabricants
de Pain d'épice

FRUITS SECS, CONSERVES et CONFITS

Miels d'Abeilles

POUR LES CAFÉS TORRÉFIÉS
VOUS FEREZ BIEN DE CONSULTER

La Centrale Coloniale, S.A

82, rue du Couvent, ANVERS

Téléphone 778.25. Compte Ch. Post. 85.405
Reg. Comm. Anvers 1374.

QUALITÉ CORRECTION PRIX AVANTAGEUX
Importation directe de Santos Rio, Saint-Domingue, Centre
Amérique, etc.

Un café de notre Colonie
l'Arabica de la plantation « Centra »
Demandez nos prix en crus et torréfiés.

La maison importe également les conserves et les fruits et peut vous
faire les meilleures offres.

KOFFIE
Branderij

Alphonse HUBAUT

Noordstraat, 207 - 209
ROUSSELAIRE

CHICORÉE —
MARGARINE —

Postcheck 102640 ⁶

CHARBONS

C. Ducarme & Fils

Maison fondée en 1833

5, Quai Flamand, ANVERS

Téléphone 707.95 et 761.13

FIRMES DE LA MAISON
DEPUIS SA FONDATION :

1833-1848 Verset et Baelé.
1849-1876 Verset-Bréard.
1877-1897 Adolphe Verset.
1898-1922 Verset et Ducarme.
1923 — C. Ducarme et Fils.

Fournitures par wagons toutes destinations.

Spécialistes des véritables Anthracites

SANTRAS

154, chaussée de Turnhout
ANVERS Tél. 556.56

Charbons tamisés et pesés avant la mise en sacs

Fournitures en vrac et en sacs plombés de 50 kgs

Henri Le Beck

66, Dambrugge, ANVERS
(Belgique) Tél. 307.29

Cadres rectangulaires, ronds et ovales
en BOIS SCULPTÉ

Vitraux d'Art en plomb, en cuivre

Eaux-fortes originales — Pointes sèches
Gravures noires et couleurs — Encadrements
ARTS APPLIQUÉS — MIROIRS MODERNES

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les

LANGUES VIVANTES

mais les enseigne BIEN

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

*Si vous désirez
du charbon
amélioré de 18%
téléphoner-nous*

*Un de nos administrateurs
se fera un plaisir de
venir vous donner tous
renseignements*

WELSH ANTHRACITE COMPANY S.A.
BUREAU DE COMMANDES, 42 PLACE VERTE (près de la poste) Tél. 272.64-334.33, ANVERS

Spécialité des bons Combustibles

Charbons — Cokes — Anthracites

Firme Frans DUPONT
COURTRAI

Bureaux et Chantiers :

QUAI DE GROENINGHE (Canal) } Tél. unique **670**
et RUE DE SWEVEGHEM (Racc.) }

Prix spéciaux pour Couvents, Eglises, etc.

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Étienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Serges, volles, camelots, draps, cotons divers,
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munités religieuses et pour confections

"PATRIA"

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.
- Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
- Vaste HALL avec buffet**
400 mètres carrés.
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).
- Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Ulg - C.I.C.B.



709206555

LIBER

BFS

Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

Couvents! Pensionnats! Hôpitaux, etc.!



Il n'existe aucune méthode de lavage
aussi simple, bon marché, efficace et inoffensif
que le procédé

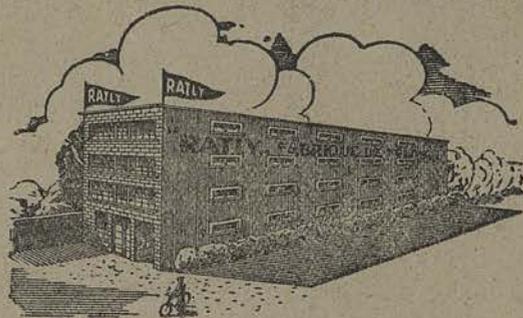
OSO

créé dans nos Laboratoires par nos
chimistes-praticiens

Demandez le procédé avec échantillons des
produits OSO I et II au seul fabricant
PRODUITS AMINÉS, S. A., HAREN-NORD

VÉLO MODERNE

USINE MODERNE



RATLY, 26-28, rue Aug. Gevaert, Bruxelles-Midi



LIEGE

EXPOSITION
INTERNATIONALE
DE L'EAU
LIEGE
1939

1939

EXPOSITION Internationale de l'Eau

MAI - NOV.